



**Nemaska  
Lithium**



Usine de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour  
**Évaluation environnementale et sociale**

Octobre 2023

VOLUME 1, chapitres 1 à 6

Cette évaluation environnementale et sociale (ÉES) est soumise volontairement pour consultation par :

**Nemaska Lithium inc.**

600 boul. de Maisonneuve ouest  
Bureau 750  
Montréal (Québec) H3A 3J2  
<https://nemaskalithium.com/>

Projet : Usine de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour

Cette édition ÉES **publiée à Montréal (Québec) en octobre 2023**, est divisée en six volumes incluant : cartes, tableaux, figures et photos; et subdivisée :

- Volume 1** Chapitres 1 à 6
- Volume 2** Chapitres 7 à 15
- Volume 3** Annexes A, B, C et D
- Volume 4** Annexe E
- Volume 5** Annexes F, G, H, I, J et K
- Volume 6** Annexes L, M, N, O, P et Q

L'étendue de l'**équipe de réalisation** et les détails des titrations se trouvent aux pages suivantes.

## Évaluation environnementale et sociale (ÉES)

Usine de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour

Terrain #9, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)

Présentée à :

**M. Denis Isabel, ing.**  
**Vice-président, développement durable**  
**Nemaska Lithium inc.**  
600 boul. de Maisonneuve ouest  
Bureau 750  
Montréal (Québec) H3A 3J2

ÉES

Préparée par :



---

**Benoit Gagnon, biol.**

Conseiller senior en évaluations environnementales



---

**Robert Young, géol.**

Conseiller senior en planification environnementale



Approuvée par :

---

**Julie Dontigny, ing.**

Hatch Canada Ltée.

Directrice de projet et directrice régionale Environnement et  
Durabilité, Est du Canada

Usine de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour  
Évaluation environnementale et sociale

**VOLUME 1**  
**Chapitres 1 à 6**

Octobre 2023

---

## **Tables des matières des volumes**

### Volume 1 : Chapitres 1 à 6

- CHAPITRE 1** Sommaire exécutif
- CHAPITRE 2** Introduction
- CHAPITRE 3** Justification et variantes du projet
- CHAPITRE 4** Démarche et engagement avec la communauté et les parties prenantes au projet
- CHAPITRE 5** Démarche et engagement avec la Nation W8banaki
- CHAPITRE 6** Description du projet

### Volume 2 : Chapitres 7 à 15

- Chapitre 7 Description des enjeux et composantes valorisées de l'environnement (CVE)
- Chapitre 8 Évaluation des impacts et mesures d'atténuation
- Chapitre 9 Droits de la Nation W8banaki
- Chapitre 10 Évaluation des effets cumulatifs
- Chapitre 11 Programme de surveillance environnementale
- Chapitre 12 Programme de suivi environnemental
- Chapitre 13 Plan des mesures d'urgence
- Chapitre 14 Changements climatiques et gaz à effet de serre
- Chapitre 15 Développement durable

### Volume 3 : Annexes A B C et D

- Annexe A Politique Santé, sécurité et environnement
- Annexe B Nemaska Lithium résumé de la politique d'achat local
- Annexe C Rapport sectoriel, étude de circulation routière, ferroviaire et maritime
- Annexe D Caractérisation environnementale complémentaire de site (Phase III); Nouvelle usine Nemaska Lithium inc.

## Volume 4 : Annexe E

**Annexe E** Étude hydrogéologique et suivi des eaux souterraines; Étude de la qualité des eaux de surface et des sédiments Nouvelle usine Nemaska Lithium inc.

## Volume 5 : Annexes F G H I J et K

**Annexe F** Inventaire des milieux humides Terrain 9 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SIPB)

**Annexe G** Modélisation de la dispersion atmosphérique de la future usine de conversion de spodumène de Nemaska Lithium inc.

**Annexe H** Ambiance sonores actuelle et future

**Annexe I** Inventaire du petit gibier

**Annexe J** Milieu biologique

**Annexe K** Description du milieu humain allochtone

## Volume 6 : Annexes L M N O P et Q

**Annexe L** Description du milieu humain autochtone

**Annexe M** Étude du paysage à Bécancour Projet Nemaska Lithium inc.

**Annexe N** Matrice d'évaluation des impacts

**Annexe O** Inventaire archéologique sur le lot 9 de la SIPB pour Nemaska Lithium inc.

**Annexe P** Séquence des travaux

**Annexe Q** Synthèse de l'analyse préliminaire des effets du projet sur les droits de la Nation W8banaki et sur certaines composantes valorisées de l'environnement

## Équipe de réalisation

Cette évaluation environnementale et sociale est le fruit du travail du personnel œuvrant chez Nemaska Lithium inc, l'initiateur du projet, Hatch Limitée et ses sous-traitants, Transfert Environnement et société (TES) en collaboration avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.

### Initiateur du projet

#### Nemaska Lithium inc.

Denis Isabel, ing.	Vice-président Développement durable
Vincent Perron, biol.	Directeur principal Environnement et relations avec les parties prenantes
Gabrielle Tellier	Cheffe des communications
Annie Fréchette	Coordonnatrice en environnement

### Consultants

#### Hatch Ltée.

Julie Dontigny, ing.	Directrice de projet et directrice régionale Environnement et Durabilité, Est du Canada
Benoît Gaudet, ing.	Chargé de projet en environnement
Benoît Gagnon, biol.	Conseiller senior en évaluations environnementale
Robert Young, géol.	Conseiller senior en planification environnementale
Christine Foster	Chargée d'équipe, engagements avec les communautés
Viggo Yiu, biol.	Responsable des études du milieu biologique
Pierre de Vilmorin Levêque, c.p.i.	Responsable des études des milieux physiques
Carol Zastavniouk, biol.	Responsable des études du milieu biologique
Andrea Calabrese, c.p.i.	Responsable de l'étude des émissions atmosphériques
Joshua Sévigny, ing.	Ingénieur, Responsable des programmes de surveillance et de suivi
Crystel Beauregard, biol.	Responsable des études du milieu biologique
Josée-Anne Béland, ing.	Responsable du volet développement durable

### Grand-Conseil de la Nation Waban-Aki, Bureau du Ndakina

Geneviève Campbell	Coordonnatrice aux consultations
Laura Goujon	Directrice adjointe
Geneviève Treyvaud, archéol.	Archéologue
Marie-Ève Morissette	Assistante-archéologue
Roxane Lévesque	Assistante-archéologue
Louis-Vincent Laperrière-Désorcy	Assistant en archéologie
Alexandre Tellier	Assistant en archéologie
Jean-Nicolas Plourde, hist.	Historien

### Consultants

#### Transfert Environnement et société (TES)

Marie-Ève Martin	Directrice de projet
Laurence Moreau	Chargée de projet
Maude Payeur-Lafond	Chargée de projet

#### BC2 sous-traitant de Hatch Ltée.

Marilyn Bronsard-Harvey, urb.	Responsable des études sur le paysage
Édith Normandeau, arch. pays.	Responsable des études sur le paysage

#### FNX-Innov sous-traitant de Hatch Ltée.

Nadia Girard, géol.	Chargée de projet – Caractérisation et réhabilitation environnementale
Marie-Ève Desjardins, ing.	Chef de service – Caractérisation et réhabilitation environnementale

#### Intervia sous-traitant de Hatch Ltée.

Sylvain Felton, ing.	Directeur de projet de l'étude sur la circulation
Pascal Graton, ing.	Chargé de projet de l'étude sur la circulation
Pénélope Lussier-Tomaszewski, c.p.i.	Collaboratrice sur l'étude sur la circulation
Maximilien Tanchon, c.p.i.	Collaborateur sur l'étude sur la circulation

## Tables des matières chapitres 1 à 6

<b>CHAPITRE 1</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Résumé exécutif</b> .....	<b>1-1</b>
1.1 Description sommaire du projet .....	1-1
1.2 Cadre légal et politique environnementale .....	1-3
1.3 Une analyse des impacts structurée par enjeux .....	1-4
1.4 Démarche d'engagement avec la Nation W8banaki .....	1-5
1.5 Démarche d'engagement social avec la communauté et les parties prenantes .....	1-7
1.6 Bilan des impacts résiduels et des enjeux .....	1-9
1.7 Gestion des résidus de procédé .....	1-10
1.8 Émissions de GES .....	1-10
1.9 Qualité de l'air .....	1-11
1.10 Santé et de la sécurité des travailleurs et des populations locales .....	1-11
1.11 Effets cumulatifs .....	1-11
1.12 Des programmes de mesures d'atténuation adaptés au milieu .....	1-12
1.13 Surveillance et suivi environnementaux .....	1-13
1.14 Développement durable .....	1-13
<b>CHAPITRE 2</b> .....	<b>i</b>
<b>2. Introduction</b> .....	<b>2-1</b>
2.1 Contexte .....	2-1
2.2 Initiateur du projet .....	2-2
2.2.1 Code de conduite .....	2-2
2.2.2 Politique environnementale et sociale de Nemaska Lithium .....	2-2
2.2.3 Système de gestion de la santé et de la sécurité .....	2-4
2.3 Consultants .....	2-4
2.3.1 Hatch .....	2-4
2.3.2 Transfert Environnement et Société .....	2-5
2.3.3 Le Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki .....	2-5
2.3.4 Le bureau Environnement et terre Wôlinak, Conseil des Abénakis de Wôlinak .....	2-5
2.4 Localisation du projet .....	2-5
2.5 Considérations méthodologiques .....	2-7
2.6 Délimitation de la zone d'étude .....	2-7
2.7 Structure du rapport .....	2-9

<b>CHAPITRE 3</b> .....	<b>1</b>
<b>3. Justification et variantes du projet</b> .....	<b>3-1</b>
3.1 Raison d'être du projet.....	3-1
3.2 Cadre légal en environnement.....	3-1
3.3 Résumé du projet.....	3-2
3.3.1 Construction.....	3-3
3.3.2 Exploitation.....	3-3
3.3.3 Cessation des activités et démantèlement de l'usine.....	3-3
3.4 Calendrier de réalisation.....	3-3
3.5 Variantes du projet.....	3-3
3.5.1 Choix de site.....	3-4
3.5.2 Choix de procédé.....	3-5
3.5.3 Élément d'optimisation du projet.....	3-7
3.6 Référence.....	3-8
<b>CHAPITRE 4</b> .....	<b>1</b>
<b>4. Démarche et engagement avec la communauté et les parties prenantes</b> .....	<b>4-2</b>
4.1 Présentation de la démarche d'insertion sociale.....	4-2
4.1.1 Approche et objectifs.....	4-2
4.1.2 Une démarche en trois phases.....	4-3
4.2 Préoccupations, questions, commentaires et attentes face au projet et réponses de Nemaska Lithium.....	4-22
4.3 Suites de la démarche d'insertion sociale.....	4-38
4.3.1 Phase de suivi.....	4-38
4.4 Référence.....	4-38
<b>CHAPITRE 5</b> .....	<b>1</b>
<b>5. Démarche et engagement avec la Nation W8banaki</b> .....	<b>5-1</b>
5.1 Note aux lecteurs.....	5-1
5.2 Contexte.....	5-1
5.2.1 Le Ndakina.....	5-1
5.2.2 Des droits ancestraux et issus de traités.....	5-4
5.2.3 Le GCNWA et le Bureau du Ndakina.....	5-4
5.3 Démarche d'engagement avec la Nation W8banaki.....	5-7
5.3.1 Approche d'élaboration et de mise en œuvre.....	5-7
5.3.2 Chronologie.....	5-8
5.3.3 Préoccupations et suggestions.....	5-11
5.4 Prochaines étapes de la démarche d'engagement.....	5-20
5.5 Référence.....	5-20

<b>CHAPITRE 6</b> .....	<b>1</b>
<b>6. Description du projet</b> .....	<b>6-1</b>
6.1 Capacité de production, durée de vie et main-d'œuvre.....	6-1
6.1.1 Description du procédé de conversion .....	6-1
6.1.2 Réception, calcination et sulfatation .....	6-2
6.1.3 Lixiviation .....	6-3
6.1.4 Purification .....	6-3
6.1.5 Caustification .....	6-3
6.1.6 Cristallisation et emballage .....	6-4
6.2 Aménagement de l'usine .....	6-4
6.3 Équipements de traitement des effluents gazeux.....	6-4
6.4 Stockage, manutention et expédition .....	6-4
6.4.1 Hydroxyde de lithium .....	6-4
6.4.2 Résidus de procédé.....	6-6
6.5 Infrastructures de transport.....	6-7
6.5.1 Transport routier .....	6-7
6.5.2 Transport ferroviaire .....	6-11
6.5.3 Transport maritime.....	6-15
6.6 Services d'approvisionnement.....	6-15
6.6.1 Approvisionnement en concentré de spodumène .....	6-15
6.6.2 Approvisionnement en produits chimiques.....	6-15
6.6.3 Approvisionnement en eau de refroidissement, en vapeur et en air comprimé .....	6-16
6.6.4 Approvisionnement en gaz naturel .....	6-16
6.6.5 Approvisionnement en électricité.....	6-16
6.7 Gestion des eaux de l'usine et du terrain .....	6-16
6.7.1 Eaux pluviales.....	6-16
6.7.2 Eau potable.....	6-17
6.7.3 Alimentation en eau de procédé et de service .....	6-17
6.7.4 Traitement et rejet d'eau de service .....	6-17
6.7.5 Eaux sanitaires .....	6-17
6.8 Échéancier et étapes de construction.....	6-17
6.9 Infrastructures temporaires.....	6-19
6.10 Mise en service .....	6-19
6.11 Plan de fermeture de l'usine .....	6-19
6.12 Référence .....	6-20

**Liste des tableaux chapitres 1 à 6**

Tableau 1-1: Composantes valorisées de l'environnement (CVE).....	1-5
Tableau 3-1 : Étude comparative des choix de procédé industriel.....	3-6
Tableau 4-1 : Parties prenantes rencontrées, d'octobre 2021 à août 2022 .....	4-7
Tableau 4-2 : Infolettres de la phase 3 – Dates et sujets .....	4-20
Tableau 4-3 : Préoccupation du milieu envers l'augmentation de la circulation locale .....	4-24
Tableau 4-4 : Préoccupation du milieu pour la mobilité durable.....	4-25
Tableau 4-5 : Préoccupation du milieu envers le logement.....	4-26

Tableau 4-6 : Préoccupation du milieu envers les impacts cumulatifs socioéconomiques .....	4-27
Tableau 4-7 : Préoccupation du milieu pour les emplois et les opportunités d'affaires locales .....	4-29
Tableau 4-8 : Préoccupation du milieu concernant la diversité et l'inclusion .....	4-31
Tableau 4-9 : Préoccupation du milieu pour la formation .....	4-33
Tableau 4-10 : Préoccupation du milieu envers la qualité de vie des populations riveraines .....	4-35
Tableau 4-11 : Préoccupation du milieu concernant l'environnement .....	4-36
Tableau 5-1 : Grandes étapes de la démarche d'engagement auprès de la Nation W8banaki .....	5-9
Tableau 5-2 : Préoc pour l'implication de la Nation W8banaki dans le cadre du projet et de l'ÉES .....	5-12
Tableau 5-3 : Préoc de la Nation W8banaki pour le transport .....	5-13
Tableau 5-4 : Préoc de la Nation W8banaki pour les composantes valorisées du milieu d'accueil .....	5-14
Tableau 5-5 : Préoc pour les impacts sur les droits de la Nation W8banaki .....	5-15
Tableau 5-6 : Préoc de la Nation W8banaki pour la qualité de vie et la santé des membres .....	5-16
Tableau 5-7 : Préoc de la Nation W8banaki pour les risques et accidents .....	5-17
Tableau 5-8 : Préoc de la Nation W8banaki pour les impacts cumulatifs .....	5-18
Tableau 5-9 : Préoc de la Nation W8banaki pour l'emploi et les retombées économiques .....	5-19
Tableau 5-10 : Activités et échanges de la démarche d'engagement .....	5-21
Tableau 6-1 : Équipements de traitement des effluents gazeux .....	6-6
Tableau 6-2 : Quantité de résidus de procédé produits annuellement .....	6-7

#### **Liste des figures chapitres 1 à 6**

Figure 1-1: Les enjeux du projet .....	1-4
Figure 1-2: Activités et outils de la démarche d'insertion sociale par phase .....	1-8
Figure 4-1 : Activités et outils de la démarche d'insertion sociale par phase .....	4-4
Figure 5-1: Ndakina, le territoire ancestral de la Nation W8banaki .....	5-3
Figure 5-2: Le Ndakina et les ententes de consultation .....	5-6
Figure 6-1 : Diagramme-bloc simplifié – Procédé de l'usine de production d'hydroxyde de lithium .....	6-2
Figure 6-2 : Plan d'aménagement de l'usine .....	6-5
Figure 6-3 : Réseaux routier, ferroviaire et maritime à proximité de la zone d'étude locale .....	6-8
Figure 6-4 : Transports en commun et piste cyclable dans la zone d'étude locale .....	6-9
Figure 6-5 : Conditions de circulation dans la zone locale en période de pointe matinale .....	6-10
Figure 6-6 : Débits journaliers moyens annuels dans la zone d'étude régionale .....	6-10
Figure 6-7 : Réseau ferroviaire dans la zone de la SPIPB .....	6-11
Figure 6-8 : Courbe de main-d'œuvre pendant la phase de construction (2023-2026) .....	6-18

#### **Liste des cartes chapitres 1 à 6**

Carte 2-1 : Localisation du projet .....	2-6
Carte 2-2 : Limites des zones d'étude .....	2-8
Carte 6-1 : Positionnement de la future voie ferrée (1/2) .....	6-13
Carte 6-2 : Positionnement de la future voie ferrée (2/2) .....	6-14

## Abréviations et acronymes

Abréviations Acronyme	Définition
AA	Avant aujourd'hui
AARQ	Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec
ACÉE	Agence canadienne d'évaluation environnementale
Al <sub>2</sub> (SO <sub>4</sub> ) <sub>3</sub>	Trisulfate d'aluminium anhydre
BPC	Biphényles polychlorés
BTEX	Benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes
CCE	Commission consultative en environnement
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CDPNQ	Centre des données sur le patrimoine naturel de Québec
CEAEQ	Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec
CEF	Concentration produisant des effets fréquents
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CEP	Concentration produisant des effets probables
CH <sub>4</sub>	Méthane
CIAF	Centre intégré d'appui familial
CIUSSS- MCQ	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du- Centre-du-Québec
CN	Canadian National
CNESST	Commission des normes de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CNETE	Centre national en électrochimie et technologie environnementale
CNRC	Conseil National de recherche Canada
CO	Monoxyde de carbone
CO <sub>2</sub>	Dioxyde de carbone
CO <sub>2</sub> eq	Équivalent en dioxyde de carbone de la quantité de gaz à effet de serre
COV	Composé organique volatil
CPE	Centre de la petite enfance
CMMI	Comité mixte municipal industriel
CRECQ	Centre régional de l'environnement du Centre-du-Québec
CTTÉI	Centre de transfert technologique en écologie industrielle
CVAA	Concentration en excès du critère de Protection de la vie aquatique, effet aiguë
CVAC	Concentration en excès du critère de Protection de la vie aquatique, effet chronique
CVE	Composantes valorisées de l'environnement
dB/dBA	Décibel / Décibel « A »
ÉES	Étude environnementale et sociale
ÉIES	Étude d'impact environnementale et social
EPI	Équipements de protection individuels
EVEE	Espèce végétale exotique envahissante

Abréviation Acronyme	Définition
EqCO <sub>2</sub>	Équivalent CO <sub>2</sub>
FA	Facteur d'assistance
GCNWA	Grand Conseil de la Nation Waban-Aki
GES	Gaz à effet de serre
HAP	Hydrocarbure aromatique polycyclique
HCl	Acide chlorydrique
HF	Fluorure d'hydrogène
H <sub>2</sub> SO <sub>4</sub>	Acide sulfurique
IQBP	Indice de qualité bactériologique et physicochimique
LC	Lithium carbonate
LET	Lieu d'enfouissement technique
LHM	Lithium hydroxide monohydrate
LiOH.H <sub>2</sub> O	Hydroxyde de lithium monohydraté
LSB	CLSC de Bécancour-Nicolet-Yamaska
LSST	Loi sur la santé et la sécurité du travail
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs
MES	Matières en suspension
MHH	Milieus humides et hydriques
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MDR	Matières dangereuses résiduelles
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les Changements Climatiques
Mn	Manganèse (et composés)
MR	Matières résiduelles
MRC	Municipalité régionale de comté
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité Durable
MTQ	Ministère des Transports du Québec
NH <sub>3</sub>	Ammoniac
NLI	Nemaska Lithium Inc.
NO <sub>2</sub>	Dioxyde d'azote
N <sub>2</sub> O	Oxyde nitreux
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations unies
OER	Objectifs environnementaux de rejet
PAGU	Programme d'aide à la gestion des urgences
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale
PIPB	Parc industriel et portuaire de Bécancour
PME	Petite ou moyenne entreprise

Abréviation Acronyme	Définition
PMU	Plan des mesures d'urgence
PM <sub>2,5</sub>	Particules fines
PM <sub>tot</sub>	Particules fines totales
PP	Parties prenantes
PPM	Partie par million
PTET	Programme des travailleurs étrangers temporaires
PDG	Président-directeur général
RDOCECA	Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère
REEIE	Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement
RES	Résurgence des eaux de surface
RPRT	Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains
RSQAQ	Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SDED	Société de développement économique de Drummondville
SIMDUT	Système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail
SO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre
SPIPB	Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
SSE	Santé, sécurité et environnement
SST	Santé et Sécurité du Travail
SPEDE	Système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions
TCMFCQ	Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec
TRECQ	Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec
TES	Transfert Environnement et Société
Teq CO <sub>2</sub>	Tonne équivalent CO <sub>2</sub>
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
US EPA	United States Environmental Protection Agency
VAFE	Concentration en excès de la valeur aiguë finale à l'effluent
VTE	Vallée de la transition écologique

# **CHAPITRE 1**

## **Résumé exécutif**

## 1. Résumé exécutif

Au printemps 2021, [Nemaska Lithium inc. \(NLI\)](#), a amorcé les études de faisabilité techniques, environnementales et sociales pour construire et exploiter une usine de transformation de spodumène en hydroxyde de lithium. Cette usine, qui sera construite dans le parc industriel et portuaire de Bécancour dans la Ville de Bécancour, répondra à la demande croissante du marché pour la production de piles lithium-ion, destinées principalement au marché des véhicules électriques, et cadrera avec les programmes gouvernementaux d'électrification des transports.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de la Vallée de la transition énergétique, qui réunit les villes de Bécancour, de Trois-Rivières et de Shawinigan, afin de promouvoir à l'échelle mondiale « le développement de technologies propres et de pratiques innovantes en transition énergétique, en batteries et en électrification, ainsi qu'en hydrogène vert, pour décarboner les milieux industrialo-portuaires et urbains. » Le lithium est un matériau critique de la transition énergétique, puisqu'il est un élément essentiel à la production des batteries qui permettent d'emmagasiner l'énergie produite par des sources d'énergie renouvelable.

### Qui est Nemaska Lithium ?

Nemaska Lithium, incorporation détenue à 50 % par Investissement Québec et à 50 % par la Société Livent, est une entreprise en développement, dont les activités seront intégrées verticalement, de l'extraction minière de spodumène à la fabrication et la commercialisation d'hydroxyde de lithium de grade batterie. Elle définit ainsi sa mission : « Être un producteur intégré d'hydroxyde de lithium et assurer une transformation responsable, rigoureuse, fiable et rentable de notre ressource en un produit de haute qualité, dans le respect des communautés dans lesquelles nous opérons. »

### 1.1 Description sommaire du projet

À la suite d'un exercice de comparaison de plusieurs sites potentiels pour la construction de l'usine, le site n° 9 du parc industriel de Bécancour s'est démarqué en regard de plusieurs facteurs liés à l'acceptabilité sociale, aux faibles risques environnementaux et à la présence des infrastructures de services dans le parc industriel de Bécancour.

L'usine de conversion de spodumène à Bécancour produira 34 000 tonnes par an d'hydroxyde de lithium monohydraté. Elle sera alimentée en concentré de spodumène en provenance de la mine de Whabouchi, située dans la région Eeyou Istchee Baie-James, à environ 300 km au nord de Chibougamau, à raison de 235 000 tonnes sèches par année.

Les travaux de construction de l'usine ont débuté en janvier 2023 et s'échelonneront jusqu'à la fin de l'année 2025. La mise en service de l'usine est prévue au courant de l'année 2026.

Une cinquantaine de travailleurs sont mobilisés sur le chantier depuis le début de l'année 2023 pour les travaux de déboisement et de préparation du site. Ce nombre augmentera progressivement avec l'avancement des travaux pour atteindre une pointe d'environ 1 200 travailleurs en 2024. Une fois en service, l'usine sera en opération 24 heures sur 24, 365 jours par année. Près de 200 employés seront embauchés pour exécuter les activités d'exploitation, dont principalement des opérateurs de production et des techniciens.

Les coûts de construction de l'usine sont estimés à 2 milliards de dollars et ses frais d'exploitation sont évalués à plus de 175 millions de dollars par année. Ces travaux généreront d'importantes retombées économiques locales et régionales, considérant la mise en œuvre de la Politique d'achat local de Nemaska Lithium Inc.

NLI a retenu le procédé industriel conventionnel (hydroxyde de lithium monohydrate) puisqu'il représentait moins de risques technologiques, un coût d'investissement inférieur, moins d'émissions de GES et une consommation d'eau plus basse que celle des autres procédés étudiés (chapitre 3 de l'ÉES).

Diverses variantes au sein même du procédé conventionnel et en lien avec l'aménagement et de la conception de l'usine ont été étudiées afin de limiter l'impact du projet sur l'environnement.

Parmi celles-ci, citons entre autres :

- La réduction des empiètements sur les milieux humides et les rives et littoral de deux ruisseaux et la protection d'un marécage arbustif à haute valeur écologique de 1,4 ha;
- Un système de gestion des eaux pluviales sera aménagé à l'usine afin de récupérer et traiter les précipitations (eaux de pluie et de fonte des neiges) avant de les renvoyer à l'environnement;
- Des équipements alimentés à l'électricité, au lieu du gaz naturel, ont été retenus pour le four de cuisson acide et pour certains équipements mobiles afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'usine;
- La conception d'un système en boucle fermée pour l'eau de procédé qui entre en contact avec le lithium afin de minimiser les effluents et les rejets de lithium dans l'environnement;
- L'acide sulfurique et la soude caustique seront livrés par train pour réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au transport par camion;
- Les wagons étanches et les convoyeurs qui achemineront le spodumène dans l'usine seront étanches. Ce choix permet entre autres de réduire l'exposition des travailleurs à la silice cristalline et de limiter l'impact sur la qualité de l'air;

- Le stockage en silos des résidus de procédé a été choisi plutôt que le stockage en pile à l'extérieur pour réduire les nuisances liées aux poussières et pour éviter de contaminer les eaux pluviales;
- Un cristallisateur supplémentaire a été inclus dans la conception de l'usine pour faciliter la gestion des résidus solides inertes. Cela permettra de réduire le nombre de camions sur les routes et le risque de déversement de produits dangereux dans l'environnement.
- La conception d'un aménagement paysager avec des plantes indigènes et des éléments du patrimoine culturel abénakis.

## 1.2 Cadre légal et politique environnementale

Nemaska Lithium prône des activités alliant la préservation de l'environnement, le respect des individus et l'équilibre entre la prospérité économique et la responsabilité liée au développement durable. Elle met en place les outils qui permettront de protéger la vie, la santé et l'environnement pour les générations présentes et futures. Nemaska Lithium s'engage entre autres à respecter les lois et règlements en vigueur et concevoir les infrastructures avec l'esprit de toujours minimiser l'empreinte de celles-ci et de choisir la technologie la plus efficace tout en respectant des choix économiques.

Le projet n'est pas assujéti à la procédure d'évaluation environnementale au sens du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Le taux de production de l'usine de 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an est sous le seuil de 40 000 tonnes par an associé à la métallurgie extractive.

***La démarche volontaire d'évaluation environnementale et sociale*** faisant l'objet de ce rapport reflète la volonté de NLI de développer un projet responsable et durable afin de faciliter une implantation harmonieuse de ce dernier dans son milieu d'accueil. Elle est le fruit du travail du personnel œuvrant chez Nemaska Lithium inc, Hatch Limitée et ses sous-traitants (BC2, Intervia et FNX-Innov), Transfert Environnement et société (TES) en collaboration avec le Bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.

NLI devra obtenir plusieurs autorisations gouvernementales et municipales afin de construire et d'exploiter son usine. La réalisation du projet nécessitera l'obtention d'autorisations ministérielles en vertu de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* laquelle s'appliqueront aux différentes composantes et phases du projet (voir chapitres 3 et 6 de l'ÉES).

NLI devra déclarer ses émissions de gaz à effet de serre et devra participer au marché du carbone puisque ses émissions seront au-dessus du seuil de 25 000 tonnes métriques eqCO<sub>2</sub> défini dans le *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre*.

### 1.3 Une analyse des impacts structurée par enjeux

La méthode d'analyse des impacts structurée par enjeux recommandée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a été retenue pour identifier et évaluer les répercussions environnementales du projet. La démarche proposée dans le cadre de la présente évaluation environnementale et sociale est relativement novatrice et se concentre uniquement sur les répercussions du projet sur des enjeux définis au début du processus de consultation à la suite d'une prise de connaissance initiale des caractéristiques du milieu d'accueil et des discussions préliminaires entre le promoteur du projet, la Nation W8banaki, les autorités concernées et les parties prenantes.

Les enjeux, au nombre de neuf (9), et les composantes valorisées de l'environnement (CVE) en lien avec les enjeux identifiés et qui sont susceptibles d'être affectées par les activités du projet sont présentés dans la figure et le tableau suivant.



Figure 1-1: Les enjeux du projet

Tableau 1-1: Composantes valorisées de l'environnement (CVE)

Composantes valorisées de l'environnement (CVE)	
Qualité des sols	Utilisation du territoire
Qualité des eaux de surface et souterraines	Qualité de vie et santé publique allochtone
Qualité de l'air	Qualité de vie et santé publique autochtone
Gaz à effet de serre (GES)	Santé et sécurité des travailleurs
Environnement sonore	Économie régionale
Milieux humides	Niveau de vie
Faune terrestre et aquatique	Économie circulaire
Espèces fauniques et floristiques d'importance culturelle pour la Nation W8banaki	Paysage

Chacune des interactions des activités et sources d'impact du projet sur les CVE pour les phases préconstruction, construction et exploitation a ensuite été évaluée en fonction de cinq critères (intensité, étendue spatiale, durée, probabilité et réversibilité) afin d'évaluer l'impact global, les mesures d'atténuation et l'importance des impacts résiduels.

#### 1.4 Démarche d'engagement avec la Nation W8banaki

Dès les premières étapes de réalisation de l'évaluation environnementale et sociale du projet de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour, en novembre 2021, des contacts ont été établis par les représentants de Nemaska Lithium avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (GCNWA) et le Bureau du Ndakina. Nemaska Lithium souhaitait établir le dialogue avec la Nation W8banaki en amont de la réalisation de son projet afin de prendre en considération le plus possible les préoccupations, aspirations et besoins de cette dernière dans la conception du projet. L'entreprise a tenu à maintenir le dialogue avec la Nation W8banaki tout au long de la phase d'avant-projet et s'est engagée à ce qu'il se poursuive durant les phases de construction, d'exploitation et de démantèlement.

Soucieuse de mettre en œuvre les meilleures pratiques en termes de consultation des Premières Nations, l'équipe de Nemaska Lithium s'est montrée à l'écoute et respectueuse des besoins exprimés par les ressources représentant la Nation W8banaki.

Tôt dans le processus ces dernières ont précisé que puisque les intérêts de la Nation étaient généralement différents de ceux de la Ville de Bécancour, il était recommandé de mener des consultations distinctes. Des rencontres plus spécifiques avec le Bureau du Ndakina se sont tenues pour discuter des impacts sur les Droits de la Nation W8banaki (chapitre 9 de l'ÉES).

L'entreprise s'est efforcée de proposer des solutions mutuellement satisfaisantes et de maximiser les retombées positives découlant de la relation de collaboration établie, notamment en octroyant des contrats à différents services et entreprises du GCNWA ou des communautés qu'il représente, que ce soit en archéologie, en environnement, en

déboisement par une compagnie de la communauté abénaquise de Wôlinak ou dans la supervision des travaux de déboisement par un gardien du territoire du Bureau du Ndakina. Nemaska Lithium est allée plus loin que la portée identifiée au départ en réalisant un inventaire archéologique suivant les recommandations de l'équipe d'archéologues du GCNWA. Le bureau Environnement et terre Wôlinak a aussi réalisé la caractérisation de l'habitat et l'inventaire acoustique des chiroptères et du petit gibier.

Le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a rédigé, à l'intention de Nemaska Lithium, la Synthèse de l'analyse préliminaire des effets du projet sur les droits de la Nation W8banaki et sur certaines composantes valorisées de l'environnement. Les deux bureaux ont été impliqués dans la production et la révision de certains chapitres de l'ÉES sur les droits ancestraux et issus de traités (chapitre 5 de l'ÉES), l'évaluation des effets du projet sur les droits de la Nation W8banaki (chapitre 9 de l'ÉES), celui sur les effets cumulatifs (chapitre 10 de l'ÉES).

La démarche d'engagement auprès de la Nation W8banaki a débuté en novembre 2021 et se poursuivra tout au long de la durée de vie du projet. Au cours de cette période, dix rencontres ont été tenues pour soutenir une démarche d'engagement en 6 grandes étapes :

1. ouverture du dialogue;
2. première collaboration avec les équipes du GCNWA;
3. définition de la portée de l'implication du Bureau du Ndakina dans la rédaction de l'ÉES;
4. première série de contributions du Bureau du Ndakina à l'ÉES, de même que la précision des besoins de la Nation W8banaki;
5. deuxième série de contributions du Bureau du Ndakina à l'ÉES et des discussions sur le maintien et la nature des relations avec la Nation W8banaki aux phases subséquentes du projet;
6. dernière série de contributions du Bureau du Ndakina à l'ÉES et discussions sur les mesures d'accommodement

Les divers échanges entre Nemaska Lithium et la Nation W8banaki ont permis de recueillir, en huit thèmes, les préoccupations et les suggestions de la Nation en lien avec le développement du projet d'usine dans le PIPB :

1. l'implication de la Nation W8banaki dans le cadre du projet et de l'ÉES;
2. le transport;
3. les composantes valorisées du milieu d'accueil;
4. les impacts sur les droits de la Nation W8banaki;
5. la qualité de vie et la santé des membres de la Nation;

6. les risques et accidents;
7. les impacts cumulatifs;
8. l'emploi et les retombées économiques.

## **1.5 Démarche d'engagement social avec la communauté et les parties prenantes**

Nemaska Lithium a mis en œuvre une démarche d'insertion sociale qui se distingue par son aspect novateur et son équipe ouverte et collaboratrice. Une démarche en trois phases a été conçue afin d'allouer le temps nécessaire pour affiner la connaissance du territoire, explorer les enjeux du projet et recueillir la vision des acteurs locaux et régionaux des défis de l'installation d'une nouvelle filière batterie à Bécancour et leurs attentes, tout en les associant à l'élaboration de mesures d'atténuation et de bonification. Les objectifs principaux étaient :

- d'informer la population, les parties prenantes et les organisations de la Nation W8banaki de la portée du projet et de son avancement,
- d'apporter des réponses aux questions soulevées,
- de comprendre les attentes locales et les points de vigilance à considérer dans le cadre de la conception du projet,
- mieux comprendre les attentes de la communauté locale et apporter des améliorations afin de générer un meilleur résultat pour tous ;
- d'optimiser la conception du projet au fur et à mesure que progressent les échanges.

Cette démarche innovante, transparente et inclusive, par l'implication des communautés locales en amont du projet, a influé positivement sur le développement du projet en temps réel. Elle a mis en évidence des éléments importants (préoccupations, suggestions et attentes face au projet) qui ont permis à NLI d'approfondir sa compréhension des enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés à l'aménagement de son usine sur le territoire de Bécancour.

Lors des différentes rencontres que l'entreprise a tenues, celle-ci a souvent agi en agent catalyseur, réunissant des parties prenantes concernées par les mêmes problématiques. Les échanges d'idées qui en ont résulté ont mis en lumière les conditions de réussite du projet d'usine et du développement d'une nouvelle filière industrielle à Bécancour : travailler de concert en vue d'identifier les besoins du territoire, y répondre le plus en amont possible et préparer conjointement des mesures adéquates de maximisation des impacts positifs et d'atténuation des impacts potentiellement négatifs.

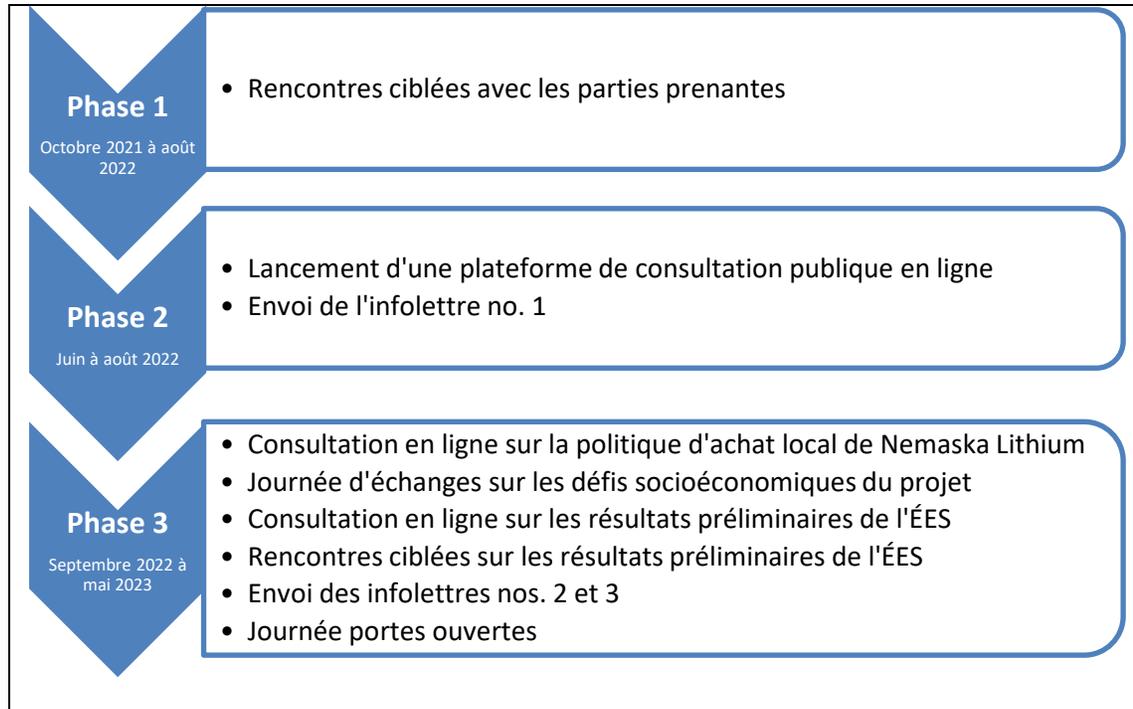


Figure 1-2: Activités et outils de la démarche d'insertion sociale par phase

Les catégories de parties prenantes suivantes ont été rencontrées :

1. ministères
2. municipalités
3. groupe d'économie circulaire
4. organismes récréotouristiques
5. organismes socioéconomiques et communautaires
6. organismes environnementaux
7. organismes d'éducation et de formation

Au total, durant cette première phase qui s'est déroulée d'octobre 2021 à août 2022, NLI a rencontré 42 organismes.

Afin d'élargir l'audience et permettre au grand public d'être également informé, une plateforme Internet participative a été mise en ligne le 15 juin 2022:

<https://www.consultationsnemaskalithium.com>

## 1.6 Bilan des impacts résiduels et des enjeux

Le bilan des impacts, des principales mesures d'atténuation et l'importance des impacts résiduels pour chacun des enjeux du projet liés à la construction et à l'exploitation de l'usine de NLI est présenté dans un tableau synthèse à la section 8.8 du chapitre 8 de l'ÉES. Le lecteur est aussi invité à consulter les fiches synthèses par enjeux sur le site: [Une démarche volontaire d'évaluation environnementale et sociale](#), pour prendre connaissance des enjeux du projet.

**Des impacts résiduels positifs** sont anticipés pour les enjeux suivants :

- **Gestion des résidus de procédé** pour les initiatives qui seront déployées par NLI pour favoriser les projets recherche et de valorisation dans une optique d'économie circulaire;
- **Qualité de vie des résidents** de la zone d'étude en lien avec l'augmentation de l'activité économique et la croissance des opportunités d'emploi et de formation professionnelle dans un secteur de pointe en croissance au Québec pour les communautés allochtones et autochtones;
- **Attentes socio-économiques**. Le projet engendrera des retombées économiques régionales importantes et une augmentation générale du niveau de vie de la population de la région.

**Des impacts résiduels d'importance mineure** sont anticipés pour les enjeux :

- Augmentation de la circulation routière et ferroviaire (Environnement sonore);
- Protection des eaux souterraines, des milieux humides et hydriques (qualité des sols et milieux humides);
- Qualité de vie des résidents de la zone d'étude (utilisation du territoire et paysage);
- Attentes socio-économiques;
- Droits de la Nation W8banaki
- Biodiversité (faune terrestre et aquatique).

**Les impacts résiduels d'importance moyenne** sont anticipés pour les enjeux suivants :

- Protection des eaux souterraines, des milieux humides et hydriques (qualité des eaux de surface et souterraines);
- Qualité de vie des résidents de la zone d'étude (qualité de l'air et qualité de vie et santé publique allochtone); et,
- Sécurité publique (Santé et sécurité des travailleurs).

**Les impacts résiduels d'importance majeure** se retrouvent principalement durant la phase d'exploitation pour les enjeux liés à la gestion des résidus de procédé et aux changements climatiques (GES) et à toutes les phases du projet pour les enjeux de la qualité de vie et de la santé publique des autochtones, et des Droits de la Nation W8banaki.

Dans une logique du principe de précaution, le GCNWA considère l'impact actuel sur le frêne noir et le foin d'odeur, le petit gibier et son habitat et l'accès au Ndakina comme étant élevé, en attendant une garantie de la mise en œuvre de mesures d'atténuation en négociation avec NLI. Cependant, lorsque les mesures d'atténuation et de compensation pour ces impacts seront élaborées et mises en œuvre par NLI, le GCNWA pourra réévaluer l'impact résiduel cet enjeu. NLI et le GCNWA conviendront d'un protocole d'entente pour atténuer les impacts du projet sur l'exercice des Droits de la Nation W8banaki

## 1.7 Gestion des résidus de procédé

Le procédé de conversion de l'hydroxyde de lithium générera annuellement plus de 324 000 tonnes de résidus d'aluminosilicate, de résidus de purification, de sulfate de sodium et de gâteau de sels. Chaque tonne de lithium monohydraté générera environ 9,5 tonnes de résidus de procédé. Ceux-ci seront transportés dans un site d'enfouissement autorisé situé moins de 5 km de l'usine.

Conscient que cet impact est d'importance majeure, NLI a entamé des projets de recherche avec plusieurs partenaires, dont le Conseil national de recherche du Canada (CNRC), en vue de valoriser les résidus de procédés, dont l'aluminosilicate qui constituera la plus importante matière résiduelle de l'usine de Bécancour avec 50 % du volume généré.

L'économie circulaire se retrouve au cœur de la démarche de Nemaska Lithium. NLI a tout récemment embauché un gestionnaire responsable de la valorisation des sous-produits. Cette personne et son équipe ont la responsabilité d'intégrer les solutions durables de recyclage et de valorisation pour tous les sous-produits en vue de réduire les impacts environnementaux du projet.

## 1.8 Émissions de GES

L'usine émettra 84 343 teq CO<sub>2</sub> pendant les trois années de sa construction. Les émissions annuelles liées à l'exploitation de l'usine ont été évaluées à 110 472 teq CO<sub>2</sub>/an, pour un total de 5 523 600 teq CO<sub>2</sub> sur les cinquante années d'exploitation. Les émissions de source fixe de l'usine, c'est-à-dire celle qui seront soumises au système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions (SPEDE), s'élèvent à 51 484 teq CO<sub>2</sub>/an (chapitre 14 de l'ÉES).

NLI sera considéré comme un grand émetteur, puisque ses émissions annuelles dépassent le seuil de 25 kt eq CO<sub>2</sub>/an. Ces émissions représenteront 0,43 % des émissions du secteur industriel québécois. L'estimation du coût des émissions directes sur la période de 2025 à 2035 lié au SPEDE est d'environ 7,1 M\$.

## 1.9 Qualité de l'air

Selon le MELCCFP, la qualité de l'air est bonne dans la région de Bécancour et s'est même améliorée au cours des 2 dernières décennies. Selon la modélisation de la dispersion atmosphérique des contaminants (chapitre 8 de l'ÉES), aucun dépassement des valeurs réglementaires aux limites du parc industriel de Bécancour ne sera atteint pendant l'exploitation de l'usine. Les récepteurs sensibles et les populations les plus proches de l'usine ne seront pas affectés par l'exploitation normale de l'usine. La qualité de l'air ambiant restera bonne en deçà des normes édictées par le MELCCFP.

**Nemaska Lithium** garde confiance que de nouvelles pratiques ou de nouveaux équipements basés sur des technologies innovantes répondant à des normes environnementales plus élevées apparaîtront graduellement sur le marché au cours des prochaines années. Aussi, l'entreprise s'engage dans un processus d'amélioration continue afin de décarboner ses activités, d'investir dans l'innovation pour favoriser l'économie circulaire et se doter des équipements les plus performants au niveau environnemental tout au long de son exploitation.

## 1.10 Santé et de la sécurité des travailleurs et des populations locales

Nemaska Lithium fait de la santé et de la sécurité de ses travailleurs et des populations locales une de ses plus grandes priorités. Dans le cadre du présent projet, l'objectif est de créer un environnement de travail sécuritaire et sain afin d'éviter les blessures, les maladies professionnelles. Un plan des mesures d'urgence permettra de gérer et de réduire les risques liés à la construction et aux opérations afin de minimiser les incidents pouvant causer des dommages à l'environnement ou aux populations locales. NLI est un membre actif du Comité mixte municipal industriel (CMMI), ce qui lui permet de discuter avec les autorités de sécurité publique des risques identifiés pour le projet.

## 1.11 Effets cumulatifs

Des projets, des actions et des événements sont susceptibles d'avoir eu une incidence par le passé, d'influer actuellement ou d'exercer une influence future sur les CVE retenues dans le cadre de l'étude des effets cumulatifs. Les effets cumulatifs sont des changements dans l'environnement qui s'accumulent dans le temps et l'espace.

Les CVE retenus pour l'analyse des effets cumulatifs sont :

- les GES
- les milieux humides
- la qualité de vie et la santé publique des populations régionales
- l'économie régionale
- les droits de la Nation W8banaki

Elles ont été choisies en fonction des impacts résiduels du projet, des préoccupations exprimées par les parties prenantes ainsi que de leur potentiel d'interaction avec d'autres projets dans la région.

Le développement de la filière des batteries électriques dans la région de Bécancour requiert la collaboration de dizaines d'acteurs régionaux (industries, municipalités, chambre de commerce, institutions d'enseignements, centre de recherche) et gouvernementaux. Ces acteurs doivent coordonner la construction et la gestion des infrastructures de services et de transport, l'acquisition de talents pour combler les milliers d'emplois qui seront requis, l'approvisionnement des biens et services, etc. Les acteurs industriels, économiques et municipaux devront tenir compte des différents effets cumulatifs et synergiques qui influenceront les composantes environnementales et sociales valorisées par les parties prenantes.

Dès le début de son projet en 2021, Nemaska Lithium a déployé une démarche proactive et collaborative avec les acteurs socio-économiques impliqués dans la filière de la batterie, et ce, afin de résoudre des enjeux qui dépassent ses capacités seules. NLI a réalisé des études sur les enjeux de la circulation routière et ferroviaire et a partagé ses résultats avec la SPIPB, la Ville de Bécancour, le MTMD et le CN pour trouver des solutions communes. NLI s'implique dans son milieu à travers divers comités régionaux (SST, emploi, programme de formation, école de la batterie).

Plusieurs mesures d'atténuation globales mises en place par la SPIPB, la Ville de Bécancour et d'autres organismes permettront d'atténuer les effets cumulatifs des développements industriels liés à la filière batterie dans la région.

## **1.12 Des programmes de mesures d'atténuation adaptés au milieu**

Différents programmes seront mis en place par Nemaska Lithium afin d'atténuer, de compenser ou de bonifier les impacts du projet. À ces programmes s'ajoutera un bouquet de mesures particulières liées à des enjeux spécifiques. Le lecteur est invité à consulter les fiches par enjeux sur le site [une démarche volontaire d'évaluation environnementale et sociale](#) et le tableau synthèse de la section 8 du chapitre 8 de l'ÉES, pour prendre connaissance des mesures particulières envisagées par Nemaska Lithium.

Les programmes de gestion des engagements envers les parties prenantes et envers la Nation W8banaki visent la poursuite du dialogue et de la collaboration amorcés afin de faire face à certaines problématiques sociales et communautaires telles que l'emploi, la formation, les occasions d'affaires, le logement ou l'utilisation du territoire.

Le programme de gestion environnementale et sociale couvre un ensemble de mesures d'atténuation et de procédures visant à limiter les impacts environnementaux et sociaux associés aux activités de construction et d'exploitation.

Le programme de gestion de la circulation cible l'adoption de diverses mesures pour atténuer l'impact de la circulation routière et ferroviaire.

Le programme de mesures d'urgence vise la coordination avec les services de sécurité locaux (police, pompiers) et la brigade d'urgence de la SPIPB en cas d'accident, d'explosion, de déversement ou de rejet, incluant les services d'urgence de la communauté de Wôlinak.

Le programme de santé-sécurité au travail aborde les mesures préventives, les protocoles et les analyses de gestion des dangers en milieu de travail. Des formations obligatoires sur la santé et sécurité, la sécurité routière, la machinerie lourde, la santé mentale et bien-être, la diversité et inclusion et la sensibilisation à la culture autochtone seront diffusés aux travailleurs.

### **1.13 Surveillance et suivi environnementaux**

Des programmes de surveillance et de suivi environnemental (chapitres 11 et 12 de l'ÉES) ont par ailleurs été élaborés pour assurer l'application rigoureuse des mesures d'atténuation et des divers engagements pris par NLI et pour mettre en œuvre des pratiques permettant d'assurer le respect des exigences environnementales tout au long de la construction et de l'exploitation de l'usine.

### **1.14 Développement durable**

**Nemaska Lithium s'est dotée d'une politique de la durabilité. « En plus de participer concrètement aux efforts de transition énergétique du Québec, Nemaska Lithium produira un lithium parmi les plus verts au monde, en partie grâce à l'adoption de technologies éprouvées pour réduire son empreinte » ; NLI sera l'une des exploitations de lithium à base de spodumène à plus faibles émissions de carbone par unité de production au monde.**

Le projet a été évalué en fonction des seize principes énoncés dans la *Loi sur le Développement durable* (chapitre 15 de l'ÉES). Les actions entreprises par NLI illustrent son engagement envers le développement durable.

NLI a démontré de manière proactive son désir d'établir et de maintenir des relations durables avec les communautés d'accueil, les parties prenantes et la Nation W8banaki de Wôlinak en les informant, les consultant et les impliquant tôt dans le processus d'élaboration du projet. Une communication continue pendant toutes les phases du projet (ingénierie, construction et exploitation) sera également maintenue avec les parties prenantes.

NLI a mis en place une série d'initiatives pour développer une connaissance approfondie du milieu récepteur biophysique du projet, entre autres par la réalisation de diverses études et inventaires sur le terrain. Ces efforts ont permis entre autres d'assurer la conformité du projet avec les normes et règlements environnementaux en vigueur, notamment en ce qui concerne les milieux humides et la faune, les eaux usées, les émissions atmosphériques, le

bruit ainsi que la gestion des matières résiduelles et dangereuses en plus d'améliorer l'intégration du projet dans son milieu d'accueil.

L'établissement d'une nouvelle entreprise de transformation de lithium pour la filière de batterie contribuera au développement économique de la région par la création d'emplois directs et indirects tant pour la construction que les opérations futures de l'usine. NLI favorisera le recrutement d'employés dans les communautés d'accueil. Une politique d'achat local a été développée afin de maximiser les retombées économiques locales et régionales. NLI envisage également la création de partenariats à long terme avec les entreprises locales, les organismes socio-économiques et communautaires, la SPIPB et la ville de Bécancour pour favoriser le développement socio-économique local ainsi que l'innovation.

# **CHAPITRE 2**

## **Introduction**

## 2. Introduction

### 2.1 Contexte

Nemaska Lithium inc. (NLI) désire construire et exploiter une usine de transformation du spodumène en hydroxyde de lithium. Cette usine, qui sera construite sur le terrain numéro 9 dans le parc industriel et portuaire de Bécancour, répondra à la demande croissante du marché pour la production de piles lithium-ion dans le cadre des programmes d'électrification des transports.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de la Vallée de la transition énergétique, qui réunit les villes de Bécancour, de Trois-Rivières et de Shawinigan, afin de promouvoir à l'échelle mondiale « le développement de technologies propres et de pratiques innovantes en transition énergétique, en batteries et en électrification, ainsi qu'en hydrogène vert, pour décarboner les milieux industrialo-portuaires et urbains. »

Œuvrant dans l'industrie chimique et des mines, Nemaska Lithium est une entreprise en développement, dont les activités seront intégrées verticalement, de l'extraction minière de spodumène à la fabrication et la commercialisation d'hydroxyde de lithium de grade batterie.

Nemaska Lithium inc. a pour projet de construire une usine de conversion de spodumène à Bécancour visant la production de 34 000 tonnes par an d'hydroxyde de lithium monohydraté (LiOH.H<sub>2</sub>O).

L'usine sera alimentée en concentré de spodumène provenant de la mine Whabouchi de NLI, située dans la région Eeyou Istchee Baie-James, à environ 300 km au nord de Chibougamau, à raison de 235 000 tonnes sèches par année.

Selon l'échéancier actuel du projet, les travaux de construction de l'usine s'échelonnent du début de l'année 2023 à la fin de l'année 2025 pour une mise en service de l'usine au courant de l'année 2026.

L'usine aura une capacité maximale de production de 34 000 tonnes métriques/an d'hydroxyde de lithium, ce qui est en deçà du seuil d'assujettissement de 40 000 tonnes métriques/an inscrit à l'item 17 de la Partie 2 de l'Annexe 1 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1) de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Toutefois, conformément à sa Politique en matière de santé, sécurité et environnement (ÉES, Annexe A), Nemaska Lithium a décidé de produire, à titre volontaire, une étude environnementale et sociale complète de son projet afin de faciliter une implantation harmonieuse de ce dernier dans son milieu d'accueil. Le présent rapport fait état de cette évaluation environnementale et sociale. Bien qu'il s'agisse d'une démarche volontaire, l'approche méthodologique choisie répond aux plus récentes exigences du ministère de

l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour la réalisation des études d'impact, et spécifiquement à l'approche par enjeux qui est dorénavant préconisée par le MELCCFP.

## 2.2 **Initiateur du projet**

L'initiateur du projet est la compagnie Nemaska Lithium inc. (NLI), une entreprise créée en décembre 2020, dont le numéro d'entreprise du Québec est 1176012707 et qui est localisée au 600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 750, Montréal (Québec), H3A 3J2.

L'entreprise Nemaska Lithium est détenue à 50 % par Investissement Québec et à 50 % par la Société Livent, l'un des cinq principaux producteurs mondiaux de lithium.

Nemaska Lithium définit ainsi sa mission : « Être un producteur intégré d'hydroxyde de lithium et assurer une transformation responsable, rigoureuse, fiable et rentable de notre ressource en un produit de haute qualité, dans le respect des communautés dans lesquelles nous opérons. »

### 2.2.1 **Code de conduite**

Nemaska Lithium s'est doté d'un [Code de conduite](#) : « qui réunit nos exigences, normes et procédures principales, encadre nos activités courantes et contribue à ce que ces valeurs fassent partie intégrante de notre quotidien ».

NLI se conforme aux normes et directives internationales, dont la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU. En cas de divergence entre notre Code de conduite et ces normes, règles et règlements, ce sont les normes les plus rigoureuses qui seront appliquées.

Pour NLI, il est de la responsabilité de tout un chacun d'agir avec intégrité. Cinq piliers soutiennent le code de conduite :

1. Prendre soin de notre personnel
2. Travailler avec les autres
3. Communiquer
4. Agir avec bienveillance dans la société
5. Protéger notre entreprise

### 2.2.2 **Politique environnementale et sociale de Nemaska Lithium**

Nemaska Lithium est en processus de mise en place des politiques d'entreprise liées principalement à la santé et sécurité, à l'environnement, à l'embauche, à la formation, etc. Nemaska Lithium mettra également en place des systèmes de gestion de l'environnement et de la santé et sécurité qui seront opérationnels dès le début des activités de construction de l'usine.

Nemaska Lithium prône des activités alliant la préservation de l'environnement, le respect des individus et l'équilibre entre la prospérité économique et la responsabilité liée au développement durable. Nemaska Lithium met en place les outils qui permettront de protéger la vie, la santé et l'environnement pour les générations présentes et futures. La protection du milieu est une priorité de Nemaska Lithium tout en ayant à cœur la rentabilité du projet pour les actionnaires. Nemaska Lithium s'engage entre autres à :

- Respecter les lois et règlements en vigueur et concevoir les infrastructures conformément avec l'esprit de toujours minimiser l'empreinte de celles-ci et de choisir la technologie la plus efficace tout en respectant des choix économiques;
- Faciliter l'utilisation des systèmes de gestion qui seront en place en fournissant l'encadrement et le support adéquat aux employés et aux fournisseurs;
- Responsabiliser les employés et les fournisseurs par des activités de sensibilisation et de formation;
- Être proactif dans les communautés afin de stimuler l'engagement et la participation des communautés locales dans la diversification de leurs compétences et activités;
- Rendre accessibles les plans de gestion, les programmes de suivi et autres politiques autant aux autorités gouvernementales qu'aux membres de la communauté impliqués, aux employés et aux fournisseurs.

NLI s'est aussi dotée d'une [approche de la durabilité](#). « En plus de participer concrètement aux efforts de transition énergétique du Québec, Nemaska Lithium produira un lithium parmi les plus verts au monde, en partie grâce à l'adoption par Nemaska Lithium de technologies éprouvées pour réduire son empreinte » NLI sera entre autres l'une des exploitations de lithium à base de spodumène à plus faibles émissions de carbone par unité de production au monde.

[Son approche envers les communautés d'accueil](#) adopte une démarche globale, innovante et inclusive, en associant une diversité d'organismes et d'intervenants du territoire afin de garantir la meilleure insertion du projet dans son milieu. Cette démarche d'insertion sociale menée sur une base volontaire a comme objectifs principaux :

- D'informer la population, les parties prenantes et les organisations autochtones du territoire de l'existence et de l'avancement du projet;
- D'apporter des réponses aux questions soulevées;
- D'enrichir la démarche volontaire d'évaluation environnementale et sociale et de rendre compte des résultats de cette démarche et plus particulièrement des mesures à mettre en œuvre;
- Mieux comprendre les attentes de la communauté locale et apporter des améliorations afin de générer un meilleur résultat pour tous;
- D'optimiser la conception du projet au fur et à mesure que progressent les échanges.

### 2.2.3 ***Système de gestion de la santé et de la sécurité***

En conformité avec sa Politique en matière de santé, sécurité et environnement (ÉES, Annexe A), Nemaska Lithium fait de la santé et de la sécurité de ses travailleurs une de ses plus grandes priorités. Dans le cadre du présent projet, l'objectif est de créer un environnement de travail sécuritaire et sain afin d'éviter les blessures et les maladies professionnelles. Le principe est que tout accident peut être évité si des mesures sont en place pour les prévenir. Chaque employé a aussi la responsabilité de la personne qui travaille près de lui. Chaque employé doit se conformer au système de gestion de la santé et de la sécurité. De façon à sensibiliser les employés à communiquer l'importance de la santé et de la sécurité pour l'entreprise, Nemaska Lithium met en place les éléments suivants :

- Le protocole d'accueil pour les nouveaux employés et pour les visiteurs;
- L'affichage de messages clés sur des babillards et le rappel constant des éléments clés du système de gestion de la santé et de la sécurité;
- La communication des éléments clés du système de gestion de la santé et de la sécurité aux fournisseurs de service afin qu'ils prennent l'engagement de s'y conformer.

## 2.3 **Consultants**

### 2.3.1 ***Hatch***

NLI a mandaté la firme Hatch pour la réalisation de la présente évaluation environnementale et sociale.

Employant plus de 9 000 professionnels, Hatch est une firme d'ingénierie fondée en 1955, dont le siège social est situé à Mississauga en Ontario. Hatch, une société multidisciplinaire internationale, possède plus de 50 bureaux répartis à travers le monde. La firme offre des services d'ingénierie, d'environnement, de consultation, de conception de technologie ou de développement de procédés. Elle accompagne ses clients à toutes les étapes de réalisation des projets, incluant la gestion de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction. À ce jour, Hatch a réalisé des projets dans plus de 150 pays répartis en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.

Elle s'est adjoint les services de sous-traitants suivants :

- **FNX-INNOV** est une firme d'ingénierie québécoise qui innove grâce à la créativité de ses spécialistes et au savoir-faire de ses équipes multidisciplinaires pour réaliser des projets d'envergure qui répondent aux défis d'aujourd'hui et de demain. FNX-INNOV était responsable de l'échantillonnage et de l'analyse des eaux de surface, des sédiments et des eaux souterraines.
- **Groupe BC2** déploie la créativité et l'innovation pour la mise en œuvre de l'aménagement du territoire et des stratégies à long terme. À l'écoute de leurs clients et de leurs besoins, leurs experts recommandent une approche structurante et réfléchie qui

contribue à l'amélioration des milieux de vie à taille humaine. Ils créent des espaces vivants, actifs, économiquement viables et socialement engageants. Groupe BC2 a réalisé l'évaluation environnementale visuelle pour le projet.

- **Intervia** est une firme d'ingénierie avec un profil unique d'expertise dans le domaine de la planification et de la gestion de la mobilité ainsi que des communications de projet et des relations communautaires. Intervia était responsable de l'étude de circulation routière, ferroviaire et maritime.

### **2.3.2 Transfert Environnement et Société**

Transfert Environnement et Société (TES) utilise une approche qui tient compte des attentes et des préoccupations des intervenants du projet. La mission de l'entreprise est de bâtir des ponts entre les initiateurs de projets et les communautés. Il favorise ainsi un véritable dialogue, qui est la condition préalable à un développement responsable, durable et acceptable. TES était responsable de la consultation et de la mobilisation des parties prenantes locales et régionales, notamment le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.

### **2.3.3 Le bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki**

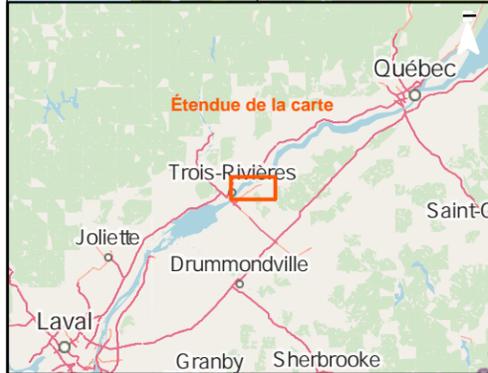
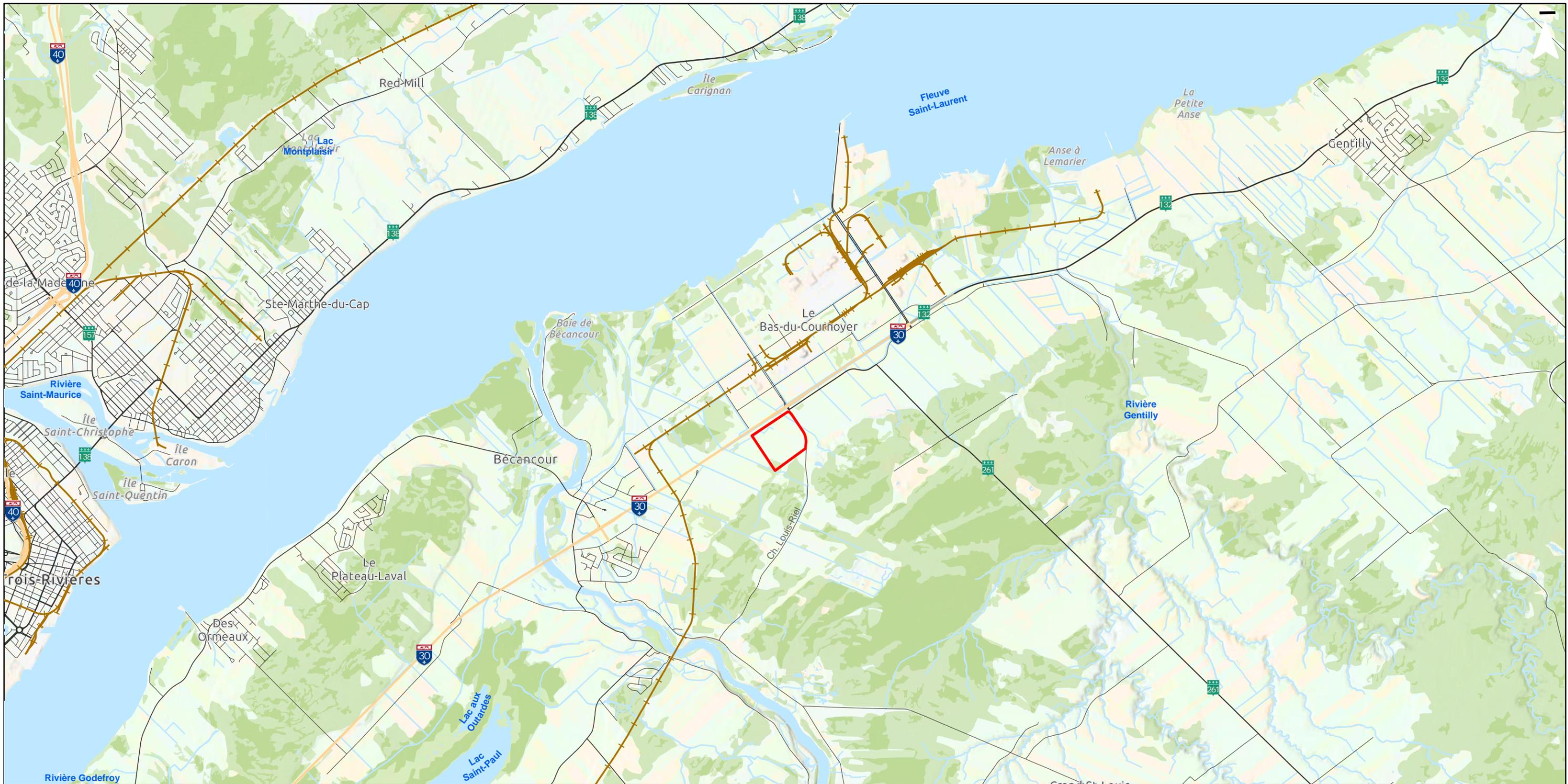
La Nation W8banaki (Abénakis) s'est dotée d'une entité responsable de la gestion des questions territoriales et de la documentation des savoirs et de l'histoire w8banakiak. Le bureau du Ndakina est un département faisant partie intégrante du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki et se compose d'une équipe multidisciplinaire dont les objectifs sont de répondre à ces préoccupations. Le bureau du Ndakina a été responsable de l'achèvement de l'évaluation archéologique du lot numéro 9 de la SPIPB et de la production et de la révision de certains chapitres du rapport d'évaluation environnementale et sociale du projet de NLI, notamment celui sur l'évaluation des effets du projet sur les droits de la Nation W8banaki.

### **2.3.4 Le bureau Environnement et terre Wôlinak, Conseil des Abénakis de Wôlinak**

Le bureau Environnement et terre Wôlinak a réalisé la caractérisation sommaire de l'habitat et l'inventaire acoustique des chiroptères et la production et la révision de certains chapitres du rapport d'évaluation environnementale et sociale du projet de NLI, notamment celui sur l'évaluation des effets du projet sur les droits de la Nation W8banaki.

## **2.4 Localisation du projet**

L'usine sera située sur le terrain n° 9 de la SPIPB qui est actuellement vacant et qui est situé au sud-ouest de l'intersection du boulevard Bécancour et du chemin Louis-Riel, tel que présenté sur la Carte 2-1. Le site est situé à environ 2,8 km au sud-est du fleuve Saint-Laurent et à 3,0 km à l'est de la rivière Bécancour. Le ruisseau du Petit chenal d'en Bas traverse la portion nord-est du site. Celui-ci rejoint le fleuve Saint-Laurent.



LE PRÉSENT DESSIN A ÉTÉ PRÉPARÉ À L'USAGE EXCLUSIF DE NEMASKA LITHIUM INC. (LE «CLIENT») ET EST ÉMIS EN VERTU DE L'ENTENTE PERTINENTE ENTRE LE CLIENT ET [HATCH LTÉE] («HATCH»), À MOINS D'UNE ENTENTE ÉCRITE CONTRAIRE CONCLUE AVEC LE CLIENT OU À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE SUR CE DESSIN. (A) HATCH DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA FIABILITÉ DU DESSIN OU À L'UTILISATION DE CELUI-CI PAR TOUT TIERS ET QUANT À TOUTE LES MODIFICATION OU À TOUT MAUVAIS USAGE DU DESSIN PAR LE CLIENT, ET (B) CE DESSIN EST CONFIDENTIEL, ET TOUS LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE Y ÉTANT INCORPORÉS OU MENTIONNÉS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DE HATCH.

0 2 4 (Km)

NOTES  
Système de coordonnées : NAD 1983 MTM zone 8  
Source de données : OpenStreetMap, AQRéseau, Banque de données topographique du Québec, CanVec

### Légende

- Autoroute
- Cours d'eau
- Réseau ferroviaire
- Route
- Étendue d'eau
- Site du projet




**Titre de projet :** Usine de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour - Évaluation environnementale et sociale

**Titre de la carte :** Localisation du projet

ECHELLE	DOCUMENT No.	REV	Date
1:60000	H367631-B943-840-066-0001	Final	4/10/2023

**Carte 2-1 : Localisation du projet**

## 2.5 Considérations méthodologiques

Cette évaluation environnementale et sociale (EES) présente l'état de référence des conditions des milieux naturel et humain de la zone d'étude au moment des inventaires et de la rédaction. Les informations environnementales et sociales existantes disponibles pour le terrain n° 9 et pour la SPIPB en général ainsi que pour les inventaires sur le terrain et la collecte de données propres au site ont été utilisées pour décrire l'environnement de référence et l'évaluation des impacts sur les environnements biophysiques et humains. Cette collecte de données a été complétée par des contributions du GCNWA et des parties prenantes locales.

Lors de la réalisation de cette EES, les spécialistes de Hatch ont utilisé des méthodes reconnues pour identifier les sources d'impact liées aux activités du projet, décrire et évaluer les impacts environnementaux et sociaux du projet et élaborer des mesures d'atténuation des impacts. L'évaluation des impacts environnementaux et sociaux, l'élaboration des mesures d'atténuation et des programmes de surveillance et de suivi ont tenu compte des préoccupations des parties prenantes et du GCNWA lors des consultations menées par NLI et TES. L'ingénierie du projet a été réalisée par Hatch.

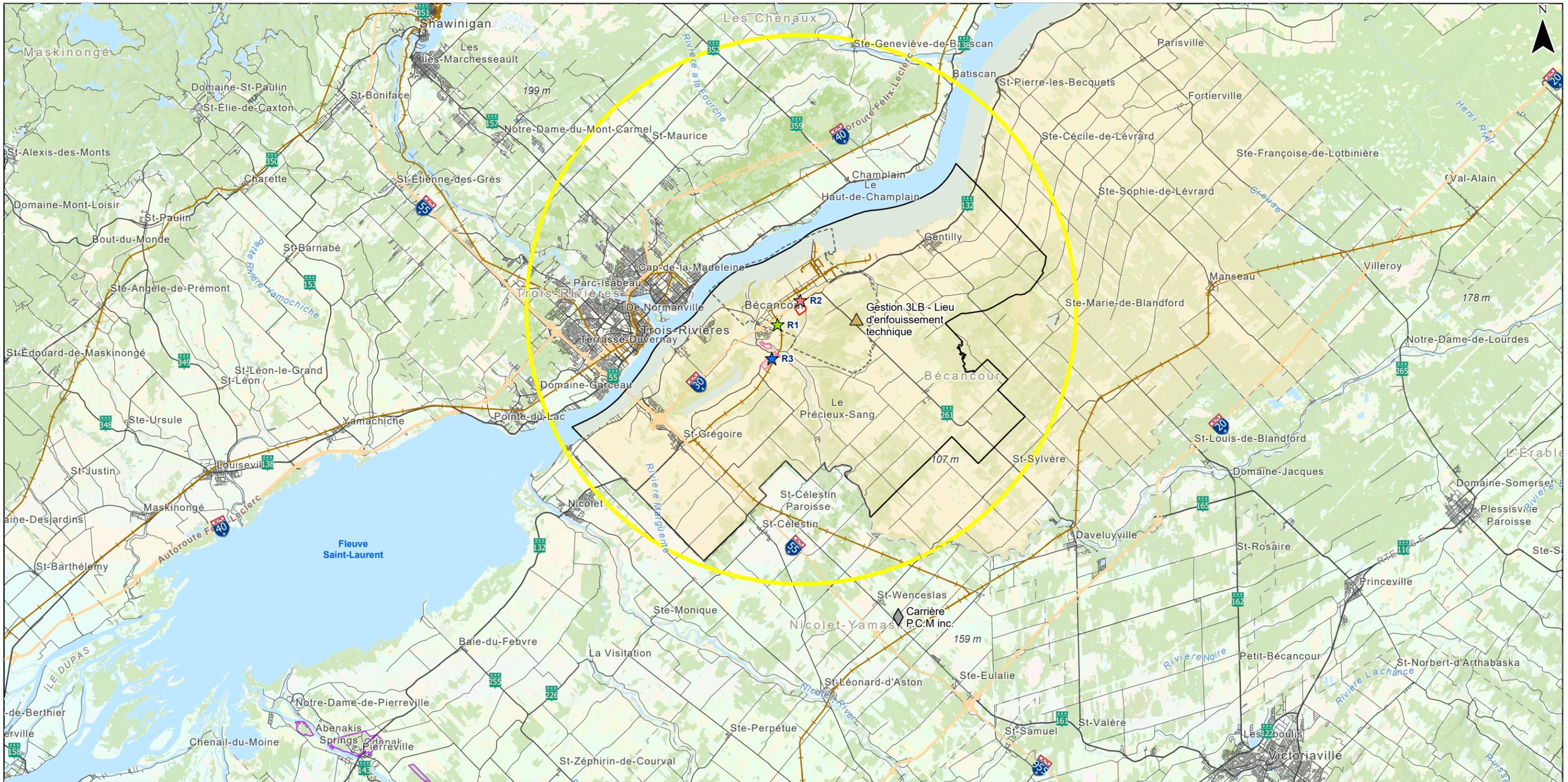
## 2.6 Délimitation de la zone d'étude

Afin d'identifier les effets directs et indirects du projet, trois zones d'étude distinctes sont utilisées dans cette évaluation environnementale et sociale.

La première zone d'étude, connue sous le nom de zone d'étude restreinte, correspond au site de la future usine, c'est-à-dire sur le terrain n° 9 de la SPIPB. Elle est principalement utilisée pour décrire les effets potentiels directs du projet sur les composantes valorisées de l'environnement (CVE) physique et biologique à l'intérieur des limites du site.

Une deuxième zone d'étude, nommée zone d'étude locale, est utilisée pour évaluer les impacts du projet sur les composantes environnementales et sociales valorisées (CVE) qui peuvent s'étendre au-delà des limites du terrain n° 9. Elle comprend la SPIPB, ainsi que les limites administratives de la municipalité de Bécancour et celles de la communauté abénaquise de Wôlinak.

Une troisième zone d'étude, connue sous le nom de zone d'étude régionale, correspond à un cercle d'un rayon de 20 kilomètres centré sur le terrain n° 9. Ce secteur, qui comprend notamment les villes de Nicolet et de Trois-Rivières, sert à décrire les effets sur l'environnement humain en général, particulièrement au niveau socio-économique. Ces zones d'étude sont illustrées à la Carte 2-2 suivante:



LE PRÉSENT DESSIN A ÉTÉ PRÉPARÉ À L'USAGE EXCLUSIF DE NEMASKA LITHIUM INC. (LE «CLIENT») ET EST ÉMIS EN VERTU DE L'ENTENTE PERTINENTE ENTRE LE CLIENT ET [HATCH LTÉE] («HATCH»), À MOINS D'UNE ENTENTE ÉCRITE CONTRAIRE CONCLUE AVEC LE CLIENT OU À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE SUR CE DESSIN. (A) HATCH DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA FIABILITÉ DU DESSIN OU À L'UTILISATION DE CELUI-CI PAR TOUT TIERS ET QUANT À TOUTE LES MODIFICATION OU À TOUT MAUVAIS USAGE DU DESSIN PAR LE CLIENT, ET (B) CE DESSIN EST CONFIDENTIEL, ET TOUTS LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE Y ÉTANT INCORPORÉS OU MENTIONNÉS DEMEURENT LA PROPRIÉTÉ DE HATCH.

NOTES  
 Système de coordonnées : NAD 1983 MTM zone 8  
 Source de données : OpenStreetMap, AQRéseau, Banque de données topographique du Québec, CanVec

**Légende**

◆ Carrière P.C.M inc.	— Cours d'eau	■ MRC de Bécancour
▲ Gestion 3LB	— Réseau ferroviaire	□ Municipalité
★ Bureau de la SPIP	— Route	□ Zone d'étude restreinte
★ Communauté Abénakis de Wôlinak	— Communauté Odanak	□ Zone d'étude locale (Municipalité de Bécancour)
★ Voisin résidentiel 7675, rue Désormeaux	— Communauté Wôlinak	□ Zone d'étude régionale (Rayon de 20 km)
— Autoroute	— Étendue d'eau	
	— Limite du parc industriel de la SPIP	

<b>HATCH</b>		<b>Nemaska Lithium</b>	
<b>Titre de projet : Usine de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour - Évaluation environnementale et sociale</b>			
<b>Titre de la carte : Limites des zones d'étude</b>			
<b>ECHELLE</b> 1:275000	<b>DOCUMENT No.</b> H367631-0000-000-274-0002	<b>REV</b> Final	<b>Date</b> 2023-05-09

**Carte 2-2 : Limites des zones d'étude**

## 2.7 Structure du rapport

La table des matières du rapport comprend les chapitres suivants :

**Chapitre 1** : Sommaire exécutif

**Chapitre 2** : Introduction

**Chapitre 3** : Justification et variantes du projet

**Chapitre 4** : Démarche et engagement avec la communauté et les parties prenantes au projet

**Chapitre 5** : Démarche et engagement avec la Nation W8banaki

**Chapitre 6** : Description du projet

**Chapitre 7** : Description des enjeux et composantes valorisées de l'environnement (CVE)

**Chapitre 8** : Évaluation des impacts et mesures d'atténuation

**Chapitre 9** : Droits de la Nation W8banaki

**Chapitre 10** : Évaluation des effets cumulatifs

**Chapitre 11** : Programme de surveillance environnementale

**Chapitre 12** : Programme de suivi environnemental

**Chapitre 13** : Plan des mesures d'urgence

**Chapitre 14** : Changements climatiques et gaz à effet de serre

**Chapitre 15** : Développement durable

# **CHAPITRE 3**

## **Justification et variantes du projet**

### **3. Justification et variantes du projet**

Les prochaines sections présentent la raison d'être du projet, le cadre légal, un résumé du projet, le calendrier de réalisation ainsi que les variantes du projet analysées.

#### **3.1 Raison d'être du projet**

Dans le contexte des changements climatiques, les sociétés se tournent de plus en plus vers les ressources d'énergie renouvelable. Le lithium est un matériau critique de la transition énergétique, puisqu'il est un élément essentiel à la production des batteries qui permettent d'emmagasiner l'énergie produite par des sources d'énergie renouvelable.

Le Projet d'usine de transformation de Nemaska Lithium sera un vecteur de la transition énergétique puisqu'il permettra d'alimenter le marché des batteries lithium-ion destinées principalement au marché des véhicules électriques. Ce projet, entièrement québécois, permettra à Nemaska Lithium de convertir le spodumène extrait de sa mine Whabouchi, située en Eeyou Istchee, en hydroxyde de lithium à l'usine de Bécancour<sup>[1]</sup>.

Le Projet s'inscrit également dans la stratégie du Gouvernement du Québec de développement d'une filière de batterie à partir des minéraux situés sur son territoire<sup>[2]</sup>. Le Gouvernement compte « tirer profit, de façon responsable et durable, de la richesse minière québécoise » et de « renforcer la position du Québec en tant que fournisseur mondial de batteries, de l'extraction minière jusqu'à la fabrication des composantes clés »<sup>[2]</sup>.

Nemaska Lithium fait partie d'une série de grands joueurs qui ont annoncé leur volonté de s'installer dans le parc industriel et portuaire de Bécancour qui se positionne comme la plaque tournante de la filière batterie pour l'électrification des transports<sup>[3]</sup>.

#### **3.2 Cadre légal en environnement**

NLI devra obtenir plusieurs autorisations gouvernementales et municipales afin de construire et d'exploiter l'usine de conversion de spodumène qui sera située à Bécancour. Tout d'abord, la réalisation du projet nécessitera l'obtention d'une autorisation en vertu de l'article 22 de la

Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2; LQE) auprès de MELCCFP laquelle s'appliquera aux différentes composantes suivantes du projet:

- La construction d'un établissement industriel en vertu du 1<sup>er</sup> paragraphe du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 22;
- L'exploitation d'un établissement visé en vertu du 1<sup>er</sup> paragraphe du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 22;
- Les travaux dans les milieux humides et hydriques en vertu du 4<sup>e</sup> paragraphe du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 22;

- L'installation de conduites reliées à l'aqueduc municipal, à l'égout municipal et à l'aménagement du système de gestion des eaux pluviales en vertu du 3<sup>e</sup> paragraphe du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 22;
- L'installation et l'exploitation des appareils ou des équipements de traitement des eaux avant rejet dans l'environnement en vertu du 3<sup>e</sup> paragraphe du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 22;
- L'installation et l'exploitation de chacun des appareils et des équipements destinées à prévenir, diminuer ou faire cesser le dégagement de contaminants dans l'atmosphère en vertu du 6<sup>e</sup> paragraphe du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 22.

Pour ce faire, NLI devra soumettre une demande d'autorisation ministérielle au MELCCFP qui devra analyser la conformité du projet au regard du cadre législatif québécois préalablement à l'octroi de l'autorisation.

Il est à noter que le projet n'est pas assujéti à la procédure d'évaluation environnementale au sens de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Q-2) et du cadre réglementaire qui en découle. En effet, le taux de production de l'usine de 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an est sous le seuil de 40 000 tonnes par an associé à la métallurgie extractive (catégorie 17) du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r.23.1). La démarche d'évaluation environnementale faisant l'objet de ce rapport est volontaire et reflète la volonté de NLI de développer un projet responsable et durable.

NLI devra obtenir un permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

NLI devra aussi obtenir un permis pour la possession et l'utilisation de substances nucléaires et d'appareils à rayonnement auprès de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (pour les équipements de laboratoire).

NLI devra également obtenir un permis de construction auprès de la Ville de Bécancour.

Enfin, NLI devra déclarer ses émissions de gaz à effet de serre et devra participer au marché du carbone puisque ses émissions seront au-dessus du seuil de 25 000 tonnes métriques eqCO<sub>2</sub> défini dans le *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre* (Q-2, r.46.1).

### 3.3 Résumé du projet

Le Projet d'usine de conversion de NLI consiste à convertir le spodumène provenant de sa mine de lithium à Whabouchi en hydroxyde de lithium destiné au marché des batteries. Le spodumène arrivera par train à son usine de Bécancour et sera transformé en suivant les étapes du procédé conventionnel LHM (Tableau 3-1) de production de l'hydroxyde de lithium. Le spodumène passera tout d'abord par l'étape de calcination et de sulfatation avant d'être envoyé à la lixiviation. S'ensuivra la purification, la caustification et pour finir, la cristallisation

et l'emballage. L'hydroxyde de lithium produit sera ensuite envoyé aux différents clients par camion dans des sacs scellés. Quatre principaux résidus de procédé seront produits, soit l'aluminosilicate, le résidu de purification, le sulfate de sodium ainsi que le résidu de gâteau de sels (gypse). Tous les résidus seront disposés dans un site autorisé au cours des premières années d'exploitation de l'usine. L'objectif à plus long terme est de valoriser l'aluminosilicate, le résidu de purification et le sulfate de sodium, tous des résidus non dangereux, notamment en agriculture et dans les industries de production du béton et de céramiques.

### **3.3.1 Construction**

La section 6.7 chapitre 6 présente les étapes et l'échéancier des activités de construction. Environ une cinquantaine de travailleurs seront mobilisés au début des travaux de préparation du site. Ce nombre augmentera progressivement avec l'avancement des travaux pour atteindre une pointe d'environ 1 200 travailleurs mobilisés à la moitié du troisième trimestre de 2024. Le nombre de travailleurs restera plutôt stable au cours des mois qui suivront, pour ensuite redescendre progressivement à partir du deuxième trimestre de 2025 jusqu'à la fin des travaux et la mise en service de l'usine.

### **3.3.2 Exploitation**

L'usine sera en opération 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par année. Près de 200 employés seront embauchés pour exécuter les activités d'exploitation, dont principalement des opérateurs de production et des techniciens. Les frais d'exploitation de l'usine sont évalués à plus de 175 millions de dollars par année. Ceux-ci généreront d'importantes retombées économiques locales et régionales, considérant la mise en œuvre de la *Politique d'achat local de Nemaska Lithium inc.* (ÉES, Annexe B).

### **3.3.3 Cessation des activités et démantèlement de l'usine**

Le plan de fermeture de l'usine est présenté sommairement à la section 6.9 du chapitre 6 du présent rapport d'évaluation environnementale et sociale.

## **3.4 Calendrier de réalisation**

Les travaux de préparation de terrain et d'excavation ont commencé en janvier 2023. Les travaux de construction, comprenant le bétonnage des fondations et les bâtiments de l'usine, commenceraient vers la fin de l'été 2023 pour se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2025. Enfin, la mise en service de l'usine est prévue s'amorcer à l'été 2025 et se poursuivre jusqu'au printemps 2026.

## **3.5 Variantes du projet**

Les prochaines sections présentent les différentes variantes du projet quant au choix du site, du procédé et à certaines options d'optimisation du projet.

### 3.5.1 **Choix de site**

Avant de choisir le site n° 9 de Bécancour, NLI a procédé à une étude de choix de site afin d'évaluer les différentes variantes pour localiser son usine de conversion de lithium. Au total, 29 terrains ont été identifiés.

Après cette sélection initiale, cette liste a été réduite à 7 terrains :

- Un terrain dans le quartier de Grand-Mère à Shawinigan;
- Site n° 5 du parc industriel de Bécancour;
- Site n° 9 du parc industriel de Bécancour;
- Un terrain du parc industriel de Val-d'Or;
- Un terrain du parc industriel du Port de Saguenay;
- Un terrain dans le quartier Saint-Georges-de-Champlain à Shawinigan;
- Un terrain dans le Parc industriel et portuaire Perron à Valleyfield.

Une série de critères ont été comparés dans l'étude de choix de site. Outre les coûts d'acquisition et les coûts d'opération, les enjeux environnementaux, l'acceptabilité sociale, la faisabilité technique et la constructibilité ont été considérés dans l'étude préliminaire.

Le terrain situé dans le quartier de Grand-Mère à Shawinigan n'a pas été retenu puisqu'il comportait des passifs environnementaux connus, était sujet à des inondations, présentait une topographie accidentée et des restrictions d'accès et d'espace.

Le terrain situé dans le parc industriel de Val-d'Or n'a pas été retenu parce qu'il y avait beaucoup de milieux humides et hydriques qui auraient été affectés par le projet. Il y avait aussi des incertitudes quant à la possibilité d'être relié au réseau électrique d'Hydro-Québec.

Le terrain situé dans le parc industriel du Port de Saguenay n'a pas été retenu, puisque la construction de l'usine aurait requis des investissements en capitaux très élevés par rapport aux autres sites. Il présentait également des risques au niveau de l'échéancier pour le raccordement aux services publics.

Le terrain situé dans le quartier Saint-Georges-de-Champlain à Shawinigan n'a pas été retenu en raison de sa proximité avec un développement résidentiel et à la complexité de raccorder les services nécessaires à l'opération de l'usine au site.

Le terrain situé dans le Parc industriel et portuaire Perron à Valleyfield n'a pas été retenu à cause de sa forme longiligne, ce qui complexifiait l'aménagement de l'usine, et pour des raisons liées au délai de modification du zonage pour construire l'usine.

Enfin, les sites n° 5 et n° 9 du parc industriel de Bécancour se sont démarqués des autres sites pour plusieurs facteurs :

- L'acceptabilité sociale est bonne dans le parc industriel de Bécancour puisqu'il y a un intérêt marqué le développement des industries lourdes liées aux batteries au lithium dans ce secteur. De plus, aucune habitation n'est située à proximité des sites n° 5 et n° 9, ce qui réduit les risques de nuisances associées aux opérations de l'usine;
- Tous les services nécessaires à l'usine de conversion sont présents dans le parc industriel de Bécancour (électricité, gaz naturel, égouts, eau potable, eau industrielle, fournisseurs, chemin de fer, autoroute, etc.);
- Les enjeux environnementaux sont moins complexes sur les sites de la SPIPB. En effet, ces sites sont zonés industriels, ils ne sont pas situés en zone inondable et la superficie de milieux humides est moindre que celle d'autres sites considérés. De plus, aucune espèce menacée ou vulnérable n'avait été répertoriée sur ces sites au moment de réaliser l'étude de choix de site.

À la suite de l'étude de choix de site, le site n° 5 a été retiré des terrains disponibles par la Société du parc industriel de Bécancour (SPIPB) puisqu'il a été réservé pour un autre projet. Le site n° 9 a donc été retenu par NLI pour son projet.

### **3.5.2** *Choix de procédé*

Une étude pour le choix du procédé a été réalisée par NLI afin de sélectionner le procédé le plus approprié pour convertir le spodumène en lithium d'une qualité adéquate pour satisfaire les exigences du marché des batteries pour les véhicules électriques. Quatre procédés ont été retenus pour l'étude. Le Tableau 3-1 présente les procédés retenus ainsi que les avantages et désavantages de chacun.

Le procédé conventionnel LHM a été retenu puisqu'il représentait moins de risques technologiques, un coût d'investissement inférieur, moins d'émissions de GES et une consommation d'eau plus basse que celle des autres procédés étudiés.

Tableau 3-1 : Étude comparative des choix de procédé industriel

Procédé	Particularité du procédé	Avantage	Désavantage
<b>Électrolyse membranaire</b> (procédé Nemaska)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédé développé et breveté par NLI</li> <li>- Cuisson du concentré à l'acide sulfurique pour produire du sulfate de lithium</li> <li>- Conversion du sulfate de lithium en hydroxyde de lithium par électrolyse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très bonne qualité du produit fini</li> <li>- Faible coût d'opération par tonne</li> <li>- Échéancier de construction et de mise en route rapide</li> <li>- Moins de GES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût élevé d'investissement par tonne</li> <li>- Nécessite beaucoup d'électricité</li> <li>- Grande consommation d'eau</li> <li>- Risque technologique élevé (nouveau procédé)</li> </ul>
<b>Procédé conventionnel LHM</b> (lithium hydroxyde monohydrate)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cuisson du concentré à l'acide sulfurique pour produire du sulfate de lithium</li> <li>- Conversion du sulfate de lithium en hydroxyde de lithium par voie chimique avec ajout de soude caustique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible coût d'investissement par tonne</li> <li>- Moins de GES</li> <li>- Faible consommation d'eau</li> <li>- Risque technologique faible (procédé éprouvé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût élevé d'opération par tonne</li> <li>- Grande quantité de résidus de procédé</li> </ul>
<b>Procédé conventionnel LC</b> (lithium carbonate)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cuisson du concentré à l'acide sulfurique pour produire du sulfate de lithium</li> <li>- Conversion du sulfate de lithium en carbonate de lithium par voie chimique avec ajout de carbonate de sodium</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible consommation d'eau</li> <li>- Risque technologique faible (procédé éprouvé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revenus plus bas (prix du carbonate de lithium inférieur au prix de l'hydroxyde de lithium)</li> <li>- Coût élevé d'opération par tonne</li> <li>- Grande quantité de résidus de procédé</li> <li>- Plus de GES</li> </ul>
<b>Lixiviation sous pression</b> (procédé Outotec)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en pâte et lixiviation du concentré avec du carbonate de sodium pour produire du carbonate de lithium</li> <li>- Conversion du carbonate de lithium en hydroxyde de lithium par voie chimique avec ajout de chaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible consommation d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût élevé d'opération par tonne</li> <li>- Échéancier construction et mise en route longue</li> <li>- Grande quantité de résidus de procédé</li> <li>- Plus de GES</li> <li>- Risque technologique élevé (nouveau procédé)</li> </ul>

### 3.5.3 *Élément d'optimisation du projet*

Certaines variantes au sein même du procédé conventionnel LHM et de l'aménagement de l'usine ont été étudiées afin, entre autres, de limiter l'impact de l'usine sur l'environnement. Cette section présente certains choix techniques liés à l'aménagement de l'usine et du procédé.

Tout d'abord, la dérivation du ruisseau du Petit chenal d'en Bas avait été considérée. Une autre option a également été considérée, soit l'aménagement de ponceaux dans le ruisseau permettant l'accès au stationnement situé au sud-est du site de l'usine, ainsi que l'aménagement d'une aire de circulation des camions au nord-est du site. Ces deux options ont été écartées en raison d'empiètements importants sur le ruisseau du Petit chenal d'en Bas et de sa bande riveraine. La modification du plan d'implantation de l'usine limitant au minimum l'empiètement sur la rive et le littoral de ce ruisseau a été retenue. Seuls deux exutoires du système de gestion des eaux pluviales du site de l'usine empiètent sur la rive et le littoral du ruisseau du Petit chenal d'en Bas. Les superficies d'empiètement sont cependant minimales, lorsque comparées à celles des deux premières options envisagées.

Un système de ventilation à récupération d'énergie a été retenu pour optimiser la consommation énergétique de l'usine.

Les moteurs des équipements fixes (convoyeurs, pompes, etc.) à l'usine seront munis de contrôleurs à fréquence variable pour améliorer le bilan énergétique de l'usine.

L'eau de procédé, c'est-à-dire l'eau qui entre en contact avec le lithium, circulera dans l'usine en boucle fermée. Ce choix de conception a été fait pour minimiser les effluents et les rejets de lithium dans l'environnement.

Les équipements mobiles dans l'usine, tels que les chariots élévateurs, les plateformes élévatrices à ciseaux et les autres petits équipements mobiles de maintenance seront alimentés électriquement afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réduire l'impact de l'usine sur la qualité de l'air.

En opération normale, l'acide sulfurique et la soude caustique seront livrés par train, et non par camion, pour réduire la quantité de camions sur les routes, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre associées au transport et pour réduire le risque de déversements de produits dangereux sur les voies publiques et dans l'environnement. De plus, le déchargement des wagons d'acide sulfurique et de soude caustique sera effectué par le dessus des wagons en utilisant de l'air comprimé, au lieu de pomper les produits par le dessous du wagon, afin de réduire les risques de déversement accidentels.

Le spodumène sera livré dans des wagons étanches. Les convoyeurs qui achemineront le spodumène dans l'usine et le procédé seront également étanches. Ce choix a été fait pour réduire l'exposition des travailleurs à la silice cristalline, pour contrôler la teneur en humidité

du spodumène, pour limiter l'impact sur la qualité de l'air et pour éviter de contaminer les eaux pluviales.

Bien que plus dispendieux, des équipements alimentés à l'électricité, au lieu du gaz naturel, ont été retenus pour le four de cuisson acide afin de réduire l'impact dans l'air ambiant et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'usine.

Le stockage en silos de l'aluminosilicate, des résidus de purification et de sulfate de sodium ont été choisis plutôt que le stockage en pile à l'extérieur pour réduire les nuisances liées aux poussières, pour éviter de contaminer les eaux pluviales et pour faciliter les opérations de chargement de camions.

Un séchoir pour le résidu de purification a été rajouté dans le projet pour réduire la teneur en eau de ce résidu et par conséquent le volume (tonnage) de résidus à transporter vers le lieu d'enfouissement technique. Cette optimisation diminue le nombre de camions sur les voies publiques.

Un cristallisateur supplémentaire a été inclus dans la conception de l'usine pour cristalliser le résidu de la purge. Initialement, la purge de cristallisation fortement basique (pH≈12) était envoyée pour disposition hors site sous forme liquide. Cependant, l'investissement supplémentaire pour l'ajout d'un cristallisateur a été jugé avantageux pour le projet. En effet, le cristallisateur permet d'obtenir un résidu solide non dangereux sous forme de sels. Ceci a pour effet de faciliter la gestion du résidu (gestion d'un solide inerte au lieu d'un liquide dangereux), de réduire le nombre de camions sur les routes et d'éliminer le risque de déversement de produits danger<sup>[3]</sup>.

### 3.6 Référence

- [1] Nemaska Lithium, «Accueil,» 2022. [En ligne]. Available: <https://nemaskalithium.com/fr/>.
- [2] Ministère de l'Économie et de l'Innovation, «Stratégie québécoise de développement de la filière batterie,» 12 octobre 2021. [En ligne]. Available: <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/strategies/strategie-quebecoise-de-developpement-de-la-filiere-batterie/>.
- [3] Le Nouvelliste numérique, «Filière batterie: une manne de 4 milliards \$ et 4000 emplois,» 4 avril 2022. [En ligne]. Available: <https://www.lenouvelliste.ca/2022/04/04/filiere-batterie-une-manne-de-4-milliards--et-4000-emplois-85fe3808219220e0fc1c8340c1785a14>.
- [4] Conseil des Abénakis de Wôlinak, «Histoire,» s.d.a.
- [5] Gouvernement du Canada, «Protocole sur la consultation et l'accommodement des Abénakis entre les Abénakis et le gouvernement du Canada,» Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2021.
- [6] GCNWA, «Guide d'information sur les ressources forestières sensibles de la Nation W8banaki,» 2014.
- [7] GCNWA, «Chasse et pêche,» Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2022.
- [8] NLI, «La nouvelle Nemaska Lithium, Nemaska Lithium Inc. (NLI),» 2021.
- [9] Hatch, «Photographie d'inventaires des milieux humides, terrain no.9 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB),» Bécancour, 2021.
- [10] Emploi-Québec, "ATLAS EMPLOI CENTRE-DU-QUÉBEC," 2015., Montréal, Québec: Emploi-Québec, 2015.
- [11] Emploi-Québec, ATLAS EMPLOI CENTRE-DU-QUÉBEC,, Montréal, 2015.

# **CHAPITRE 4**

## **Démarche et engagement avec la communauté et les parties prenantes**

## 4. Démarche et engagement avec la communauté et les parties prenantes

Tel que décrit au chapitre 2, Nemaska Lithium (NLI) s'est livré volontairement à une démarche d'évaluation environnementale et sociale selon les directives provinciales de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement pour son projet d'usine à Bécancour. Dans cette directive, il est mentionné que des démarches d'information et de consultation doivent être entamées dès le démarrage d'un projet afin de donner l'occasion aux parties prenantes d'exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations par rapport au projet proposé. Ces démarches peuvent prendre différentes formes selon, notamment, les besoins des parties, la nature du projet, sa localisation et ses impacts appréhendés sur le territoire d'insertion. Elles doivent à tout le moins permettre aux acteurs concernés d'être adéquatement informés du projet, de faire valoir leurs préoccupations et, s'il y a lieu, d'influencer le projet pour en atténuer les effets négatifs sur les communautés et leur environnement<sup>[1]</sup>.

Le Ministère recommande également de poursuivre le dialogue en continu avec les acteurs interpellés par le projet, en mettant en œuvre des activités d'information et de consultation durant toutes les phases de réalisation du projet (construction, exploitation et fermeture). L'objectif est de maintenir une relation de confiance avec le milieu d'accueil et d'apporter, si possible, des changements dans les activités liées au projet en fonction des préoccupations et des commentaires exprimés par les acteurs consultés<sup>[1]</sup>.

Afin de concevoir un projet d'usine qui s'insère le plus harmonieusement possible dans le milieu d'accueil, NLI a déployé à partir de l'automne 2021 une démarche d'insertion sociale du projet auprès de diverses parties prenantes, et de la Nation W8banaki<sup>1</sup>, qui se poursuivra

Ce chapitre présente d'abord l'approche et les objectifs de la démarche d'insertion sociale, de même que les activités d'information et de consultation mises en place au cours de ses 3 phases. On y traite ensuite des préoccupations, questions, commentaires et attentes face au projet et notés tout au long de la démarche, de même que des réponses qui ont été apportées par NLI pour y répondre. Enfin, les activités prévues dans le cadre du projet pour faire suite aux trois premières phases de la démarche d'insertion sociale sont présentées.

### 4.1 Présentation de la démarche d'insertion sociale

#### 4.1.1 Approche et objectifs

Nemaska Lithium a mis en œuvre une démarche d'insertion sociale qui se distingue par son aspect novateur et son équipe ouverte et collaboratrice. Pour ce faire, trois axes clés ont

---

<sup>1</sup> Se référer au chapitre 5 de l'évaluation qui résume la démarche d'engagement auprès de la Nation W8banaki.

guidé sa planification et son développement. En premier lieu, l'importance était de bâtir et de consolider des liens de confiance avec les parties prenantes et les organisations de la Nation W8banaki en établissant un cadre sincère et transparent de dialogue et d'information. Puis, NLI a eu à cœur de devenir un partenaire du milieu agissant favorablement pour le développement et la vitalité du territoire. Nouer des partenariats et travailler de concert avec les acteurs des territoires et des communautés pour trouver des mesures et solutions permettant de réduire au maximum l'empreinte environnementale et sociale du projet ont représenté le fil conducteur des actions entreprises tout au long de la démarche d'insertion sociale. Pour finir, en tant qu'entreprise socialement responsable et respectueuse de l'environnement, Nemaska Lithium s'est appliquée à s'engager activement dans la mise en place de solutions innovantes autant techniques que sociales contribuant à la stimulation de la filière de l'électrification des transports et à la création d'opportunités d'affaires régionales et provinciales.

Plus largement, les objectifs principaux étaient :

- d'informer la population, les parties prenantes et les organisations de la Nation W8banaki de la portée du projet et de son avancement,
- d'apporter des réponses aux questions soulevées,
- d'enrichir la démarche volontaire d'évaluation environnementale et sociale de Nemaska Lithium,
- de comprendre les attentes locales et les points de vigilance à considérer dans le cadre de la conception du projet,
- de rendre compte des résultats de l'évaluation environnementale et sociale, et plus particulièrement des mesures à mettre en œuvre.

#### **4.1.2 Une démarche en trois phases**

Une démarche d'insertion sociale en trois phases a été conçue à partir de cette approche qui allouait le temps nécessaire pour affiner la connaissance du territoire, explorer les enjeux du projet et recueillir la vision des acteurs locaux et régionaux de la problématique de l'installation d'une nouvelle filière batterie à Bécancour et leurs attentes, tout en les associant à l'élaboration de mesures d'atténuation et de bonification.

Convaincu de l'importance d'associer autant les différents acteurs du territoire que la population, NLI a décidé de ponctuer les trois phases par différents outils et activités de consultation et d'information complémentaires auprès des différentes parties prenantes concernées tout au long de l'année 2022 et au début de 2023, tel que présenté à la Figure 4-1.

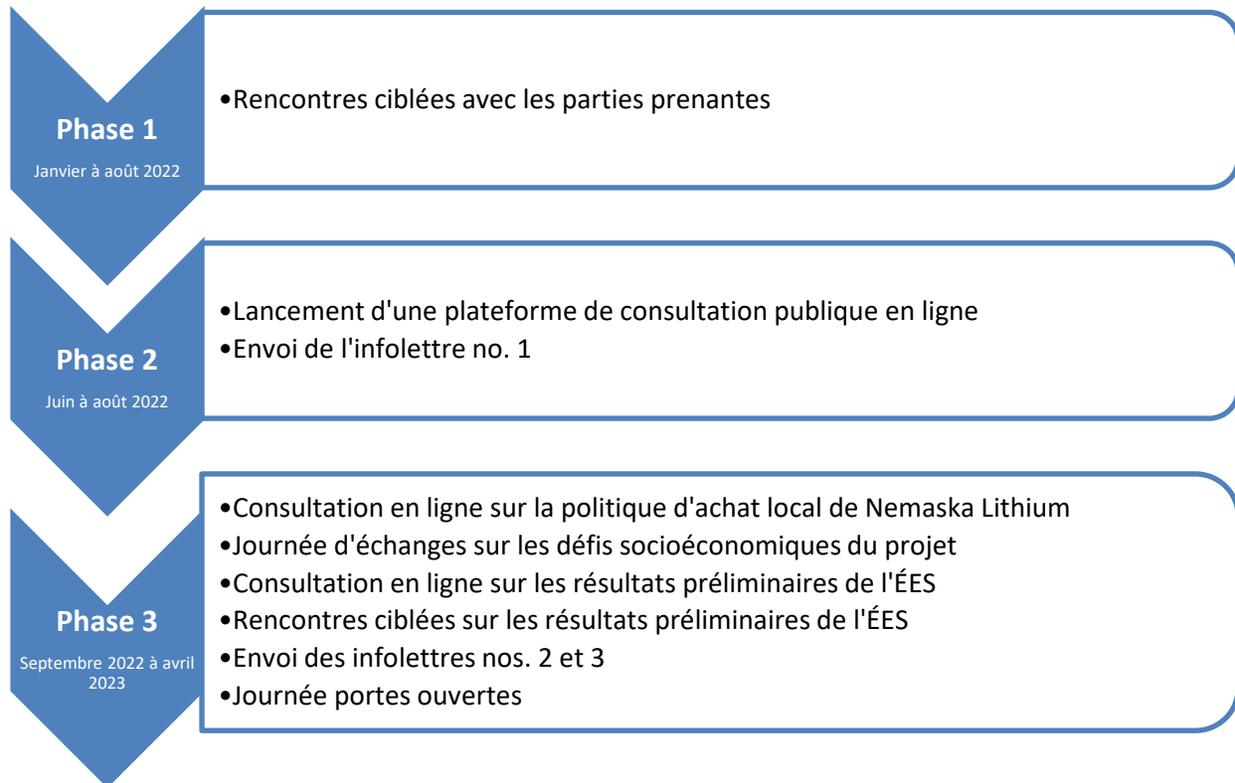


Figure 4-1 : Activités et outils de la démarche d'insertion sociale par phase

#### 4.1.2.1 Phase 1 – À la rencontre des acteurs locaux et régionaux

Il s'agissait dans cette première phase de rencontrer les parties prenantes du territoire concernées par le projet, de faire connaissance, d'être à l'écoute des préoccupations, de recueillir les observations et les attentes, de discuter des enjeux et d'envisager des pistes de solutions.

Conscient du rayonnement du projet au-delà de la zone restreinte, NLI a décidé d'élargir le périmètre géographique de la démarche d'insertion sociale. À la zone de la Ville de Bécancour ont été ajoutées les zones de Nicolet-Yamaska, de Trois-Rivières et de Shawinigan.

Afin d'identifier les parties prenantes à rencontrer en priorité, une analyse des niveaux d'influence et d'intérêt sous forme de cartographie a été établie; cette liste ayant été amendée au fur et à mesure de la démarche.

Huit catégories de parties prenantes ont alors été ciblées :

1. ministères

2. services des municipalités
3. municipalités
4. économie circulaire
5. organismes récréotouristiques
6. organismes socioéconomiques et communautaires
7. organismes environnementaux
8. organismes d'éducation et de formation

Au total, durant cette première phase qui s'est déroulée d'octobre 2021 à août 2022, NLI a rencontré 42 organismes, tel que présenté au Tableau 4-1.

Contactées par courriel, la quasi-totalité des personnes identifiées a répondu favorablement à l'invitation de NLI, à l'exception de quelques-unes, considérant qu'elles-mêmes ou l'organisme qu'elles représentaient n'étaient pas concernés par le projet. Au besoin, quelques organisations ont été rencontrées individuellement alors que plusieurs rencontres se sont tenues en groupant des organisations selon leur intérêt. Aussi, certaines rencontres se sont produites en présentiel alors que d'autres ont eu lieu en ligne.

De façon générale, les mêmes informations de base sur NLI et son projet étaient transmises lors des présentations qui portaient sur les sujets suivants :

- profil des investisseurs;
- description du projet;
- avantages du projet;
- localisation du projet;
- le projet dans les médias;
- investissements et retombées en termes d'emplois;
- évaluation environnementale et sociale;
- échéancier.

Il est possible de consulter ces informations à l'annexe 4.1 située à la fin de ce chapitre. Les discussions variaient d'une rencontre à l'autre en fonction des questions, commentaires ou préoccupations transmis par les participants.

Le Directeur principal Environnement et relations avec les parties prenantes chez NLI a participé à chacune des rencontres où il effectuait la présentation des informations de base et répondait aux questions. Il était, à l'occasion, accompagné du Vice-président Développement durable et de la Directrice Talents et culture avec qui il partageait alors la présentation. Les rencontres étaient animées par lui-même également, ou encore par Transfert Environnement et Société.

Au sortir de chaque rencontre, un questionnaire de rétroaction était transmis aux participants. Celui-ci visait à recueillir leurs attentes vis-à-vis de la démarche d'insertion sociale, leurs suggestions quant aux modalités d'information et de participation, leur accord d'être un relai d'information, ainsi que leurs conseils concernant d'autres parties prenantes à rencontrer. Quelques semaines après chacune des rencontres, un compte rendu leur était envoyé pour validation, avec le support de présentation. Les questions, commentaires et suggestions recueillies lors de ces rencontres ciblées ont été considérés dans les tableaux de la section 1.2.

Tableau 4-1 : Parties prenantes rencontrées, d'octobre 2021 à août 2022

CATÉGORIE DE PARTIES PRENANTES	NOM	DATES DES RENCONTRES
Ministères	Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques	6 octobre et 24 novembre 2021
Services des municipalités	Comité mixte municipal industriel de Bécancour	25 novembre 2021
	Commission consultative en environnement de Bécancour	14 décembre 2021
	Service de développement économique – Ville de Shawinigan	10 mai 2022
	Service développement économique MRC Nicolet-Yamaska	22 juin 2022
Municipalités	Préfet de la MRC de Bécancour	24 février 2022
	Maire de Trois-Rivières	6 avril 2022
	Mairesse et Conseil municipal de la Ville de Bécancour	25 avril 2022
	Conseil des maires de la MRC de Bécancour	11 mai 2022
	Mairesse de Nicolet	8 juin 2022
Économie circulaire	Centre de transfert technologique en écologie industrielle	1 <sup>er</sup> décembre 2021
	Corporation du développement durable	
Organismes récréotouristiques	Vélo Québec Tourisme Centre-du-Québec Bureau touristique de Bécancour	2 mars 2022
	Association Bécancour à Vélo	19 mai 2022
Organismes socioéconomiques et communautaires	Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire Bécancour Association des manufacturiers de la Mauricie Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec	5 avril 2022
	Carrefour Jeunesse Emploi comté Nicolet-Bécancour Service Québec Bécancour	7 avril 2022

CATÉGORIE DE PARTIES PRENANTES	NOM	DATES DES RENCONTRES
	Chambre de commerce et de l'industrie de Shawinigan Cégep de Shawinigan	27 avril 2022
	Chambre de commerce et d'industrie de Trois-Rivières Carrefour Jeunesse Emploi de Trois-Rivières SANA de Trois-Rivières Le Pont, centre d'emplois pour femmes	25 mai 2022
Organismes environnementaux	Comité ZIP Les deux Rives Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec Conseil régional de l'environnement de la Mauricie Canards illimités	11 mai 2022
Organismes de l'éducation et de la formation	Cégep de Shawinigan	27 avril 2022
	Cégep de Trois-Rivières Centre de métallurgie du Québec	25 mai 2022
	Centre de services scolaire des Bois-Francis Services aux entreprises Centre-du-Québec Cégep de Drummondville Centre de services scolaire de la Riveraine Université du Québec à Trois-Rivières Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec Cégep de Victoriaville	22 juin 2022
	Services aux entreprises Centre-du-Québec Université du Québec à Trois-Rivières Cégep de Victoriaville Cégep de Drummondville	24 août 2022

#### 4.1.2.2 Phase 2 – Lancement d'outils d'information

La deuxième phase a été consacrée à diffuser plus largement les informations au sujet de NLI et son projet et à dresser un bilan des enjeux et des préoccupations des parties prenantes rencontrées afin de construire en conséquence les modalités et calendrier de la phase 3. Deux outils ont été mis en place au cours de cette phase : la plateforme de consultation publique en ligne et l'infolettre.

##### 4.1.2.2.1 Plateforme de consultation publique en ligne

Afin d'élargir l'audience et permettre au grand public d'être également informé, une plateforme Internet participative a été mise en ligne le 15 juin 2022, cette adresse : <https://www.consultationsnemaskalithium.com>

Pour en accompagner le lancement et en faire la promotion auprès de la population locale et régionale, une campagne publicitaire s'est tenue durant toute la période de la phase 2, aussi bien dans la presse papier, la presse numérique que sur Facebook et Google Ads.

À son lancement, le site comportait une présentation du projet, avec des fiches thématiques téléchargeables, une présentation des démarches d'insertion sociale et d'évaluation environnementale et sociale volontaire, des articles de presse en lien avec le projet et des ressources pour aller plus loin dans la connaissance de la filière de la batterie électrique au Québec.

Deux outils de participation publique étaient également offerts au moment du lancement de la plateforme : la page « Poser vos questions » et la page « Participer à l'identification des enjeux ».

#### **Poser vos questions**

De type Questions-Réponses, cette page propose un formulaire où n'importe quelle question peut être transmise à NLI, qui offre à son tour une réponse à chacune des questions. La question et la réponse deviennent ensuite publiques.

Offert tout au long de la période de la démarche d'insertion sociale et encore au moment de la rédaction de ce rapport, cet outil avait reçu 34 visites entre juin 2022 et janvier 2023. Un total de 15 questions avait été posé par 12 personnes différentes. Les questions portaient principalement sur les sujets suivants :

- gouvernance et financement de Nemaska Lithium;
- avancement du projet minier Whabouchi;
- procédé de transformation;
- utilisation de l'hydroxyde de lithium produit à l'usine;

- transport du minerai et du produit fini;
- gestion des résidus de procédé;
- autorisations environnementales nécessaires;
- impact sur la qualité de l'air;
- impact de la construction de l'usine sur la piste cyclable;
- emplois et contrats.

Il est possible de consulter l'intégralité des questions et des réponses présentées grâce à cet outil à l'adresse suivante : <https://www.consultationsnemaskalithium.com/poser-vos-questions>.

### **Participer à l'identification des enjeux**

Du 15 juin au 31 août 2022, les visiteurs de la plateforme consultative étaient conviés à bonifier la liste des neuf enjeux identifiés par l'équipe de NLI à la suite des rencontres ciblées tenues lors de la première phase de la démarche d'insertion sociale, en répondant à un court sondage qui permettait également de partager des préoccupations, de présenter des attentes et de manifester un intérêt à participer aux activités de la phase 3. Durant cette période, 24 personnes ont visité la page dédiée à l'identification des enjeux et 3 d'entre elles ont contribué à l'activité en répondant aux différentes questions posées.

Parmi les 9 enjeux identifiés, les plus prioritaires pour les 3 personnes ayant contribué à l'activité participative en ligne sont les suivants :

1. Gestion des résidus de procédés et Protection des eaux souterraines, des milieux humides et hydriques
2. Qualité de vie des populations riveraines et Santé et sécurité publique
3. Attentes socioéconomiques, Droits de la Nation W8ban-Aki, et Lutte contre les changements climatiques

De plus, les préoccupations spécifiques suivantes ont été partagées :

- embauche d'entreprises locales;
- émissions atmosphériques provenant de l'usine;
- transparence.

Une seule piste de solution découlant des préoccupations énumérées a été proposée, soit qu'aucune cheminée et fumée ne soit visible pour le citoyen. Enfin, un thème qui mériterait d'être davantage élaboré pour une personne est la revalorisation immédiate des résidus de procédés.

#### 4.1.2.2.2 Infolettre

Une première infolettre sur le projet d'usine a été envoyée le 16 juin 2022 par courriel à l'ensemble des parties prenantes de Nemaska Lithium, soit à environ une centaine de personnes. D'un format court, les articles portaient sur le lancement de la plateforme de consultation en ligne, le bilan d'étape de la démarche d'insertion sociale et l'agenda des activités de consultation à venir. L'infolettre pouvait être relayée par ses destinataires à d'autres personnes, qui avaient la possibilité de cliquer sur un lien pour s'y inscrire afin de recevoir les éditions subséquentes.

L'infolettre de juin 2022 est disponible à cette adresse :

<https://mailchi.mp/afd57bd61f7c/nemaska-lithium-lance-sa-plateforme-participative-en-ligne>.

#### 4.1.2.3 Phase 3 – Consultations sur les résultats préliminaires de l'ÉES

La troisième phase de la démarche d'insertion sociale était structurée autour de plusieurs activités participatives adaptées tant aux attentes des acteurs locaux et régionaux qu'aux spécificités du territoire. Cette phase visait dans un premier temps à dévoiler les résultats préliminaires de l'évaluation environnementale et sociale et à bonifier la liste des mesures d'atténuation proposées. Elle a également été l'occasion pour Nemaska Lithium de consolider ses relations avec les diverses parties prenantes rencontrées lors de la phase 1 et de rallier les acteurs locaux et régionaux pour approfondir la réflexion sur les défis et les solutions à mettre en place dans le cadre du projet d'usine à Bécancour.

##### 4.1.2.3.1 Consultation en ligne sur la politique d'achat local de Nemaska Lithium

Durant les phases 1 et 2, la préoccupation au sujet de la maximisation des retombées économiques locales a été mentionnée à maintes reprises. Afin de répondre à cette préoccupation, partagée également par les investisseurs de Nemaska Lithium et son équipe de direction, une première version, de la politique d'achat local a été élaborée en septembre 2022 par l'entreprise. Un résumé de cette politique a par la suite été produit afin d'être soumis à une consultation en ligne ciblée, en plus d'un bref sondage, par le biais de la plateforme de participation publique. L'activité s'est tenue du 17 octobre au 20 novembre 2022.

L'invitation à participer à la consultation en ligne a été envoyée à 19 personnes provenant du milieu socioéconomique de la région, en plus des chambres de commerce et d'industrie locale, de la Nation W8banaki, ainsi que des municipalités et MRC du secteur. Parmi les organisations invitées, 13 ont visité la page de consultation et ont pris connaissance du

résumé de la politique d'achat local, 9 se sont inscrites à la consultation en ligne et 5 ont répondu au questionnaire.

De manière générale, les répondants ont affirmé être fortement en accord avec l'énoncé selon lequel les lignes directrices de la politique permettront aux communautés locales et régionales de profiter des retombées du projet et que la procédure d'octroi des contrats est claire. Par rapport aux responsabilités du comité d'achat local, la plupart des répondants trouvaient que les responsabilités du comité d'achat local sont suffisamment détaillées. Enfin, pour les critères d'évaluation des fournisseurs, certains sont d'avis qu'ils devraient être davantage adaptés aux réalités des entreprises locales ou aux plus petites entreprises.

Des commentaires ont été reçus par l'entremise d'une question ouverte demandant s'ils avaient des réactions, commentaires ou suggestions à partager. D'une part, on se demandait si la compétitivité des prix allait être le seul critère considéré comme celui-ci était placé en première position dans la liste. Comme ce n'était pas le cas, les critères ont été reclassés par ordre alphabétique pour ne démontrer aucune importance plus grande à un critère face à un autre. Un commentaire a également félicité l'entreprise sur sa liste de fournisseurs.

Suivant la période de consultation ciblée en ligne, une page a été créée sur la plateforme de participation afin de présenter le résumé de la politique d'achat local et les résultats de la consultation. Ainsi, au moment de la rédaction de ce rapport, il y avait 36 visites de la page depuis novembre 2022 et 55 téléchargements du résumé de la politique d'achat local. Il est possible d'y avoir accès en utilisant le lien suivant :

<https://www.consultationsnemaskalithium.com/politique-d-achat-local>.

La politique d'achat local a été modifiée à la suite de ces commentaires et la version modifiée a été considérée comme une mesure d'atténuation importante dans le cadre de l'évaluation environnementale et sociale afin de répondre aux enjeux sur les attentes socioéconomiques et les droits de la Nation W8banaki.

#### 4.1.2.3.2 Journée d'échanges sur les défis socioéconomiques du projet

Le 21 novembre 2022, une journée d'échanges a été mise en place dans le but de poursuivre la conversation entre Nemaska Lithium et les organismes socioéconomiques rencontrés à ce jour dans le cadre du projet d'usine de production d'hydroxyde de lithium.

Les objectifs spécifiques de la Journée d'échanges étaient les suivants :

1. Faire la mise à jour sur le projet de Nemaska Lithium
2. Partager des initiatives mises en place par des acteurs locaux pour faire face aux défis posés par l'arrivée prochaine de nombreux travailleurs dans le parc industriel et portuaire de Bécancour dans le cadre du développement de la filière batterie

3. Présenter et bonifier les solutions que Nemaska Lithium souhaite mettre en place dans ce contexte
4. Favoriser le maillage et la collaboration entre les acteurs régionaux.

Les organismes socioéconomiques rencontrés lors de la première phase de la démarche d'insertion sociale ont été invités par l'entremise d'une convocation par courriel. Un total de 56 personnes provenant des milieux municipaux, de l'éducation, sociocommunautaire, économique, des affaires et de la Nation W8banaki ont répondu positivement à l'appel et ont participé à la Journée d'échanges.

Les organisations suivantes étaient représentées :

Carrefour Jeunesse Emploi Cégep de Trois-Rivières	Service Québec Bécancour Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB)
Nicolet-Bécancour	Table régionale de l'éducation Centre-du- Québec (TRECQ)
Cégep de Shawinigan Cégep de Drummondville Cégep de Victoriaville	Université du Québec à Trois-Rivières Ville de Bécancour Zone d'innovation de la Vallée de la transition énergétique
Centre de métallurgie de Trois-Rivières Centre de services scolaire de l'énergie Centre de service scolaire de la Riveraine CEPSA Chambre de commerce et d'industrie de Trois- Rivières	Investissement Québec Le Pont MRC de Bécancour MRC Nicolet-Yamaska SADC Nicolet-Bécancour
Chambre de commerce et d'industrie du Cœur- du-Québec Circonscription de Nicolet-Bécancour Circonscription de Laviolette-Saint-Maurice	SAE Centre-du-Québec Grand Conseil de la Nation Waban-Aaki

La journée était divisée en 3 blocs : l'avant-midi était consacré à des présentations et des panels thématiques d'échanges, des ateliers participatifs prenaient place en après-midi et la fin de la journée était marquée par un cocktail réseautage avec des entreprises locales. Elle a offert la possibilité aux principaux acteurs concernés par le développement de la filière batterie de se rencontrer, d'échanger au sujet de leurs différentes préoccupations et de partager leurs questionnements et de recevoir des réponses à leurs interrogations.

Elle représentait également une occasion pour NLI de présenter et de bonifier des mesures d'atténuation envisagées pour favoriser l'implantation de l'usine de Nemaska Lithium dans son milieu. Les questions, commentaires et suggestions issus de la Journée d'échanges ont permis d'alimenter les tableaux présentés à la section 1.2.

#### 4.1.2.3.3 Consultation en ligne sur les résultats préliminaires de l'ÉES

Du 9 janvier au 10 février 2023, une consultation en ligne s'est tenue sur une page dédiée de la plateforme de participation afin de faire connaître au grand public les résultats préliminaires de l'évaluation environnementale et sociale de NLI et offrir des occasions d'y réagir.

Les visiteurs de la page étaient invités à consulter un feuillet d'introduction à l'évaluation environnementale et sociale, où il était possible d'y trouver :

- un aperçu du cycle de vie du projet d'usine;
- les enjeux anticipés et la méthode utilisée pour évaluer les impacts environnementaux et sociaux au cœur de ces enjeux;
- les mesures considérées afin d'éviter, atténuer, compenser ou bonifier les impacts;
- un bilan général de l'importance des impacts évalués.

Chacun des 9 enjeux évalués dans le cadre de l'étude faisait également l'objet de fiches-synthèses où était résumé :

- les activités occasionnant des impacts;
- les mesures d'atténuation spécifiques envisagées;
- la description des impacts résiduels;
- l'évaluation de l'importance des impacts résiduels.

Pour favoriser l'expression des visiteurs, différents outils de participation étaient offerts :

- un sondage éclair afin de déterminer si les fiches étaient pertinentes à la compréhension de l'étude;
- un lieu d'échanges entre les visiteurs de la page pour discuter de différents volets de l'étude;
- une section de questions/réponses pour répondre aux interrogations;
- une place pour partager des solutions et pistes pour améliorer le projet;
- un outil pour laisser des commentaires.

Un total de 753 visites a été enregistré sur la page au courant de la période de consultation, dont 581 conscientes (la personne a visité la page), 107 informées (la personne a interagi avec le contenu sur la page) et 10 engagées (la personne a participé à la consultation via les outils disponibles).

Les fiches vulgarisant les enjeux identifiés dans le cadre de l'étude ont été téléchargées 231 fois. Le « Feuillet d'introduction » a été le plus populaire, suivi de la « Qualité de vie de la population locale » et de « L'Augmentation de la circulation routière et ferroviaire ». La page est toujours disponible à l'adresse suivante :

<https://www.consultationsnemaskalithium.com/test-consultation-evaluation-environnementale>.

De manière générale, l'ensemble des personnes qui ont visité la page et qui ont répondu au questionnaire par l'entremise de votes a trouvé le matériel d'information utile ou très utile. De plus, celles-ci ont affirmé que les efforts nécessaires ont été faits pour atténuer les impacts négatifs du projet et maximiser ses impacts positifs et ont également confiance que l'entreprise sera à l'écoute et collaborera avec le milieu pour développer et opérer son usine.

Une seule personne a laissé un commentaire pour l'entreprise. Les éléments abordés comprenaient :

- des inquiétudes par rapport à la faune et la flore;
- une préoccupation envers la pollution due au carburant des véhicules de construction;
- la protection des ressources naturelles;
- l'accès à l'information liée à l'étude;
- la gestion de l'eau;
- le recyclage des batteries.

Le commentaire et les réponses fournies sont disponibles dans leur intégralité en cliquant sur ce lien : [https://www.consultationsnemaskalithium.com/test-consultation-evaluation-environnementale/forum\\_topics/reactions-sur-l-ees#comments](https://www.consultationsnemaskalithium.com/test-consultation-evaluation-environnementale/forum_topics/reactions-sur-l-ees#comments).

Les commentaires recueillis lors de cette consultation ont été intégrés à l'évaluation environnementale et sociale et se reflètent dans les tableaux de la section 4.2.

#### 4.1.2.3.4 Rencontres ciblées sur les résultats préliminaires de l'ÉES

##### **Rencontre avec la Commission consultative en environnement de Bécancour**

Lors de la première phase de la démarche d'insertion sociale initiée par Nemaska Lithium, une première rencontre avec la CCE de Bécancour a eu lieu le 14 décembre 2021. Une seconde rencontre s'est tenue le 28 novembre 2022 entre NLI, les membres de la CCE, de même que la commissaire industrielle de la Ville de Bécancour, le président-directeur général

(PDG) de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) et deux représentants de HATCH.

La réunion a permis de présenter l'évaluation préliminaire des neuf enjeux au cœur de l'évaluation environnementale et sociale du projet. Les personnes participantes ont pu questionner librement Nemaska Lithium sur les sujets qui les intéressaient davantage. HATCH et la SPIPB ont également apporté des compléments d'information lorsque pertinents. Des membres de la CCE Bécancour ont exprimé à quelques occasions leur satisfaction à l'égard des initiatives que NLI a mises ou souhaite mettre en place, plus spécifiquement par rapport à l'étude de circulation réalisée et les mesures annoncées pour atténuer les impacts de l'augmentation de la circulation.

### **Rencontre de voisinage**

Une rencontre de présentation du projet au voisinage de l'usine a eu lieu le 25 janvier 2023. Les objectifs principaux de la rencontre étaient d'échanger et d'établir une relation de confiance pour permettre aux membres du voisinage de l'usine de poser des questions, de soulever les enjeux qui les touchent ainsi que de donner des commentaires en lien avec le projet.

Trois secteurs ont été identifiés pour recevoir les invitations, soit un tronçon de la rue Désormeaux, l'intersection de la voie ferrée et de l'avenue Nicolas-Perrot ainsi que d'une partie du boulevard industriel jusqu'à la ferme du Joual Vair.

44 invitations ont été lancées à l'aide d'une carte postale adressée à l'occupant. Cinq personnes ont confirmé leur présence à l'événement et six s'y sont présentées.

La rencontre a eu lieu à la salle Nicolas-Perrot qui a été choisie pour sa localisation, près de la population locale et directement dans le noyau villageois afin de faciliter la participation des personnes invitées. Trois tables étaient munies de fiches d'information, en plus d'un espace de présentation composée de deux bannières promotionnelles et d'une projection PowerPoint.

Les fiches portaient sur les sujets suivants :

- Qui est Nemaska Lithium?
- Quelles sont les retombées du projet?
- Le projet en bref.

Les personnes ont pu discuter directement avec les membres de l'équipe du projet, puis participer à une présentation du projet. Chaque personne participante a donc pu donner ses commentaires et poser ses questions tant individuellement qu'en groupe.

La présentation couvrait les sujets suivants :

- Description du projet;
- Emplacement du projet;
- Retombées économiques;
- Démarche d'évaluation environnementale et sociale;
- Enjeux anticipés;
- Échéancier du projet.

La rencontre a été constructive. Les personnes ayant participé à la rencontre ont bien accueilli le projet tout en soulevant leurs préoccupations :

- hausse de la circulation routière;
- circulation ferroviaire;
- santé publique;
- risque industriel;
- proximité du site avec le voisinage;
- nuisances (odeur, poussière, bruit...);
- emplois et formation;
- viabilité du projet.

Les échanges ont surtout permis de clarifier certains aspects du procédé de l'usine, des nuisances anticipées par l'entreprise, de même que des mesures d'atténuation prévues. Les personnes présentes ont d'ailleurs pu partager leur réalité de cohabitation actuelle avec les entreprises déjà installées dans le parc industriel. Un questionnaire de rétroaction a été remis aux personnes participantes afin de mesurer la satisfaction face à l'événement.

### **Rencontre avec des organismes environnementaux**

Une première rencontre de présentation du projet et de la démarche a eu lieu le 11 mai 2022 en compagnie d'organismes environnementaux. Une deuxième rencontre s'est tenue avec le même public le 26 janvier 2023.

Le 19 décembre 2022, six organismes environnementaux ont été invités par l'entremise d'un courriel, à manifester leur intérêt pour cette deuxième rencontre. Un sondage leur demandant de confirmer leurs disponibilités était inclus. On y avait aussi mentionné les dates de la consultation en ligne pour l'évaluation environnementale et sociale (11 janvier 2023 au 10

février 2023). Un rappel a été envoyé le 11 janvier 2023 en plus du partage des fiches synthèses des enjeux identifiés dans l'évaluation afin qu'ils en prennent connaissance avant la rencontre. Le sondage y était aussi, en plus d'une note par rapport au lancement de la consultation en ligne. Des rappels téléphoniques ont eu lieu la même semaine pour confirmer une date de rencontre. Une invitation a été envoyée le 20 janvier 2023 pour une rencontre prévue le 26 janvier, de 15h à 17h.

Deux représentants des organismes étaient présents, comparativement à sept pour la première rencontre du 11 mai 2022.

Les principaux objectifs de la rencontre étaient de :

- présenter les résultats préliminaires de l'évaluation environnementale, avec une attention particulière sur les éléments soulevés dans le cadre de la première rencontre;
- échanger de manière dynamique sur ces enjeux, entre autres pour identifier si des mesures d'atténuation sont à bonifier ou si d'autres mesures devraient être ajoutées.

En bref, la présentation couvrait les six volets ci-bas :

- suivis divers liés à la première rencontre;
- avancement de la démarche d'évaluation environnementale et sociale;
- rappel des enjeux anticipés identifiés;
- méthode d'évaluation des impacts;
- cycles de vie de l'usine;
- enjeux d'intérêt identifiés à la première rencontre.

#### 4.1.2.3.5 Envoi des infolettres nos. 2 et 3

Deux infolettres ont été envoyées lors de la phase 3 afin d'effectuer le suivi de l'avancement des activités de Nemaska Lithium auprès de ses parties prenantes. Les dates et les sujets sont indiqués dans le Tableau 4-2 suivant :

Tableau 4-2 : Infolettres de la phase 3 – Dates et sujets

Date	Sujets
Décembre 2022	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déploiement de la nouvelle image de marque</li> <li>2. Retour sur la journée d'échanges du 21 novembre 2022</li> <li>3. Annonce de la politique d'achat local</li> </ol>
Janvier 2023	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Annonce de l'achat du terrain pour l'usine</li> <li>2. Lancement de la consultation virtuelle sur les impacts du projet</li> <li>3. Retour sur la rencontre de voisinage du 25 janvier 2023</li> </ol>

L'infolettre de décembre 2022 est disponible à l'adresse suivante :

<https://mailchi.mp/a46489696f5d/new-corporate-identity-20178296?e=de9cbdfec8>.

Celle de janvier 2023, à cette adresse-ci :

<https://mailchi.mp/1d0f83e4f6a8/new-corporate-identity-20183812?e=9fe5a9a592>.

#### 4.1.2.3.6 Rencontre de type portes ouvertes

La population locale de Bécancour a été invitée à participer à la journée portes ouvertes de Nemaska Lithium afin d'en apprendre plus sur le projet et de poser leurs questions à l'équipe présente. L'événement s'est déroulé le 5 avril 2023 à l'Auberge Godefroy de Bécancour, entre 15h et 21h.

Environ 8 000 invitations ont été envoyées à la communauté locale en format carte postale, contenant tous les détails de l'événement. De plus, trois publicités Facebook, des courriels personnalisés, une nouvelle sur le site Web de la ville, des annonces sur les panneaux électroniques à l'entrée des secteurs de la ville et des communications aux médias locaux ont appelé la population à se joindre aux portes ouvertes.

Des kiosques d'information étaient à la disposition des participants en plus de la station d'accueil et de la Zone Jeunesse afin qu'ils puissent en apprendre davantage sur le projet, l'évaluation environnementale et sociale volontaire, les relations avec les Premières Nations, la politique d'achat local et les opportunités de carrière.

Ce sont près de 160 personnes qui se sont déplacées pour venir à la rencontre de l'équipe. Selon les questionnaires de satisfactions recueillis, la majorité des personnes présentes était satisfaite ou très satisfaite de la journée. Par rapport aux enjeux identifiés, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la circulation routière ont suscité le plus de questions.

Les raisons de visite étaient principalement par curiosité, pour les opportunités de carrière et pour le volet économique (politique d'achat local).

**Bilan de la démarche d'insertion sociale**

Cette démarche innovante, transparente et inclusive, par l'implication des communautés locales en amont du projet, a influé positivement sur le développement du projet en temps réel. Elle a mis en évidence des points importants (préoccupations, suggestions et attentes face au projet) qui ont permis à NLI d'approfondir sa compréhension des enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés à l'aménagement de son usine sur le territoire de Bécancour.

Lors des différentes rencontres que l'entreprise a tenues, celle-ci a souvent agi en agent catalyseur, réunissant des parties prenantes concernées par les mêmes problématiques. Les échanges d'idées qui en ont résulté ont mis en lumière les conditions de réussite du projet d'usine et du développement d'une nouvelle filière industrielle à Bécancour : travailler de concert en vue d'identifier les besoins du territoire, y répondre le plus en amont possible et préparer conjointement des mesures adéquates de maximisation des impacts positifs et d'atténuation des impacts potentiellement négatifs.

**4.2 Préoccupations, questions, commentaires et attentes face au projet et réponses de Nemaska Lithium**

Les divers échanges entre Nemaska Lithium et le milieu ont permis de recueillir des préoccupations et suggestions en lien avec le développement du projet d'usine dans le PIPB.

Les tableaux 4-3 à 4-11 inclusivement, présentent le regroupement des préoccupations et suggestions en neuf thèmes :

1. l'augmentation de la circulation locale;
2. la mobilité durable;
3. le logement;
4. les impacts cumulatifs socioéconomiques;
5. les emplois et opportunités d'affaires locaux;
6. la diversité et l'inclusion;
7. la formation;
8. la qualité de vie des populations riveraines;
9. l'environnement.

On y trouve une description générale des préoccupations, les suggestions de mesures d'atténuation ou de compensation des impacts ou toute autre suggestion en lien avec la préoccupation, les enjeux de l'ÉES auxquels elle réfère, ainsi que les actions concrètes prises par Nemaska Lithium au niveau du projet ou de l'ÉES pour y répondre, en plus des mesures d'atténuation mentionnées au chapitre 8.

Tableau 4-3 : Préoccupation du milieu envers l'augmentation de la circulation locale

PRÉOCCUPATION : AUGMENTATION DE LA CIRCULATION LOCALE	
Description	Principales PP préoccupées
<p><b>Transport routier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préoccupation envers les différents inconvénients causés par l'augmentation de la circulation routière, notamment sur les autoroutes 30 et 55 qui sont déjà régulièrement très achalandées et au niveau du pont Laviolette</li> <li>Préoccupations concernant les impacts de l'augmentation de la circulation sur (1) les trajets touristiques de la région (notamment la route des navigateurs et les différents accès au Saint-Laurent) et (2) l'image de la région (lieux touristiques non accessibles ou impactés par des travaux)</li> <li>Préoccupation concernant les trajets des camions et les détours du trafic par les routes locales (notamment sur la route 132 qui passe par le secteur de Sainte-Angèle)</li> <li>Préoccupation concernant les recours du voisinage dans le cas où les transporteurs ne respectent pas le trajet prévu</li> <li>Préoccupations concernant l'augmentation du nombre d'accidents occasionnés par l'augmentation de la circulation routière (notamment sur la voie routière (boulevard industriel) qui mène au site d'Enfouibec)</li> </ul> <p><b>Transport ferroviaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préoccupation au niveau des délais occasionnés par le prolongement de la ligne ferroviaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalités</li> <li>Organismes récréotouristiques</li> <li>Services des municipalités</li> <li>Organismes environnementaux</li> <li>Voisinage</li> </ul>
Mesures d'atténuation/compensation ou autres suggestions du milieu	Enjeux de l'ÉES liés à la préoccupation
<p><b>Transport routier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tenir Tourisme Centre-du-Québec informé en amont des travaux sur la route des navigateurs et autres routes plus touristiques (échanciers des travaux, dates importantes, organisation de la circulation)</li> <li>Pour tout ce qui concerne les enjeux touristiques, tenir les organismes et la population informés des impacts, et les consulter</li> <li>Prévoir une voie d'évitement pour accéder au site d'enfouissement</li> <li>Travailler en partenariat avec la SAAQ pour que cette dernière offre des formations pour des déplacements sécuritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de la circulation routière et ferroviaire</li> <li>Qualité de vie de la population locale</li> <li>Impacts cumulatifs</li> <li>Santé et sécurité publique</li> </ul>
Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son ÉES en réponse à la préoccupation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une étude de circulation visant à évaluer l'impact du projet sur la circulation routière et identifier des mesures d'atténuation du trafic</li> <li>Établir un trajet routier obligatoire pour le transport lourd, orienté vers le réseau autoroutier uniquement (clause à l'intérieur des contrats avec les entrepreneurs et fournisseurs)</li> <li>Proposer des aménagements pour améliorer la fluidité de la circulation (ex : répartition des travailleurs dans les deux stationnements sur le site, ajout d'un arrêt à une intersection stratégique, reprogrammation de feux de circulation, itinéraire alternatif pour désengorger les intersections problématiques, etc.)</li> <li>Établir clairement nos attentes envers nos travailleurs et sous-traitants en matière de comportement et conduite routière, notamment lors de la formation d'accueil</li> <li>Communiquer à la population locale et aux organismes concernés les périodes de circulation accrue ou bruyante et les itinéraires</li> <li>Entente en discussion avec le propriétaire du site d'enfouissement pour l'ajout d'une entrée dédiée afin d'éviter les embouteillages sur la route 261 (boul. du Parc-Industriel)</li> </ul>	

Tableau 4-4 : Préoccupation du milieu pour la mobilité durable

<b>PRÉOCCUPATION : MOBILITÉ DURABLE</b>	
<b>Description</b>	<b>Principales PP préoccupées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Attentes envers Nemaska Lithium pour favoriser la mobilité durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organismes environnementaux</li> <li>– Organismes socioéconomiques et communautaires</li> </ul>
<b>Mesures d'atténuation/compensation ou autres suggestions du milieu</b>	<b>Enjeux de l'ÉES liés à la préoccupation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Travailler en partenariat avec l'organisation Transport des personnes de la MRC de Bécancour</li> <li>– Localiser les employés plus près de l'usine pour limiter les déplacements</li> <li>– Favoriser la mobilité durable, le covoiturage et le développement du transport en commun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmentation de la circulation routière et ferroviaire</li> <li>– Changements climatiques</li> <li>– Impacts cumulatifs</li> <li>– Qualité de vie de la population locale</li> </ul>
<b>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son ÉES en réponse à la préoccupation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Engagement à rencontrer l'organisation Transport des personnes de la MRC de Bécancour d'ici 2024</li> <li>– Prendre entente avec des promoteurs qui construisent de nouvelles unités dans le secteur de Bécancour afin de s'engager à louer un certain nombre d'unités pour les travailleurs de Nemaska Lithium</li> <li>– Appuyer les initiatives locales mises en place pour accroître l'hébergement temporaire</li> </ul>	

*Note : Bon nombre de suggestions transmises à ce sujet exigent que les autorités compétentes se mettent en action et adoptent des initiatives. Nemaska Lithium est ouverte à bonifier certaines initiatives qui seront mises en place par le milieu. Aussi, le pouvoir d'intervention de Nemaska Lithium à ce sujet, dans le cadre de la phase d'avancement dans laquelle se situe son projet, sont relativement limitées. La phase opération donnera plus de latitude pour mettre en place ce genre d'initiatives.*

Tableau 4-5 : Préoccupation du milieu envers le logement

<b>PRÉOCCUPATION : LOGEMENT</b>	
<b>Description</b>	<b>Principales PP préoccupées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Préoccupations concernant les différentes répercussions et les pressions sur le marché immobilier qui viendront avec l'arrivée de nouvelles familles dans la région (saturation du marché, manque de logements)</li> <li>– Préoccupation pour la disponibilité de logements, qui représente une des priorités du milieu de vie pour encourager l'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organismes socioéconomiques et communautaires</li> <li>– Municipalités</li> </ul>
<b>Mesures d'atténuation/compensation ou autres suggestions du milieu</b>	<b>Enjeux de l'ÉES liés à la préoccupation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Travailler en partenariat avec les chambres de commerce et d'industrie (CCI) locales</li> <li>– S'associer à des initiatives locales pour trouver des solutions, comme le Comité Radar 3R de la ville de Trois-Rivières</li> <li>– Acheter des maisons ou construire des logements pour les travailleurs de Nemaska Lithium</li> <li>– Mettre en place des solutions pour trouver de l'hébergement temporaire et des logements : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Demander aux communautés religieuses pour avoir accès à des logements</li> <li>○ Prévoir un programme de parrainage pour les employés qui travailleront sur la construction (revenu d'appoint, chambre)</li> </ul> </li> <li>– Faire connaître les options de logement aux futurs travailleurs</li> <li>– Créer des résidences pour travailleurs étrangers avec des lieux communs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Qualité de vie des populations riveraines</li> <li>– Impacts cumulatifs</li> <li>– Attentes socioéconomiques</li> </ul>
<b>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son ÉES en réponse à la préoccupation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Demeurer en étroite communication avec le milieu économique régional, notamment les CCI</li> <li>– Agir comme agent rassembleur, créer des synergies avec l'écosystème socioéconomique et les communautés pour identifier les besoins à venir et trouver des solutions</li> <li>– Réserver à l'avance des logements pour la période de construction prévenant la pression sur l'hébergement court terme</li> <li>– Prendre entente avec des promoteurs qui construisent de nouvelles unités dans le secteur de Bécancour afin de s'engager à louer un certain nombre d'unités pour les travailleurs de Nemaska Lithium</li> <li>– Appuyer les initiatives locales mises en place pour accroître l'hébergement temporaire</li> <li>– Suggérer de l'hébergement au personnel en fonction de la situation de chacun (ex. aide à la relocalisation pour les travailleurs qui arrivent de l'extérieur ou encore offre d'appartements disponibles pour les employés qui ont une présence ponctuelle à Bécancour dans le cadre de leur travail)</li> </ul>	

Tableau 4-6 : Préoccupation du milieu envers les impacts cumulatifs socioéconomiques

PRÉOCCUPATION : IMPACTS CUMULATIFS	
Description	Principales PP préoccupées
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Préoccupation concernant la pression exercée sur le milieu par l'arrivée de nouvelles familles, dont des familles immigrantes (pression sur le système scolaire, le système de santé, les services aux immigrants, le logement, etc.) et le manque de connaissance de la communauté face à ces enjeux</li> <li>– Préoccupation concernant les impacts cumulatifs engendrés par l'arrivée en masse de nouvelles entreprises dans la région (cumulation des irritants, impact sur le paysage, propreté des sites, etc.)</li> <li>– Préoccupation concernant le manque de garderies locales (représentant une des priorités du milieu pour encourager l'emploi)</li> <li>– Préoccupation concernant les enjeux de sécurité publique causés par la croissance de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organismes socioéconomiques et communautaires</li> <li>– Municipalités</li> <li>– Services des municipalités</li> </ul>
Mesures d'atténuation/compensation ou autres suggestions du milieu	Enjeux de l'ÉES liés à la préoccupation
<p><b>Appui aux travailleurs étrangers et issus de l'immigration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Collaborer avec les acteurs du milieu pour les initiatives locales d'appui aux travailleurs étrangers et issus de l'immigration (promotion du milieu de vie en région, activités socio-culturelles, visite de la ville, réseautage, programme de francisation, etc.)</li> </ul> <p><b>Collaboration avec le milieu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Travailler en amont avec les acteurs du milieu (notamment la Table régionale de l'éducation)</li> <li>– S'impliquer au sein d'organismes afin de demeurer informé des impacts sur la région</li> <li>– Créer une Table des partenaires avec les entreprises de la région pour préparer la croissance du parc industriel</li> </ul> <p><b>Services à la communauté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Collaborer avec les acteurs locaux pour les initiatives visant à soutenir la communauté, notamment en ce qui concerne le manque de garderies, les formations en éducation à l'enfance et autres services pour les familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Impacts cumulatifs</li> <li>– Qualité de vie des populations riveraines</li> <li>– Attentes socioéconomiques</li> <li>– Santé et sécurité publique</li> </ul>

**PRÉOCCUPATION : IMPACTS CUMULATIFS****Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son ÉES en réponse à la préoccupation**

- Demeurer en étroite communication avec le milieu économique régional, notamment les CCI
- Agir comme agent rassembleur, créer des synergies avec l'écosystème socioéconomique et les communautés pour identifier les besoins à venir et trouver des solutions
- Offrir un programme d'investissement communautaire ciblé sur les enjeux régionaux (projets structurants, dont les services aux familles)
- Intégrer des mesures architecturales dans le design des façades extérieures de l'usine et prévoir un aménagement paysager
- Veiller à maintenir la propreté des lieux
- Ouverture à soutenir des initiatives locales pour l'augmentation de places en services de garde
- Réserver des logements pour la période de construction prévenant la pression sur l'hébergement court terme
- Prendre entente avec des promoteurs qui construisent de nouvelles unités dans le secteur de Bécancour afin de s'engager à louer un certain nombre d'unités pour les travailleurs de Nemaska Lithium
- Participation active de Nemaska Lithium au comité action main-d'œuvre de la Ville de Bécancour
- Participation active de Nemaska Lithium au PADS 2 de la Ville de Bécancour visant l'implantation d'un centre d'innovation local et d'une école de la batterie

Tableau 4-7 : Préoccupation du milieu pour les emplois et les opportunités d'affaires locaux

PRÉOCCUPATION : EMPLOIS ET OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES LOCAUX	
Description	Principales PP préoccupées
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Attente envers Nemaska Lithium pour identifier toutes les ressources et opportunités d'affaires locales disponibles et prendre en compte un périmètre suffisamment large à l'extérieur de la zone de Bécancour pour les impacts socioéconomiques</li> <li>– Préoccupation par rapport aux impacts de la pénurie de main-d'œuvre sur les difficultés de recrutement et/ou de recrutement de travailleurs pour l'usine</li> <li>– Préoccupation que les employeurs actuels de la région, particulièrement les petites entreprises, perdent leur main-d'œuvre avec l'arrivée de nouveaux joueurs (concurrence trop élevée, incapacité de rivaliser avec les salaires et les avantages sociaux, enjeux de rétention de personnel et/ou recrutement)</li> <li>– Préoccupation au niveau de l'efficacité des stratégies de recrutement et d'attractivité de la main-d'œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organismes socioéconomiques et communautaires</li> <li>– Municipalités</li> <li>– Services des municipalités</li> </ul>
Mesures d'atténuation/compensation ou autres suggestions du milieu	Enjeux de l'ÉES liés à la préoccupation
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Miser sur l'automatisation, la robotisation et la transformation numérique pour optimiser la production et réduire les besoins de main-d'œuvre et améliorer la maintenance</li> </ul> <p><b>Collaboration entre acteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Travailler en partenariat avec les organismes socioéconomiques et les communautés locales (événements de concertation, rencontres régulières en amont, pendant et après) pour trouver des solutions innovantes et favoriser les opportunités locales</li> <li>– Collaborer dans les projets du milieu (financement, accompagnement, maillage, etc.)</li> <li>– S'associer avec d'autres acteurs de la filière batterie de Bécancour</li> <li>– Démarches auprès des organismes pour faire comprendre les emplois dans les mines et les usines</li> <li>– Élargir le périmètre d'actions socioéconomiques de NLI pour intégrer notamment Trois-Rivières et Shawinigan</li> <li>– Mettre en place un comité multisectoriel</li> </ul> <p><b>Communication des besoins et opportunités d'affaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre en place un portail et/ou une infolettre dans lequel seraient partagés les appels d'offres de NLI et autres informations concernant les opportunités d'affaires</li> <li>– Organiser différentes activités de réseautage pour faire connaître Nemaska Lithium et ses besoins</li> <li>– Avoir un local dans les organismes pour faire valoir les métiers</li> <li>– Informer et outiller le secteur pour diffuser efficacement l'information</li> </ul> <p><b>Recrutement et attractivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réaliser et participer à des activités de découverte et de recrutement de main-d'œuvre (salon, journée carrière, etc.)</li> <li>– Travailler en partenariat avec les organismes locaux pour les initiatives d'attraction des jeunes, des minorités culturelles, des femmes, des personnes immigrantes et des travailleurs provenant de l'extérieur de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Attentes socioéconomiques</li> <li>– Qualité de vie des populations riveraines</li> <li>– Impacts cumulatifs</li> </ul>

### PRÉOCCUPATION : EMPLOIS ET OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES LOCAUX

- Reconnaître les diplômes provenant de l'extérieur du Canada
- Offrir et diffuser les avantages sociaux pour les travailleurs (stabilité d'emploi, ambiance dans le milieu de vie aux employés (p. ex.: gym, luminothérapie), infrastructures collectives au PIPB, horaires atypiques des services de garde, etc.)
- Planifier l'accueil des nouveaux employés et sensibiliser les équipes en place
- Veiller à l'insertion professionnelle des conjoints et conjointes des travailleurs provenant de l'extérieur de la région

### Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son ÉES en réponse à la préoccupation

- Volonté d'aménager des installations innovantes et de qualité pour notre personnel (environnement de travail adapté et agréable)
- Volonté d'être compétitif au niveau rémunération et avantages sociaux à l'échelle de la Mauricie Centre-du-Québec
- Agir comme agent rassembleur, créer des synergies avec l'écosystème socioéconomique et les communautés pour identifier les besoins à venir et trouver des solutions
- Adopter une politique d'achat local
- Demeurer en étroite communication avec le milieu économique régional et le tenir informé des prochaines échéances en termes d'opportunités
- Offrir un mécanisme clair pour ceux qui souhaitent obtenir des renseignements sur les emplois et les occasions d'affaires chez Nemaska Lithium
- Prévoir des sections dédiées aux offres d'emploi et à l'inscription à une liste de fournisseurs sur le site nemaskalithium.com
- Offrir un programme d'investissement communautaire ciblé sur les enjeux régionaux (projets structurants dont services aux familles)
- Participation active de Nemaska Lithium au comité action main-d'œuvre de la Ville de Bécancour
- Explorer les possibilités de recrutement international en collaboration avec les organismes mandatés subventionnés par le gouvernement, qui pour la région de la Mauricie-Centre-du Québec est la Société de développement économique de Drummondville (SDED)
- Bonification du programme d'accueil des travailleurs actuellement en place (créer un sentiment de cohésion auprès des travailleurs qui arrivent en groupe, offrir des accueils individualisés et personnalisés en fonction des besoins de chacun)
- Volonté de travailler avec les organismes locaux spécifiques à certaines clientèles pour l'attraction de la main-d'œuvre
- S'inspirer des expériences locales/initiatives locales pour définir la problématique

Tableau 4-8 : Préoccupation du milieu concernant la diversité et l'inclusion

<b>PRÉOCCUPATION : DIVERSITÉ ET INCLUSION</b>	
<b>Description</b>	<b>Principales PP préoccupées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Préoccupation au niveau de l'inclusion des minorités (minorités culturelles, jeunes, femmes, personnes issues de l'immigration, etc.) et de la sensibilisation à la diversité en milieu de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organismes socioéconomiques et communautaires</li> <li>– Municipalités</li> <li>– Services des municipalités</li> </ul>
<b>Mesures d'atténuation/compensation ou autres suggestions du milieu</b>	<b>Enjeux de l'ÉES liés à la préoccupation</b>
<p><b>Inclusion et diversité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Prévoir des mesures pour considérer les besoins spécifiques de certaines clientèles dans la promotion et le recrutement</li> <li>– Planifier l'accueil et sensibiliser les équipes en place (par exemple en ayant une réflexion sur les barrières linguistiques et culturelles)</li> <li>– Mettre de l'avant une visibilité des cultures et minorités, notamment par le partage de témoignages vidéo dans la communauté</li> <li>– Dans les offres d'emploi, définir les actions concrètes pour les minorités (ex. femme) et féminiser les offres (en utilisant par exemple un langage qui tourne autour de la collaboration et le travail d'équipe plutôt que la performance)</li> <li>– Offrir régulièrement des formations sur la mixité en emploi, la diversité et l'inclusion</li> <li>– Donner la conférence "Génération en emploi" pour comprendre les différences intergénérationnelles au travail</li> </ul> <p><b>Femmes dans les milieux de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire des activités d'exploration spécifiquement pour les femmes</li> <li>– Sensibiliser la communauté à l'embauche des femmes en lançant un message clair avec une vidéo promotionnelle</li> <li>– Travailler en partenariat avec le réseau de 16 organismes pour les femmes, dont le Centre intégré d'appui familial (CIAF), Le Pont et la foire des femmes en emploi, et autres organismes spécialisés dans l'attraction des femmes pour les emplois offerts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Qualité de vie des populations riveraines</li> <li>– Attentes socioéconomiques</li> </ul>

## PRÉOCCUPATION : DIVERSITÉ ET INCLUSION

### Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son ÉES en réponse à la préoccupation

- Se doter d'une politique de diversité et d'inclusion, y compris une formation au personnel sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle, sur les autochtones et la lutte contre le racisme (le comité de francisation sera utilisé pour ajouter le sujet de la diversité et de l'inclusion lorsque le nombre d'employés de 100 employés sera atteint en 2023)
- Mettre en place une stratégie d'attraction pour les Premières Nations, les jeunes et les femmes en collaboration avec les organismes locaux
- Bonification du programme d'accueil des travailleurs actuellement en place (créer un sentiment de cohésion auprès des travailleurs qui arrivent en groupe, offrir des accueils individualisés et personnalisés en fonction des besoins de chacun)
- Dédier une ressource au sein de l'équipe de Nemaska Lithium pour favoriser l'inclusion des ressources provenant des nations autochtones et s'assurer de sensibiliser le personnel aux réalités et aux cultures autochtones
- Volonté de travailler avec les organismes locaux spécifiques à certaines clientèles pour l'attraction de la main-d'œuvre
- S'inspirer des expériences locales/initiatives locales pour définir la problématique

Tableau 4-9 : Préoccupation du milieu pour la formation

<b>PRÉOCCUPATION : FORMATION</b>	
<b>Description</b>	<b>Principales PP préoccupées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Préoccupation concernant l'accessibilité des emplois offerts par NLI en raison du niveau de formation nécessaire</li> <li>– Préoccupation concernant la rétention de la jeunesse en région selon les formations offertes et le lieu de formation (par exemple que les jeunes s'installent près de l'école sur la Rive Nord au lieu de la région)</li> <li>– Préoccupation que NLI ne priorise pas les établissements d'éducation locaux (comme elle le fait pour le tissu économique local via sa politique d'achat local)</li> <li>– Préoccupation concernant l'offre de formation puisque les entreprises du parc industriel ne sont pas encore ouvertes</li> <li>– Préoccupation au niveau du manque de financement pour les Cégeps (électricité, eau, gaz, infrastructures, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organismes socioéconomiques et communautaires</li> <li>– Municipalités</li> <li>– Services des municipalités</li> </ul>
<b>Mesures d'atténuation/compensation ou autres suggestions du milieu</b>	<b>Enjeux de l'ÉES liés à la préoccupation</b>
<p><b>Format et contenu des formations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Offrir des formations en formats diversifiés (en présentiel, en ligne, etc.) et en format accéléré</li> <li>– Offrir des formations au personnel embauché (perfectionnement, bureaucratique, amélioration continue, interculturelle, etc.)</li> <li>– Offrir des formations en lien avec les métaux</li> <li>– Offrir des activités d'exploration et de mentorat</li> <li>– Travailler en partenariat avec les Cégeps pour développer des formations sur-mesure</li> <li>– Former les jeunes en matière de développement durable (ateliers éducatifs...)</li> </ul> <p><b>Accessibilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Prévoir un centre de formation à proximité de l'usine</li> <li>– Offrir une alternance travail-étude et autres mesures ou incitatifs financiers pour favoriser certains publics, comme les femmes</li> <li>– Élaborer et offrir des formations adaptées, de qualité et qui répondent aux besoins</li> <li>– Développer des offres d'emploi visant l'exploration de carrière</li> <li>– Rechercher des partenariats pour l'attractivité de la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Attentes socioéconomiques</li> <li>– Qualité de vie des populations riveraines</li> <li>– Impacts cumulatifs</li> </ul>

**PRÉOCCUPATION : FORMATION****Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son ÉES en réponse à la préoccupation**

- Se coordonner avec les établissements d'enseignement régionaux pour offrir de la formation ciblée sur nos besoins de main-d'œuvre
- Se doter d'une politique de diversité et d'inclusion, y compris une formation au personnel sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle, autochtone et la lutte contre le racisme
- Mettre en place une stratégie d'attraction pour les Premières Nations, les jeunes et les femmes en collaboration avec les organismes locaux
- Demeurer en étroite communication avec le milieu économique régional et le tenir informé des prochaines échéances en termes d'opportunités
- Participation active de Nemaska Lithium au PADS 2 de la Ville de Bécancour visant l'implantation d'un centre d'innovation local (Vincent à modifier)
- Contribuer à ce que les formations qui seront offertes régionalement répondent aux besoins de Nemaska Lithium
- Contribuer à l'étude réalisée par Investissement Québec sur les besoins de main-d'œuvre à venir dans le cadre du développement de la filière batterie
- Demeurer en contact étroit avec les institutions d'enseignement pour développer des programmes et travailler en partenariat pour élaborer l'offre de stages
- Volonté de travailler avec les organismes locaux spécifiques à certaines clientèles pour l'attraction de la main-d'œuvre
- S'inspirer des expériences locales/initiatives locales pour définir la problématique

Tableau 4-10 : Préoccupation du milieu envers la qualité de vie des populations riveraines

<b>PRÉOCCUPATION : QUALITÉ DE VIE DES POPULATIONS RIVERAINES</b>	
<b>Description</b>	<b>Principales PP préoccupées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Préoccupation concernant les différents impacts sur le réseau de pistes cyclables de la région, autant pour la population locale que pour le tourisme (notamment au niveau de la clarté de la signalisation le long de la piste cyclable)</li> <li>– Préoccupations concernant la pollution, le bruit (notamment en soirée et de nuit), la poussière et les odeurs occasionnés par l'exploitation de l'usine</li> <li>– Préoccupation en raison de la proximité de l'usine par rapport aux maisons (par exemple, inquiétude concernant la présence de produits instables près du voisinage)</li> <li>– Préoccupation par le voisinage de ne pas être pris en considération et respecté par les nouvelles entreprises dans le parc industriel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organismes récréotouristiques</li> <li>– Municipalités</li> <li>– Services des municipalités</li> </ul>
<b>Mesures d'atténuation/compensation ou autres suggestions du milieu</b>	<b>Enjeux de l'ÉES liés à la préoccupation</b>
<b>Pistes cyclables</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Travailler sur un scénario à moyen terme concernant l'aménagement de la nouvelle route verte et d'un scénario à très court terme concernant les détours</li> <li>– Tenir les organismes concernés informés des travaux et des dates prévues de fermeture/ouverture</li> <li>– Participer à la réflexion sur l'implantation de bornes de recharge pour les vélos électriques (pour faciliter et encourager l'accès à la piste cyclable, malgré les détours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Qualité de vie des populations riveraines</li> <li>– Impacts cumulatifs</li> <li>– Santé et sécurité publique</li> </ul>
<b>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son ÉES en réponse à la préoccupation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'assurer, auprès des organisations compétentes, de la mise en place de voies de détour temporaires sécuritaires et balisées en cas de fermeture d'un segment de la Route verte et en assurer la diffusion</li> <li>– Réalisation d'une étude de dispersion des contaminants atmosphériques visant à vérifier l'efficacité des mesures de réduction des émissions atmosphériques à l'usine et le respect de la réglementation applicable et en assurer la diffusion</li> <li>– Réalisation d'une modélisation du climat sonore dans le but de valider le respect des normes de bruit applicables aux récepteurs sensibles, comme les résidents à proximité</li> <li>– Réalisation d'une étude sur le paysage visant à évaluer l'impact de l'implantation de l'usine sur le paysage, notamment à l'aide de simulations visuelles à partir de récepteurs sensibles</li> <li>– Mettre en œuvre un plan de communication auprès de la population riveraine et des parties prenantes pour notamment les informer de la nature et de l'échéancier des travaux</li> </ul>	

Tableau 4-11 : Préoccupation du milieu concernant l'environnement

<b>PRÉOCCUPATION : ENVIRONNEMENT</b>	
<b>Description</b>	<b>Principales PP préoccupées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Préoccupation concernant les émissions de GES,</li> <li>– Préoccupation concernant la gestion des résidus miniers (leur enfouissement et potentielle valorisation) et la quantité importante produite, l'émission de résidus dans l'environnement durant leur transport jusqu'au site d'enfouissement</li> <li>– Préoccupation concernant les impacts des travaux sur les milieux humides situés sur le site de l'usine et leur valeur écologique</li> <li>– Préoccupation concernant les eaux souterraines et la gestion de l'eau, notamment au niveau de l'écoulement des eaux vers la bande riveraine et les cours d'eau</li> <li>– Préoccupation concernant l'investissement local de la contribution financière versée au ministère par rapport à la compensation pour les milieux humides</li> <li>– Préoccupation concernant la pollution et la qualité de l'air, notamment de l'impact cumulé sur la qualité de l'air en raison du développement du parc industriel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organismes environnementaux</li> <li>– Organismes récréotouristiques</li> <li>– Organismes socioéconomiques</li> <li>– Municipalités</li> <li>– Services des municipalités</li> </ul>
<b>Mesures d'atténuation/compensation ou autres suggestions du milieu</b>	<b>Enjeux de l'ÉES liés à la préoccupation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Impliquer le BAPE dans le processus d'évaluation environnementale et sociale</li> <li>– Inclure le transport des résidus miniers dans le calcul des émissions de GES</li> <li>– Impliquer le centre de recherche du Cégep de Shawinigan pour l'aspect environnemental du projet</li> <li>– S'assurer que la contribution financière versée au ministère soit réinvestie localement</li> <li>– Considérer des initiatives en économie circulaire / écologie industrielle pour la revalorisation des résidus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Qualité de vie des populations riveraines</li> <li>– Lutte contre les changements climatiques</li> <li>– Gestion des résidus de procédés</li> <li>– Santé et sécurité publique</li> <li>– Protection des eaux souterraines, des milieux humides et hydriques</li> <li>– Impacts cumulatifs</li> <li>– Attentes socioéconomiques</li> </ul>

## PRÉOCCUPATION : ENVIRONNEMENT

### Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son ÉES en réponse à la préoccupation

- Réalisation d'une évaluation environnementale et sociale volontaire, incluant plusieurs études sectorielles (étude de dispersion des contaminants atmosphériques, modélisation du climat sonore, inventaire des milieux humides et hydriques, caractérisation des sols et des eaux souterraines, inventaires fauniques et floristiques), et diffusion publique des résultats
- Diffusion publique de fiches-synthèses afin de présenter les impacts environnementaux et sociaux du projet
- Valorisation des résidus de procédés à l'intérieur d'un intervalle de 5 ans
- Inclusion du transport par camions des résidus jusqu'au site de disposition retenu (pour les 5 premières années d'opération) dans le calcul des émissions de GES de l'usine
- Ouverture à la collaboration avec les centres de recherches locaux
- Travail avec des partenaires pour étudier des avenues de valorisation de nos résidus, notamment dans l'industrie du béton et de la production de céramiques pour l'aluminosilicate et dans les secteurs de la construction et de l'agriculture pour le gypse
- En discussion avec des courtiers en produits chimiques pour la vente de sulfate de sodium sur les marchés internationaux
- Maintenir le volet environnement, en plus de la santé et la sécurité, dans la première semaine d'intégration de tous les employés (autant au niveau de la philosophie que de la pratique)

### 4.3 Suites de la démarche d'insertion sociale

Contenu :

- Prochaines étapes : diffusion en ligne de l'ÉES.

#### 4.3.1 Phase de suivi

- Annoncer les prochaines étapes, que des activités telles qu'un comité de suivi seront mises en place, etc.

### 4.4 Référence

- [1] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre Commission consultative en environnement de Bécancour" visioconférence, 24 janvier 2022
- [2] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre de voisinage, 25 janvier 2022
- [3] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec la MRC de Bécancour," Bécancour, 7 mars 2022
- [4] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec les organismes récréotouristiques" visioconférence, 8 mars 2022
- [5] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec la MRC de Bécancour," Bécancour, 14 mars 2022
- [6] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec la Ville de Trois-Rivières" visionconférence, 12 avril 2022
- [7] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec les organismes socio-économiques de Bécancour" visioconférence. 13 avril 2022
- [8] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec les organismes socio-économiques de Bécancour" visioconférence 29 avril 2022
- [9] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec des organismes environnementaux" visioconférence, 16 mai 2022
- [10] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec la Ville de Bécancour" Bécancour et visioconférence, 17 mai 2022
- [11] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec les organismes socio-économiques de Shawinigan" visioconférence, 18 mai 2022
- [12] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec le conseil des maires de la MRC de Bécancour" MRC de Bécancour, 18 mai 2022
- [13] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec les organismes socio-économiques de Trois-Rivières" visioconférence, 3 juin 2022
- [14] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec la Directrice générale adjointe Développement économique de la MRC de Nicolet-Yamaska", visioconférence, 22 juin 2022
- [15] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec, visioconférence, 22 juin 2022
- [16] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec la Ville de Nicolet, Nicolet, 23 juin 2022
- [17] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU: Rencontre avec la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec, 24 août 2022
- [18] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU: Journée d'échange avec le milieu socioéconomique de Bécancour, 8 décembre 2022
- [19] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre Commission consultative en environnement de Bécancour" visioconférence, 18 janvier 2023
- [20] Transfert Environnement et Société, "COMPTE RENDU : Rencontre avec des organismes environnementaux" visioconférence, 21 février 2023

## **Annexe 4.1**

# **Présentation aux organismes socio-économiques**

## **2022-04-05**

# Projet d'usine de conversion à Bécancour

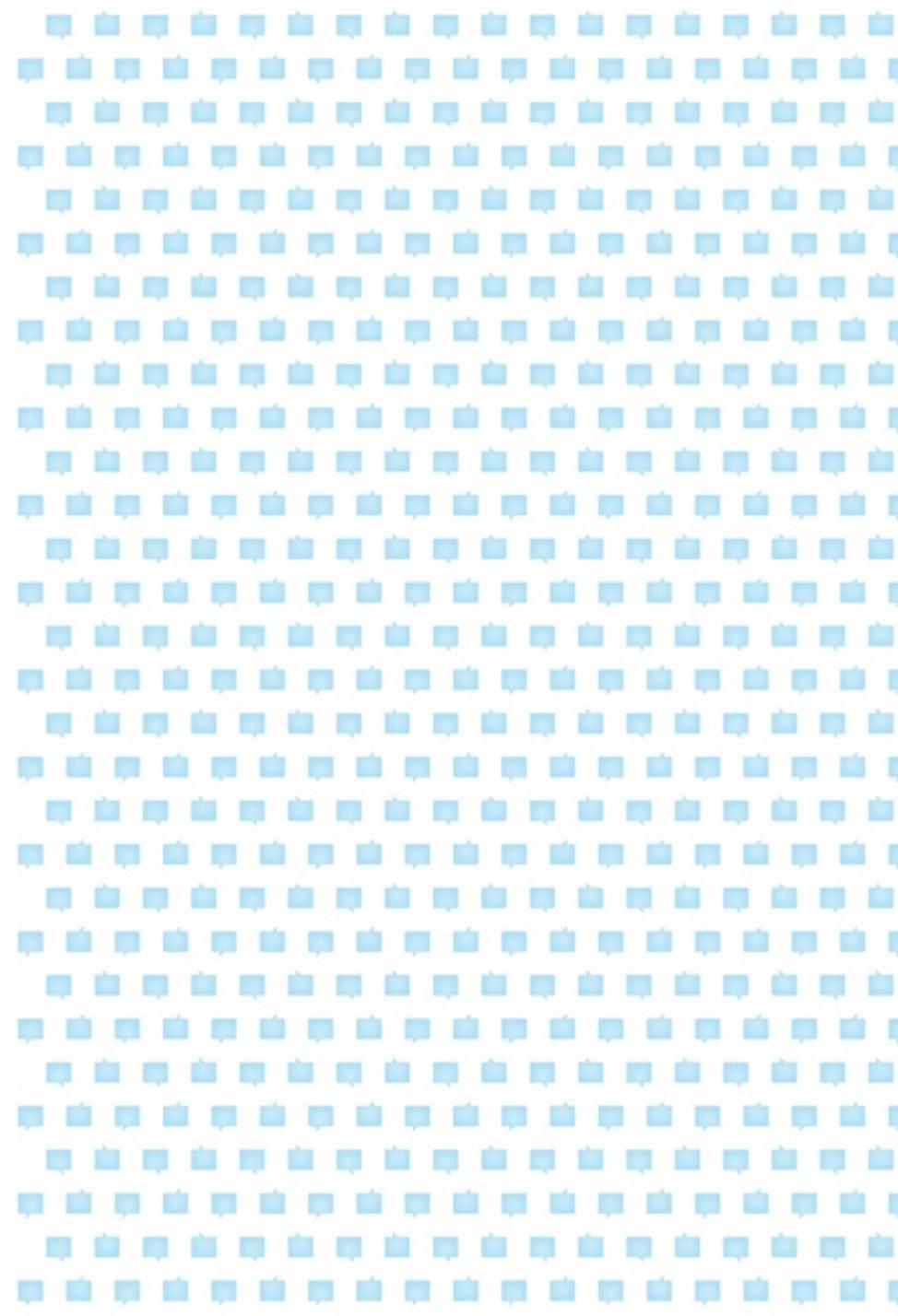
5 avril 2022

---

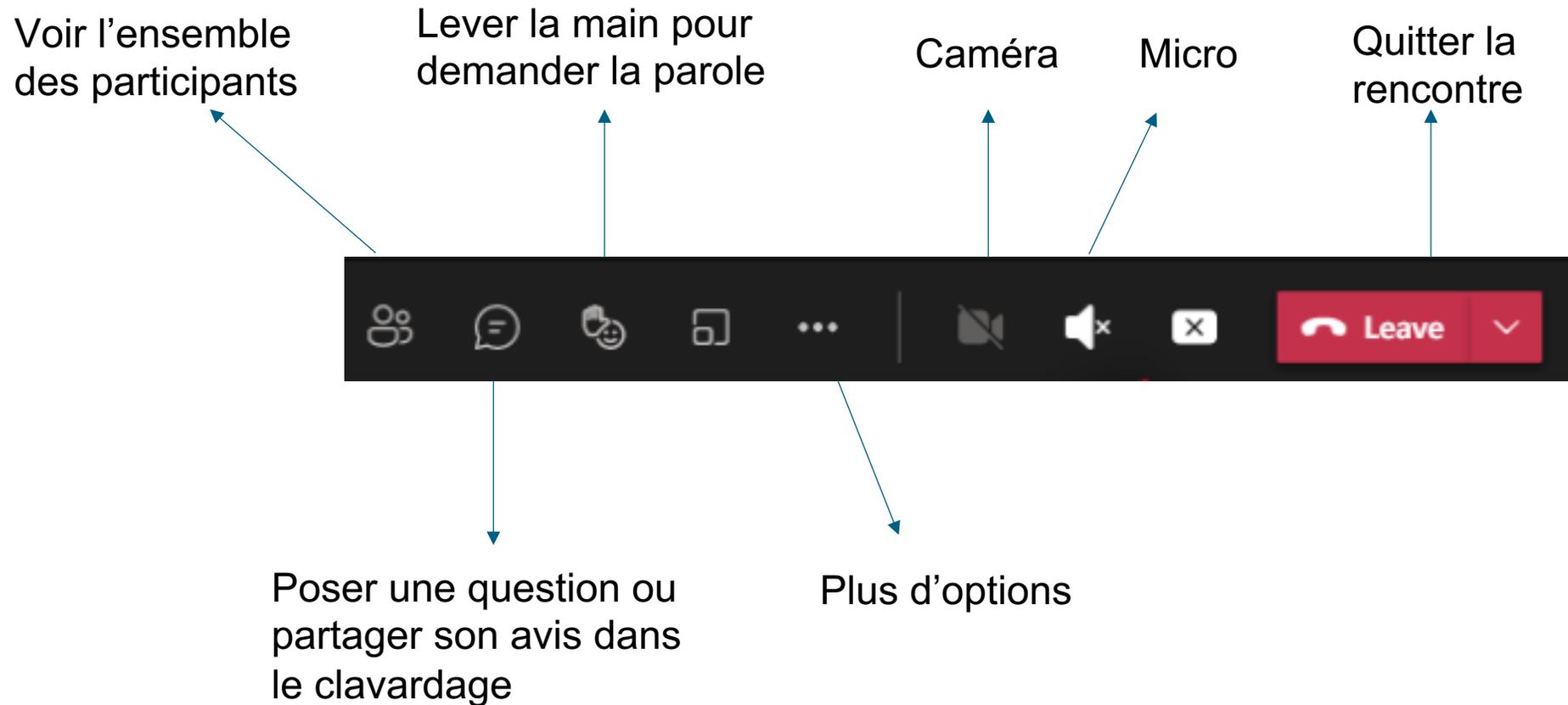
Rencontre avec les organismes socio-  
économiques



# MOT DE BIENVENUE ET ACCUEIL



# SUPPORT TECHNIQUE



# OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- Faire connaissance
- Présenter le projet de Nemaska Lithium
- Présenter le cadre et les objectifs de la démarche participative



# PROPOSITION DE DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

**5 avril 2022**

Tour de table

Bloc 1 : Présentation du contexte

Période d'échanges

Bloc 2 : Présentation du projet de Nemaska Lithium

Période d'échanges

Bloc 3 : L'évaluation environnementale et sociale

Période d'échanges

Bloc 4 : Les modalités d'information et de consultation

Période d'échanges



# FAIRE CONNAISSANCE

Chaque personne indique à tour de rôle :

- Son nom
- Sa structure et sa mission
- Son attente vis-à-vis de cette rencontre



# NOTRE MANDAT

## Un tiers, garant de la qualité du processus

Accompagner Nemaska Lithium dans la mise en œuvre de la démarche d'information et de participation

S'assurer qu'une information claire et complète soit disponible tout au long du processus pour permettre l'expression du plus grand nombre

Consigner les échanges, les préoccupations, les contributions exprimés pendant tout le processus



# Présentation du contexte

---

**NEMASKA**  
**LITHIUM**

# La filière batterie, un secteur en effervescence

## Tour d'horizon médiatique

- 21 mars 2022**  LaPresse.ca  
**La planète économique | Le champ de bataille des batteries**  
... GM et l'entreprise coréenne POSCO ont décidé d'investir dans une usine de fabrication de matériaux de batteries à Bécancour, au Québec.
- 7 mars 2022**  Vingt55  
**General Motors annonce la construction d'une nouvelle usine**  
...  
Avec cette nouvelle installation de traitement à Bécancour, ... Matériaux de terres rares avec GE pour mettre au point une chaîne de valeur...
- 4 mars 2022**  LaPresse.ca  
**Filière batteries | Le géant allemand BASF confirme ...**  
Filière batteries Le géant allemand BASF confirme Bécancour pour sa prochaine usine. PHOTO DANIEL ROLAND, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE. Selon...
- 16 février 2022**  Le Nouvelliste - Trois-Rivières  
**Unis pour la batterie: la zone d'innovation s'approche de la ...**  
Le parc industriel de Bécancour est au coeur de la future zone d'innovation avec Trois-Rivières et potentiellement Shawinigan.
- 10 février 2022**  LaPresse.ca  
**Filière électrique | Québec prépare le terrain à Bécancour**  
Signe que des acteurs de la filière batterie se rapprochent du Québec, le gouvernement Legault avance 38 millions au parc industriel et...
- 31 janvier 2022**  LaPresse.ca  
**La filière batterie québécoise dans l'œil des constructeurs ...**  
Pour la « première fois depuis longtemps », le Québec, grâce à sa filière batterie, est de retour sur le radar des constructeurs automobiles...
- 27 janvier 2022**  Radio-Canada.ca  
**La course au lithium s'intensifie au Québec, mais les défis ...**  
Cette grappe industrielle comprendrait l'extraction et la transformation du spodumène, mais également la fabrication de batteries électriques et...
- 4 décembre 2021**  Le Devoir  
**La longue route de la batterie aux ions de lithium québécoise**  
... le Québec veut sa propre filière de batteries aux ions de lithium, ... La première convoite le parc industriel et portuaire de Bécancour...
- 21 juin 2021**  LaPresse.ca  
**Électrification | Bécancour, future plaque tournante de la filière ...**  
Le Québec a un grand atout : il peut produire des batteries avec de ... tournantes de la filière industrielle des batteries en Amérique du...

# Un maillon essentiel de l'électrification au Québec

**Le Québec est bien positionné pour tenir un rôle de leader dans le développement de la filière batterie :**

- 01.** Disponibilité des ressources et l'expertise pour développer les batteries lithium-ion
- 02.** Volonté gouvernementale de devenir un pôle mondial de cette filière
- 03.** Position idéale de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIP) pour devenir le cœur de la filière batterie

---

**Le projet de Nemaska Lithium répond aux besoins grandissants en matière d'électrification des transports et de stockage d'énergie à l'échelle mondiale.**

---



# La nouvelle Nemaska Lithium, les bons joueurs pour le bon projet



## Participation du gouvernement du Québec à travers son bras financier

- Jusqu'à 300 millions de dollars pour le développement du projet
- Un solide soutien institutionnel et gouvernemental pour Nemaska et l'industrie québécoise des matériaux pour batteries

Support  
du gouvernement



## Expertise inégalée en développement, exploitation et finances dans le secteur minier

- L'une des plus importantes sociétés d'investissement dans les secteurs minier et de transformation au monde
- À ce jour des investissements de capitaux propres de 2 milliards de dollars américains
- Des opérations basées sur de solides principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance)

Développeur  
minier

# Live

## Connaissance approfondie du secteur du lithium, des opérations chimiques et du savoir-faire pour faciliter l'accélération et l'optimisation des installations de conversion de Nemaska

- L'un des cinq principaux producteurs mondiaux de lithium avec plus de 60 ans d'expérience et des opérations basées partout dans le monde
- Cotée à la Bourse de New York avec une capitalisation boursière de plus de 2,5 milliards de dollars américains et un chiffre d'affaires de 390 millions de dollars américains

Producteur  
de lithium

**La nouvelle Nemaska Lithium a été créée en décembre 2020**

Des questions?  
Des commentaires?



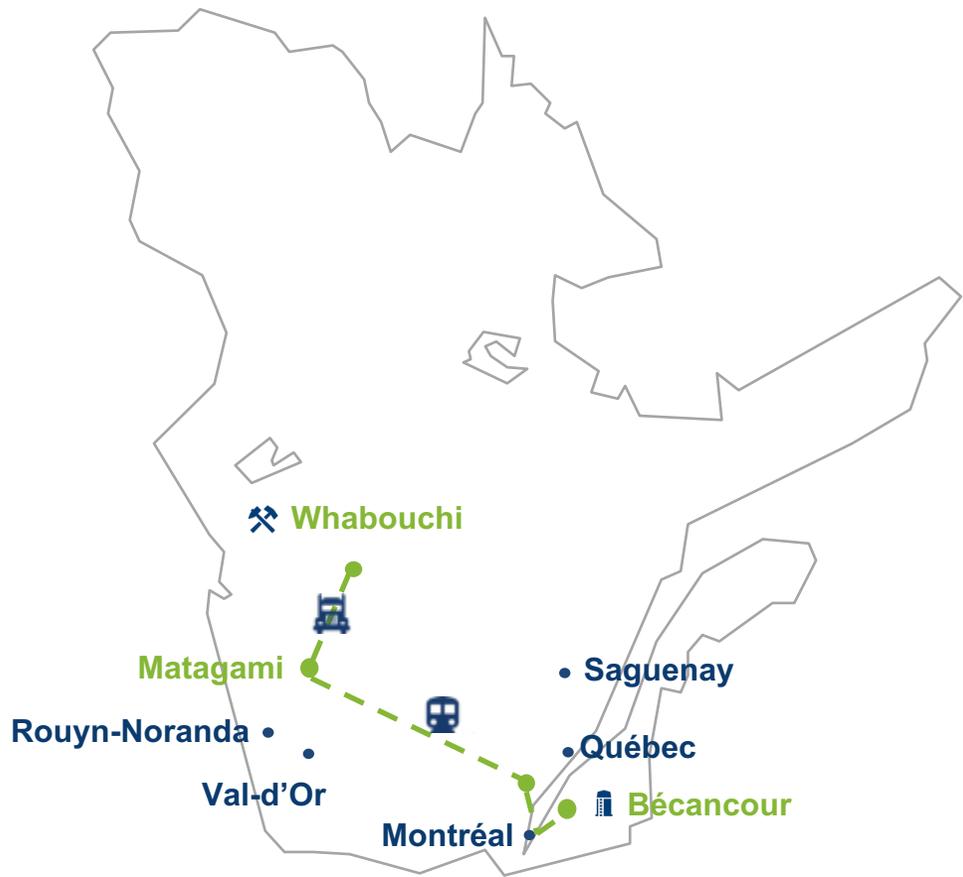
# Présentation du projet de Nemaska Lithium

---

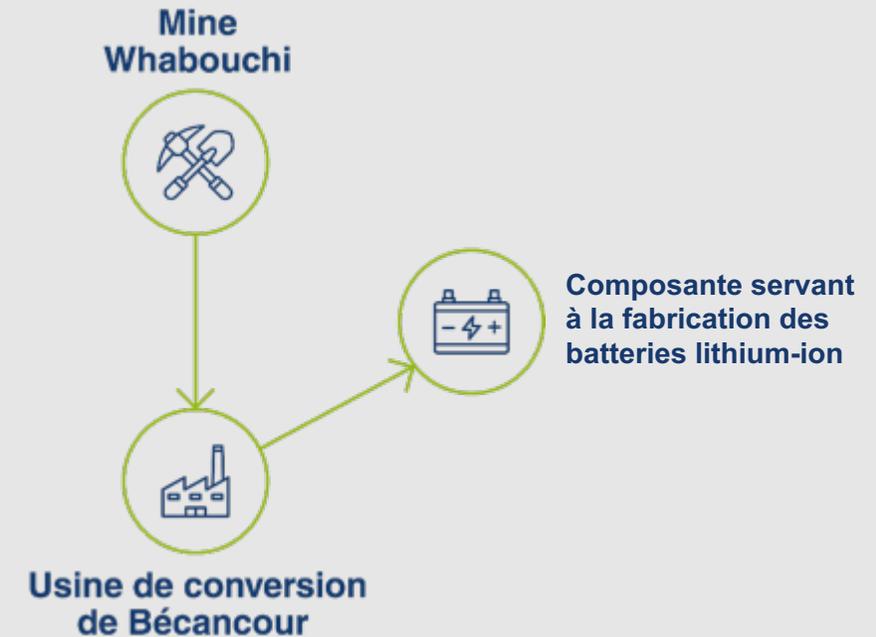
**NEMASKA**  
**LITHIUM**

# Le projet Nemaska Lithium, c'est quoi ?

- Un investissement total de plus de 1 milliard de dollars  
Un projet se déployant sur trois sites



- L'un des plus grands gisements de lithium de roche dure d'Amérique du Nord



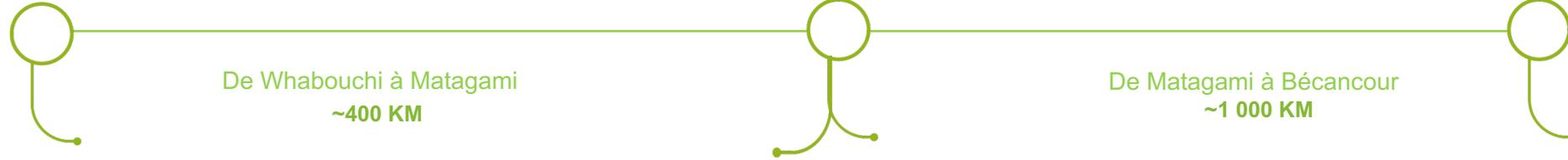
- Conversion du concentré de spodumène en hydroxyde de lithium de très grande qualité

# Un projet parfaitement intégré

Whabouchi

Transbordement Camion / Rail

Bécancour



## Mine/Concentrateur



Le concentré de spodumène renfermant du lithium est produit à partir de la mine et du concentrateur sur le site minier Whabouchi

Le concentré de spodumène est chargé sur des camions dans des conteneurs fermés

## Transport routier



Le concentré sera transporté par camion (~400 km) de la mine Whabouchi à Matagami

## Train



Les conteneurs fermés renfermant le concentré seront chargés sur des wagons et transportés par le CN jusqu'à Bécancour

Il est prévu que des livraisons seront effectuées trois fois par semaine à l'usine de Bécancour

## Usine



L'hydroxyde de lithium sera produit à l'usine de Bécancour

Le produit sera expédié aux clients dans des sacs scellés

# Pourquoi une usine à Bécancour ?

## Emplacement stratégique

- Accès au transport routier, maritime et ferroviaire
- Zone tampon avec la population
- Large bassin de main-d'œuvre qualifiée ayant de l'expérience en milieu industriel
- Parc industriel en effervescence pouvant devenir le cœur de la filière batterie
  - Développement et mise en place d'une zone d'innovation
  - Projets potentiels d'économie circulaire avec les industries avoisinantes

## Infrastructures fiables

- Accès au gaz naturel du réseau d'Énergir
- Réseau industriel de distribution d'électricité
- Port en eau profonde
- Système de distribution et de traitement des eaux industrielles



# Le futur site de Bécancour



*Plan d'implantation préliminaire*

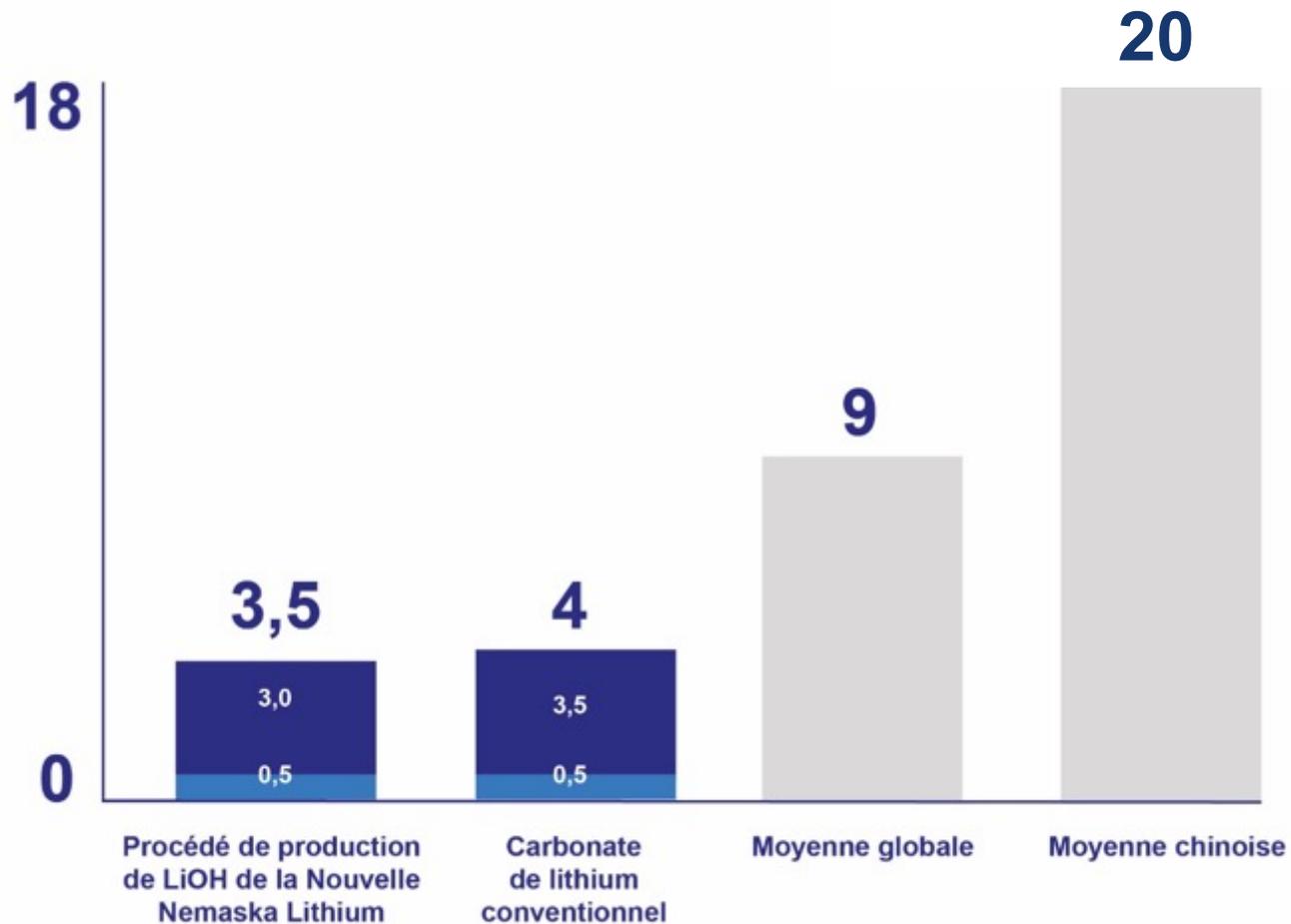
# Un projet porteur pour Bécancour

- Un investissement total de plus d'un milliard de dollars
  - Création de **150 à 200 emplois** lors de la mise en opération de l'usine à Bécancour
  - Création de près de **250 emplois** pour les opérations à la mine Whabouchi
- Développement des activités du parc industriel et portuaire de Bécancour
- Occasions d'affaires pour les entreprises locales et régionales
- Programmes de formation de la main-d'œuvre



# ...et parmi les plus verts au monde

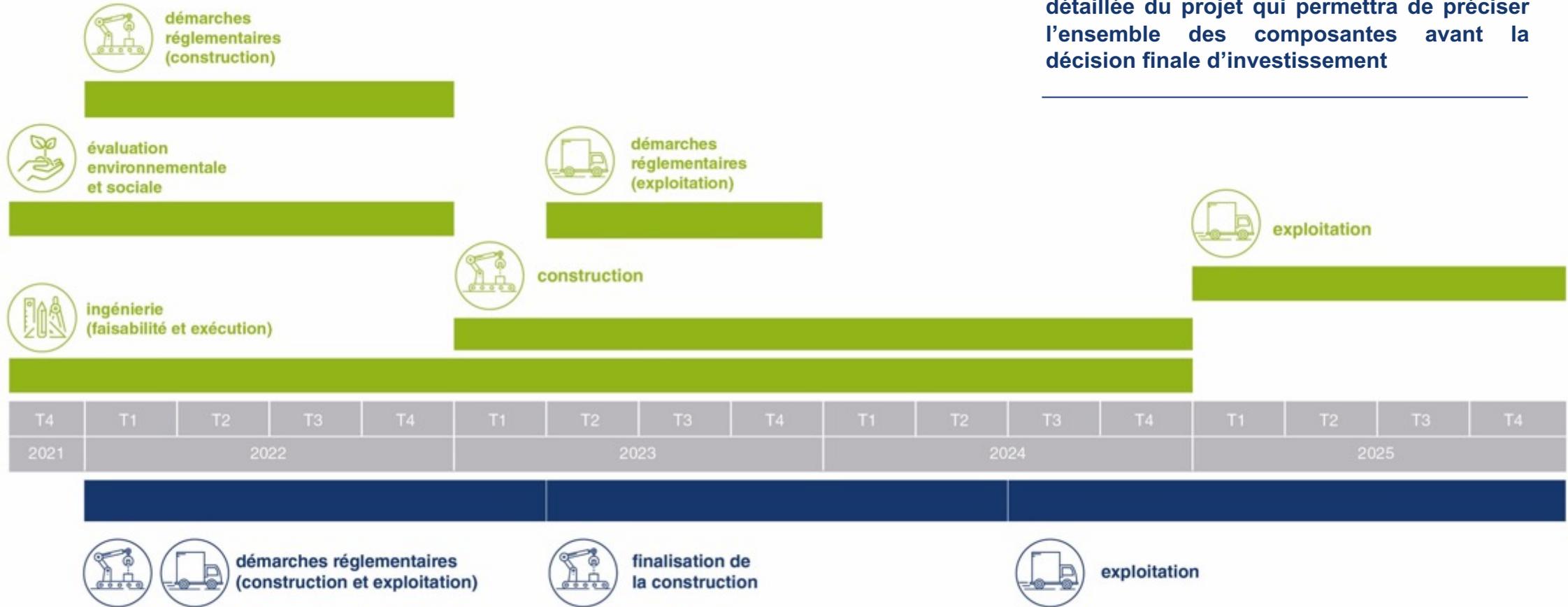
Intensité de production  
en équivalent CO2  
— tCO2eq/t produit



- Émissions de procédé
- Émissions liées au transport des réactifs
- Émissions combinées (où la répartition n'est pas disponible)

# Les étapes du projet

## ÉCHÉANCIER USINE DE CONVERSION



La nouvelle Nesmaska Lithium est sur le point d'entamer la phase de planification détaillée du projet qui permettra de préciser l'ensemble des composantes avant la décision finale d'investissement

Des questions?  
Des commentaires?



# L'évaluation environnementale et sociale

---

**NEMASKA**  
**LITHIUM**

# Usine de conversion - Évaluation environnementale et sociale

- **Ne nécessite pas de passer par le processus provincial ou fédéral d'évaluation environnementale et sociale** en raison du volume de production annuel de LiOH qui sera inférieur au seuil de déclenchement de cette procédure :
  - Seuil pour une usine de métallurgie extractive : 40 000 t/a
  - Production annuelle de LiOH de l'usine de conversion : 34 000 t/a
- **Démarche volontaire** de l'entreprise visant à réaliser une évaluation environnementale et sociale
  - Incluant une consultation des parties prenantes en amont afin de favoriser une intégration optimale du projet dans son milieu
- **Différents certificats d'autorisation à obtenir** de la part du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
  - Seront émis au terme d'une analyse rigoureuse de l'ensemble des facettes du projet

---

**Le respect des standards les plus élevés en matière environnementale et sociale est également une exigence sur le plan commercial afin que notre produit reçoive les plus hautes certifications**

---

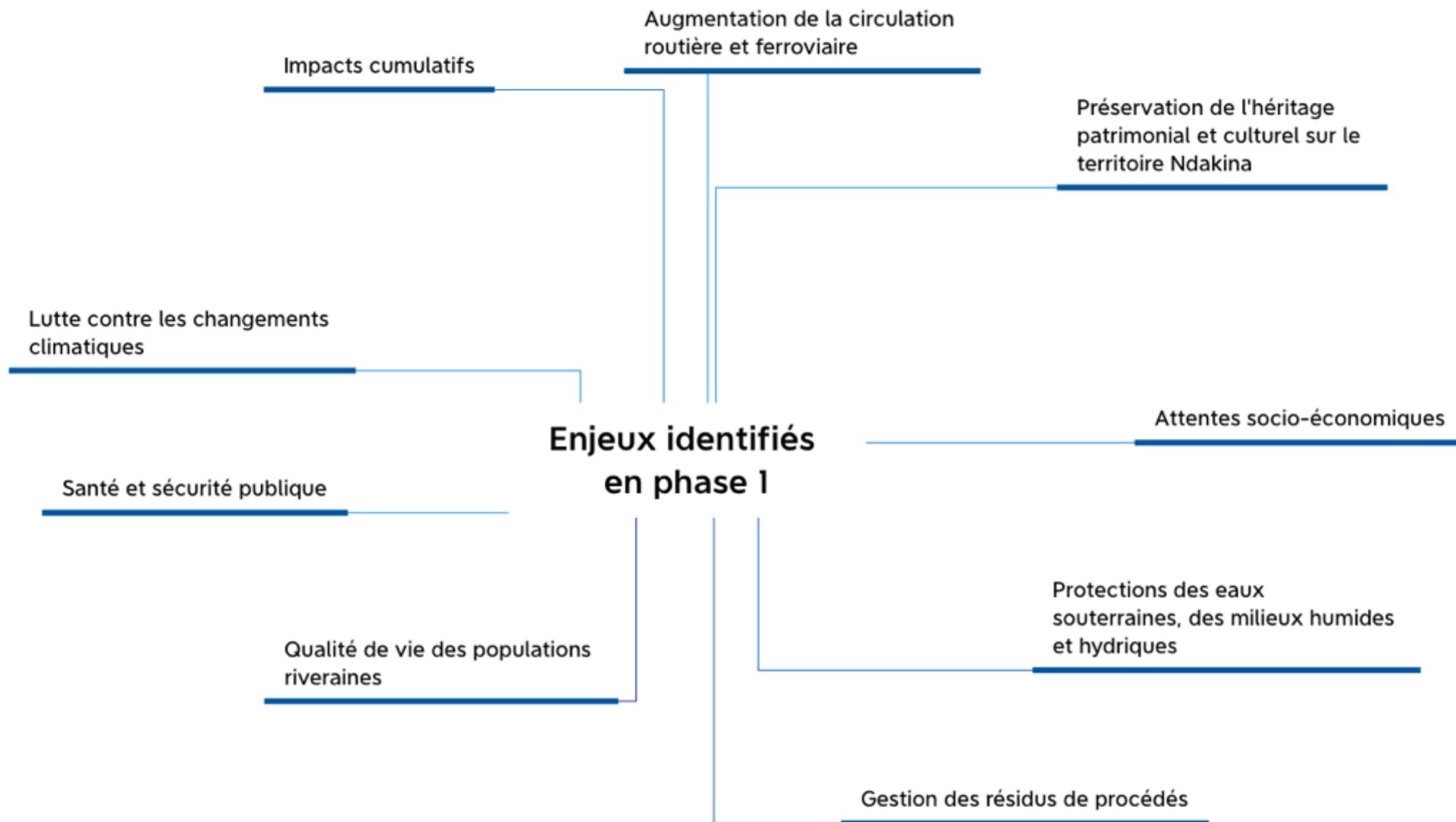


# Une démarche débutée au dernier trimestre 2021

## Les rencontres pour initier le dialogue

- **Grand Conseil de la Nation Waban-Aki**, le 27 octobre 2021
- **Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques**, les 6 octobre et 24 novembre 2021
- **Comité mixte municipal industriel (CMMI) de Bécancour**, le 25 novembre 2021
- **Corporation du Développement durable et Centre de transfert technologique en écologie industrielle**, le 1er décembre 2021
- **Commission consultative en environnement (CCE)**, le 14 décembre 2021
- **Bureau du Ndakina et bureau Environnement et terre**, le 9 décembre 2021
- **Services techniques du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki**, le 13 janvier 2022
- **Maire de Matagami**, le 23 février 2022
- **MRC de Bécancour**, le 24 février 2022
- **Organismes récréo-touristiques**, le 2 mars 2022

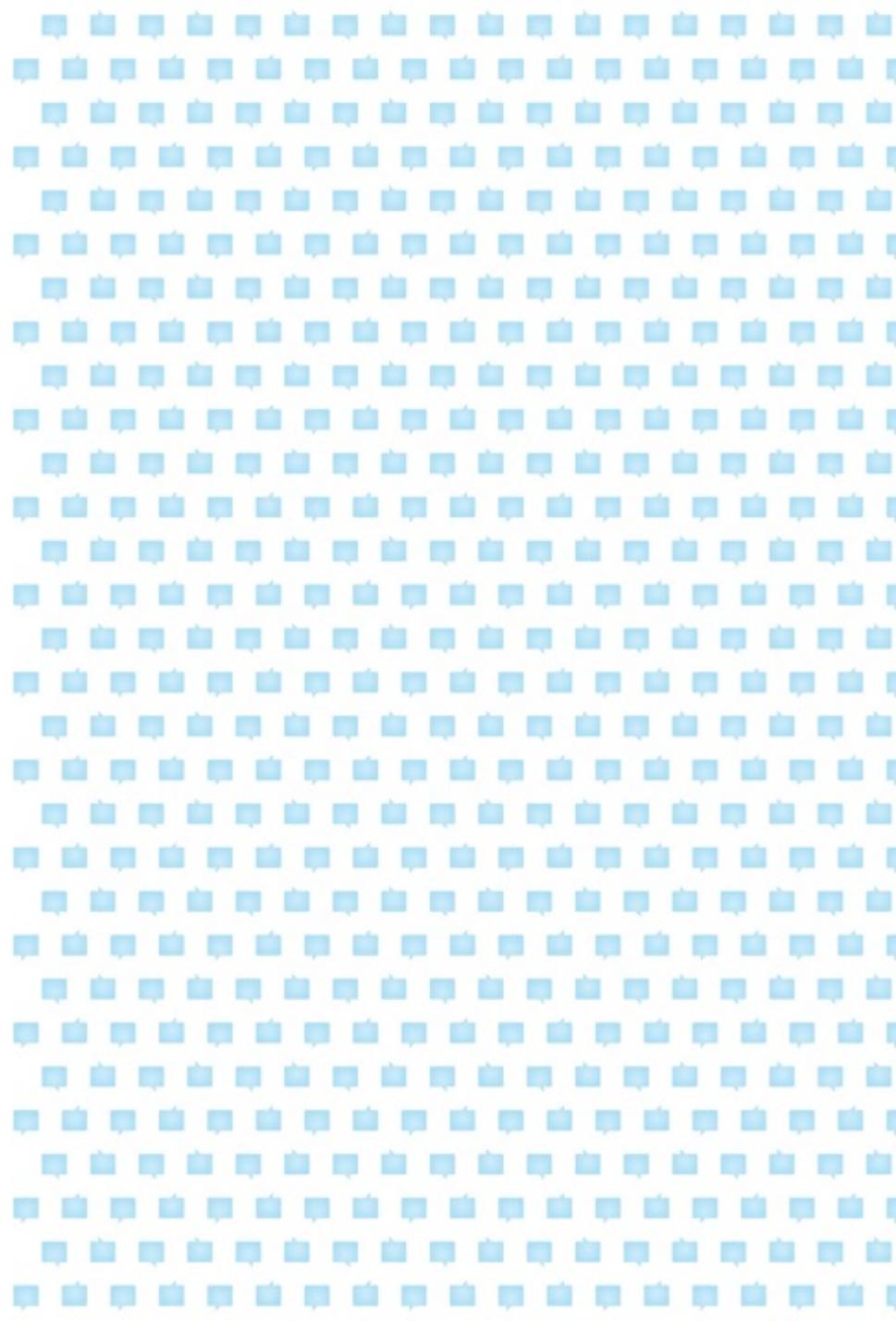
# ENJEUX IDENTIFIÉS



Des questions?  
Des commentaires?



# MODALITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION



# LES PHASES DE LA DÉMARCHE D'INSERTION SOCIALE

## Phase 1 Hiver/ Printemps

- Rencontres ciblées avec les parties prenantes pour initier le dialogue, documenter les préoccupations et définir les modalités de consultation
- Identification des avenues de collaboration avec la Nation Waban-Aki
- Production de contenus d'information sur la démarche d'insertion et le projet
- Développement d'outils de participation pour les publics

## Phase 2 Été

- Bilan d'étape de la phase 1
- Diffusion publique des contenus d'information et des modalités de participation
- Rencontres avec le voisinage : présentation du projet, préoccupations et choix des modalités de consultation
- Communication aux parties prenantes et aux organismes autochtones sur avancement de l'ÉES et modalités proposées pour la consultation
- Bilan d'étape de la phase 2

## Phase 3 Automne

- Activités pour présenter les impacts préliminaires et co-construire les mesures d'atténuation et de bonification
- Consultations publiques sur l'ÉES
- À l'issue de la démarche, communication sur les éventuelles évolutions ou adaptations que NLI entend apporter au projet et les mesures que NLI juge nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la démarche
- Publication des engagements et des suites pour associer le milieu au processus d'élaboration du projet

# MODALITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Quelles attentes par rapport à la démarche?

Quels besoins en information?

Quels types de dispositifs pour participer?

Devenir un relais de la démarche?

Les autres parties à rencontrer ou à solliciter?



# Pour nous joindre

## **Denis Isabel**

Vice-Président Développement durable  
denis.isabel@nemaskalithium.com

## **Vincent Perron, Biol. M.Sc.**

Directeur principal - Environnement et  
relations avec les parties prenantes  
vincent.perron@nemaskalithium.com

## **Yuane Desfossés**

DRH

yuane.desfosses@nemaskalithium.com

---

**NEMASKA**  
**LITHIUM**

## **Annexe 4.2**

### **Infolettre – juin 2022**

[Voir ce courriel dans votre navigateur](#)

**NEMASKA  
LITHIUM**



## Une première infolettre pour Nemaska Lithium

Bienvenue dans cette première infolettre d'information sur le projet d'usine de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour. Ce format court vous permettra de suivre l'avancement du projet à ses étapes importantes.

Ce numéro 1 est dédié à la démarche d'insertion sociale lancée par Nemaska Lithium auprès de la population, des parties prenantes. Au menu : lancement de la plateforme participative, premier bilan d'étape et l'agenda qui vous attend jusqu'à la fin de l'année 2022.

Bonne lecture !

Pour recevoir les dernières actualités sur le **projet d'usine de Nemaska Lithium à Bécancour**, inscrivez-vous à l'infolettre [dès aujourd'hui](#).

Nemaska Lithium en mode écoute.

**Usine de production d'hydroxyde  
de lithium à Bécancour**

## Lancement d'une plateforme participative

# en ligne sur le projet d'usine de Nemaska Lithium

Arrêt incontournable pour vous informer sur le projet et découvrir la démarche d'insertion sociale, la plateforme vous offre également des outils pour exprimer votre point de vue, partager vos idées et vous inscrire aux différentes activités de consultation.



**Nemaska Lithium est en mode écoute.**

**La parole est à vous!**

## Retour sur la phase 1 de la démarche d'insertion sociale

À l'automne 2021, l'équipe de Nemaska Lithium a lancé la première phase de sa démarche d'insertion sociale en organisant la tenue de plusieurs réunions de présentation de son projet d'usine auprès d'actrices et acteurs du milieu. En présentiel ou en ligne, ces rencontres ont mené à de riches échanges et ont permis de recueillir les préoccupations, suggestions et attentes que suscitent le projet, à ce stade-ci, au niveau local.



Pour plus de détails, visitez la section [Bilans d'étape](https://consultationsnemaskalithium.com) de la plateforme [consultationsnemaskalithium.com](https://consultationsnemaskalithium.com).

---

## À vos agendas

### À partir du 15 juin 2022 :

Activité en ligne sur l'identification des enjeux

### Du 1<sup>er</sup> septembre au 15 novembre 2022 :

Activités de consultation thématiques sur les résultats préliminaires de l'évaluation des impacts et les mesures d'atténuation envisagées

### Du 15 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2022 :

Présentation grand public des résultats de la démarche volontaire d'évaluation environnementale et sociale

---

Avec la période estivale qui frappe à nos portes, l'équipe de Nemaska Lithium vous souhaite d'excellentes vacances et espère avoir l'occasion de vous croiser à l'occasion de l'une ou l'autre des activités de consultation que nous offrirons à compter de l'automne prochain.

Bon été !

**Pour continuer à recevoir des nouvelles de  
Nemaska Lithium, abonnez-vous à notre infolettre !**

**Je m'abonne**

**NEMASKA  
LITHIUM**

*Copyright © 2022 Nemaska Lithium, tous droits réservés.*

1250, Boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 2200  
Montréal H3B 4W8

[Mettre à jour les préférences](#)

[Se désinscrire](#)

## **Annexe 4.3**

### **Publicité sur la plateforme de consultation en ligne**

**NEMASKA  
LITHIUM** En mode  
écoute

## On veut connaitre votre opinion !

La nouvelle Nemaska Lithium développe un projet intégré qui permettra la production d'hydroxyde de lithium à sa future usine située dans le parc industriel et portuaire de Bécancour. Il s'agira de la toute première usine de production d'hydroxyde de lithium au Canada!

**Ce projet vous intéresse ou vous interpelle?  
Votre avis compte pour nous.**

Participez en tout temps  
à la consultation en ligne.

Rendez-vous au  
[consultationsnemaskalithium.com](https://consultationsnemaskalithium.com)



## **Annexe 4.4**

# **Plateforme de consultation en ligne**

## Actualités



### Démarche d'insertion sociale

Pour un dialogue ouvert et transparent avec la population et les parties prenantes.

[Cliquez ici](#)



### Poser vos questions

L'intégralité des questions recevra une réponse dans les meilleurs délais.

[Cliquez ici](#)



### Participer à l'identification des enjeux

Contribuer à l'identification des enjeux, partager vos préoccupations et vos attentes.

[Cliquez ici](#)

# **CHAPITRE 5**

## **Démarche et engagement avec la Nation W8banaki**

## 5. Démarche et engagement avec la Nation W8banaki

### 5.1 Note aux lecteurs

Le chapitre suivant présente les renseignements relatifs à la démarche d'engagement mise en œuvre auprès de la Nation W8banaki par Nemaska Lithium dans le cadre de la réalisation de l'évaluation environnementale et sociale (ÉES) pour le projet de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour. Les exigences citées à ce sujet dans la *Directive pour la réalisation d'une étude d'impacts sur l'environnement du MELCCFP* ont servi de cadre de base pour orienter la structure et le contenu du chapitre. Le chapitre a été enrichi de contenus d'informations partagés par la Nation W8banaki et a fait l'objet d'une révision par les personnes représentant officiellement cette dernière dans le cadre des consultations sur son territoire ancestral.

La section 5.2 de ce chapitre est extraite intégralement du rapport intitulé « Synthèse de l'analyse préliminaire des effets du projet sur les droits de la Nation W8banaki et sur certaines composantes valorisées de l'environnement » rédigé par le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki à l'intention de Nemaska Lithium inc. dans le cadre de la démarche volontaire l'évaluation environnementale et sociale. Ce rapport est reproduit dans son intégralité à l'Annexe Q de l'ÉES.

### 5.2 Contexte

#### 5.2.1 *Le Ndakina*

Le projet d'usine de Nemaska Lithium à Bécancour est situé sur le territoire ancestral de la Nation W8banaki, le Ndakina. Antérieur aux frontières étatiques actuelles, le Ndakina, comprend en tout ou en partie le sud du Québec, le Maine, le New Hampshire, le Vermont et le Massachusetts (voir la Figure 5-1).

À cet effet, Snaupskw (fleuve Penobscot) et Akigwitegw (rivière Etchemin) forment, ensemble, la limite orientale du Ndakina tandis que la rivière Merrimack et la ligne formée par Masesoliantegw (rivière Richelieu) et Pitawbagw (lac Champlain) constituent la limite occidentale du territoire. Au nord, c'est principalement Kchitegw (le fleuve Saint-Laurent) qui fait office de limite pour ce vaste territoire qui s'étend au sud jusqu'au golfe du Maine. Le Ndakina est en ce sens limitrophe aux territoires ancestraux des Atikamekw Nehirowisiwok, des Wolastoqiyik Wahsipekuk, des Penobscot et des Kanien'kehá:ka<sup>1</sup>.

La Nation W8banaki est l'un des peuples autochtones du Nord-est américain et appartient à la grande famille linguistique algonquienne. La population de la Nation W8banaki comporte à ce jour un peu plus de 3 000 membres, ce qui comprend aussi les membres habitant en Ontario et aux États-Unis. Au Québec, il existe aujourd'hui deux communautés w8banakiak, toutes deux situées dans les limites de la portion québécoise du Ndakina, soit Odanak et Wôlinak. Ces deux communautés, porteuses d'un riche héritage historique et culturel, sont aujourd'hui situées sur des terres de réserves qui font respectivement environ 5,7 km<sup>2</sup> et

0,75°km<sup>2</sup>. La grande majorité des W8banakiak vivent aujourd'hui hors des territoires de réserve, tant au Québec qu'en Ontario et aux États-Unis<sup>[1]</sup>.

L'ethnonyme W8banaki est le résultat de la contraction des mots W8ban (aurore) et Aki (terre) qui, mis ensemble, signifient par extension Peuple de l'aurore ou Peuple de l'Est. On explique la signification de cet ethnonyme par la localisation géographique des W8banakiak, tant actuellement qu'historiquement<sup>[1]</sup>.

La Nation W8banaki a signé deux ententes de consultation respectivement avec les gouvernements du Canada et du Québec. Les territoires d'application de ces deux ententes correspondent à une portion du Ndakina sur laquelle la Nation est prioritairement consultée lors des consultations territoriales de la Couronne (voir la Figure 5-2). De même, en 1999, le Gouvernement du Québec et les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak ont signé une entente concernant la pratique des activités de chasse et de piégeage à des fins alimentaires, rituelles ou sociales. Cette entente spécifique administrative ne constitue pas une définition ou une limitation des droits autochtones sur le territoire, mais encadre plutôt la pratique de certaines activités de chasse, de pêche et de piégeage des W8banakiak sur une aire de pratique correspondant à une portion du Ndakina et décrit les modalités particulières de l'exercice de ces activités. Parmi les modalités de l'entente, on compte, entre autres, une extension de la période de chasse, un élargissement de certains quotas du nombre de prises de gibier et une pêche traditionnelle à l'aide de verveux et de filets maillant. Cette entente encadre l'exercice des droits ancestraux sans s'y substituer<sup>[1]</sup>.



Source : Grand Conseil de la Nation Waban-Aki<sup>[1]</sup>

Figure 5-1: Ndakina, le territoire ancestral de la Nation W8banaki

### 5.2.2 ***Des droits ancestraux et issus de traités***

Dans le contexte canadien, il est d'abord nécessaire de rappeler que les activités alimentaires, rituelles et sociales des W8banakiak font l'objet de droits protégés par la Constitution et liés à la subsistance de la Nation. En ce sens, il faut bien les distinguer des activités de pêche, de chasse et de piégeage sportives et de loisir pratiqué par la population allochtone. Le Ndakina fait l'objet d'une continuité d'occupation et d'utilisation par les W8banakiak depuis des temps immémoriaux. Ses activités coutumières constituent des droits ancestraux protégés par l'article 35(1) de la Constitution canadienne affirmant les droits ancestraux inhérents ou issus de traités. Qui plus est, la Proclamation royale de 1763 assure que les peuples autochtones continuent à détenir des droits sur toutes terres qu'ils n'ont pas cédées ou vendues. Par ailleurs, les W8banakiak font partie des « Indiens domiciliés alliés du Roi de France » dans la vallée du Saint-Laurent, ayant conclu un traité à Oswegatchie en 1760 avec la Couronne britannique. En outre, la Cour d'appel du Québec a statué dans l'arrêt *Côté* (1993) que le Traité d'Oswegatchie de 1760 est bel et bien un traité et qu'il reconnaît aux autochtones « domiciliés » dans la vallée du Saint-Laurent non seulement le droit de rester sur les terres de sédentarisation, mais aussi, pour un peuple nomade, un droit d'accès aux territoires de chasse et de pêche traditionnels<sup>[1]</sup>.

Dans ce contexte, il est important de spécifier que les droits autochtones dépassent largement ceux couverts par l'article 35(1) de la Constitution de 1982 et qu'ils sont des droits inhérents au statut de Premiers Peuples. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a réitéré le droit à l'autodétermination des peuples autochtones. En vertu de ce droit, ces derniers déterminent librement leur statut politique et l'orientation que prendra leur développement socioéconomique et culturel, ce qui implique un droit d'accès et d'intendance sur les ressources naturelles situées sur leur terre qui se doit d'être protégé<sup>[1]</sup>.

Jusqu'à présent, la Nation a fait le choix de ne pas démarrer un processus de revendication globale pour l'ensemble du Ndakina. Elle adopte plutôt une approche d'affirmation territoriale qui, sans passer par un processus judiciaire, définit l'étendue du Ndakina afin de permettre la protection et la promotion des droits et des intérêts des W8banakiak dans un esprit de collaboration avec les différents intervenants présents sur le territoire (organismes de conservation, gouvernements, municipalités, MRC, initiateurs de projets, etc.). C'est donc sur le territoire affirmé que la Nation considère que s'applique l'obligation de consulter de la Couronne<sup>[1]</sup>.

### 5.2.3 ***Le GCNWA et le Bureau du Ndakina***

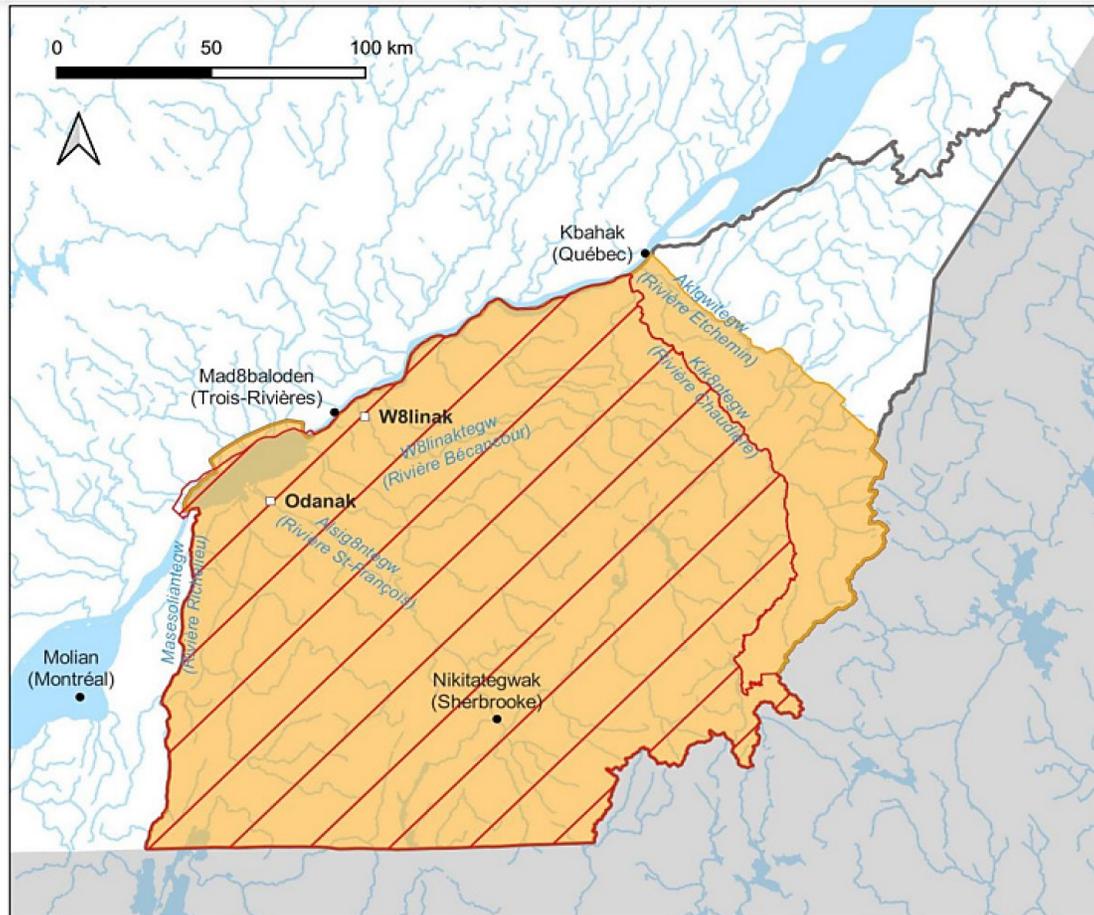
Depuis 1979, le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (GCNWA), le conseil tribal de la Nation, est une entité administrative qui offre des ressources et services pour répondre à des besoins communs des deux communautés. En 2013, en raison du grand nombre de consultations territoriales et de la difficulté pour les deux conseils de les gérer indépendamment et à la pièce, le Bureau du Ndakina a été créé au sein du GCNWA. La

mission du Bureau du Ndakina est de mobiliser les parties prenantes internes et externes à la Nation pour assurer la pérennité du Ndakina.

Ses activités se déclinent en trois principaux volets :

1. la promotion et la défense des droits et intérêts de la Nation sur le Ndakina, c'est-à-dire la représentation de la Nation en matière de consultations et de revendications territoriales;
2. la documentation, la conservation, la valorisation et la transmission des savoirs w8banakiak en lien avec le territoire;
3. l'accompagnement des communautés d'Odanak et de W8linak dans leur réponse aux enjeux environnementaux actuels, notamment en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques.

Pour répondre à cette mission, le Bureau regroupe une équipe interdisciplinaire. La recherche est une activité importante du Bureau, que ce soit au niveau archéologique, historique, anthropologique ou environnemental, en vue d'acquérir les connaissances nécessaires à une gestion durable et responsable du territoire ancestral. Le Bureau du Ndakina veille également à développer des liens étroits avec les membres de la Nation et à favoriser la pérennité des savoirs et des pratiques des W8banakiak sur le Ndakina. C'est pourquoi il s'est doté en 2021 d'une équipe de gardiens du territoire, dont le mandat est de surveiller et de mieux protéger le territoire qui est au cœur de l'identité, de l'intendance et de la gouvernance w8banakiak, et ce, dans le but de veiller au respect des habitats et des sources de nourriture traditionnelle<sup>[1]</sup>.



**Le Ndakina et les ententes de consultation**

**Légende**

- Territoire ancestral (portion canadienne)
- Communautés w8banakiak
- Entente avec le Gouvernement du Canada
- Entente avec le Gouvernement du Québec

Projection: Mercator transverse modifiée (MTM), zone 8  
Système de référence géodésique: NAD83(CSRS)

Sources: Bureau du Ndakina, CanVec (Gouvernement du Canada)

Production: Bureau du Ndakina  
Mise à jour: 2022-11-29



Source : Grand Conseil de la Nation Waban-Aki<sup>(1)</sup>

Figure 5-2: Le Ndakina et les ententes de consultation

### 5.3 Démarche d'engagement avec la Nation W8banaki

Les sections qui suivent décrivent l'approche empruntée par Nemaska Lithium pour élaborer la démarche d'engagement auprès de la Nation W8banaki et la mettre en œuvre, de même que les grandes étapes à travers desquelles elle s'est déployée, les préoccupations et suggestions qui ont été recueillies tout au long de celle-ci et les réponses que Nemaska Lithium y a apportées dans le cadre de la conception de son projet ou de la réalisation de son ÉES.

#### 5.3.1 *Approche d'élaboration et de mise en œuvre*

Dès les premières étapes de réalisation de l'évaluation environnementale et sociale du projet de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour, en novembre 2021, des contacts ont été établis par les représentants de Nemaska Lithium avec le GCNWA et le Bureau du Ndakina, soit un peu plus d'un an avant que les travaux de préparation du site choisi pour accueillir l'usine débutent. Nemaska Lithium souhaitait établir le dialogue avec la Nation W8banaki en amont de la réalisation de son projet afin de prendre en considération le plus possible les préoccupations, aspirations et besoins de cette dernière dans la conception du projet. C'est aussi pour cette raison que l'entreprise a tenu à maintenir le dialogue avec la Nation W8banaki tout au long de la phase d'avant-projet et s'est engagée à ce qu'il se poursuive durant les phases de construction, d'exploitation et de démantèlement ou fermeture.

Soucieuse de mettre en œuvre les meilleures pratiques en termes de consultation des Premières Nations, l'équipe de Nemaska Lithium s'est montrée à l'écoute et respectueuse des besoins exprimés par les ressources représentant la Nation W8banaki. Par exemple, tôt dans le processus ces dernières ont précisé que puisque les intérêts de la Nation étaient généralement différents de ceux de la Ville de Bécancour ou encore des autres communautés locales, il était recommandé de mener des consultations distinctes. Ainsi, le choix des activités de consultation soutenant la démarche d'engagement a été défini en fonction des orientations données par le Bureau du Ndakina. Les rôles et responsabilités des différents services du GCNWA ont également été considérés. Par exemple, des rencontres plus spécifiques se sont tenues au sujet des contrats pouvant potentiellement être octroyés à des entreprises de la Nation avec les services techniques du GCNWA, alors que les impacts sur les droits de la Nation W8banaki ont été discutés avec le Bureau du Ndakina.

Tout au long de la démarche d'engagement, des moyens concrets ont été utilisés pour s'assurer d'une compréhension mutuelle des sujets discutés. Ainsi, après chacune des rencontres qui se sont tenues entre l'équipe de Nemaska Lithium et des ressources du GCNWA, un compte rendu ou un sommaire des points de suivi était transmis à celles et ceux qui avaient participé à la rencontre pour révision et bonification au besoin. De plus, chacun des documents d'information concernant directement la Nation W8banaki destinés à être diffusés publiquement a fait l'objet d'une révision pour s'assurer de l'exactitude de l'interprétation des préoccupations exprimées. C'est le cas notamment de la fiche synthèse

sur l'enjeu des droits de la Nation W8banaki diffusée sur la plateforme de consultation en ligne, du rapport d'inventaire sur le petit gibier ou encore du présent chapitre.

Au fil des discussions, les besoins de la Nation W8banaki dans le cadre du projet et de l'ÉES se sont précisés et diverses demandes ont été formulées auprès de Nemaska Lithium. L'entreprise s'est efforcée de proposer des solutions mutuellement satisfaisantes et de maximiser les retombées positives découlant de la relation de collaboration établie, notamment en octroyant des contrats à différents services et entreprises du GCNWA ou des communautés qu'il représente, que ce soit en archéologie, en environnement par le Bureau Environnement et terre de Wôlinak, en déboisement par une compagnie de la communauté abénaquise de Wôlinak ou dans la supervision des travaux de déboisement par un gardien du territoire du Bureau du Ndakina. Dans le cas plus particulier des travaux réalisés en archéologie, Nemaska Lithium est allée plus loin que la portée identifiée au départ en réalisant un inventaire archéologique en plus de l'étude de potentiel archéologique, suivant les recommandations de l'équipe d'archéologues du GCNWA qui avait identifié le besoin qu'un inventaire soit également réalisé.

Reconnaissant la charge de travail que représentait l'implication du Bureau du Ndakina dans la réalisation de l'ÉES, particulièrement dans le contexte où la Nation W8banaki affirme être fortement sollicitée pour des consultations territoriales dans le cadre des projets annoncés sur le Ndakina, l'équipe de Nemaska Lithium a fait preuve de souplesse en ajustant son calendrier de réalisation de l'ÉES à la capacité du personnel du Bureau du Ndakina.

Pour terminer, le respect de la confidentialité est également un principe important que l'équipe de Nemaska Lithium a pris en compte lors de la réalisation de l'évaluation environnementale et sociale, notamment en ce qui concerne les informations partagées par le Bureau du Ndakina.

### **5.3.2 Chronologie**

La démarche d'engagement auprès de la Nation W8banaki mise en œuvre dans le cadre de l'ÉES a débuté en novembre 2021 et s'est conclue en juin 2023.

Au cours de cette période, la démarche a connu 6 grandes étapes :

1. l'ouverture du dialogue;
2. de premières collaborations avec les équipes du GCNWA;
3. la définition de la portée de l'implication du Bureau du Ndakina dans la rédaction de l'ÉES;
4. une première série de contributions du Bureau du Ndakina à l'ÉES, de même que la précision des besoins de la Nation W8banaki;

5. une deuxième série de contributions du Bureau du Ndakina à l'ÉES et des discussions sur le maintien et la nature des relations avec la Nation W8banaki aux phases subséquentes du projet;
6. la dernière série de contributions du Bureau du Ndakina à l'ÉES (à venir).

Pour franchir ces différentes étapes, plusieurs échanges courriel ont eu lieu, de même que 9 rencontres en ligne. Le Tableau 5-10 à la fin de ce chapitre présente les détails associés aux échanges avec la Nation W8banaki, soit la date où ils ont eu lieu, le type d'échange, les parties qui étaient impliquées et leur description. Le Tableau 5-1 suivant résume les grandes étapes de la démarche, les dates auxquelles elles correspondent et les échanges par lesquels elles se sont réalisées.

Tableau 5-1 : Grandes étapes de la démarche d'engagement auprès de la Nation W8banaki

Dates	Grandes étapes	Échanges
<b>1- Ouverture du dialogue</b>		
<b>Novembre 2021 à janvier 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire connaissance</li> <li>– Présenter le projet</li> <li>– Explorer les pistes de collaboration avec la Nation W8banaki dans le cadre du projet et de l'élaboration de l'ÉES</li> <li>– Recueillir les préoccupations, attentes et suggestions de la Nation W8banaki</li> <li>– Partager la liste des inventaires fauniques et floristiques à réaliser sur le terrain afin d'évaluer la possibilité que la Nation W8banaki soit impliquée dans leur réalisation</li> <li>– Cerner les principales préoccupations de la Nation W8banaki à l'égard du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 3 rencontres en ligne :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o 01-11-2021</li> <li>o 09-12-2022</li> <li>o 13-01-2022</li> </ul> </li> <li>– Échanges courriel</li> </ul>
<b>2- Premières collaborations avec les équipes du GCNWA</b>		
<b>Février à mai 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– S'entendre sur les modalités de contrats avec le GCNWA pour une étude de potentiel archéologique, un inventaire archéologique, un inventaire de chiroptères et la révision des protocoles des inventaires floristiques et fauniques de HATCH</li> <li>– Faire réviser par le Bureau du Ndakina la liste des enjeux identifiés dans le cadre de l'ÉES</li> <li>– Faire réviser par le Bureau du Ndakina la table des matières de l'ÉES, un lexique des termes utilisés pour référer à la Nation W8banaki dans l'ÉES et un questionnaire sur les éléments à couvrir au sujet de la Nation dans l'ÉES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 2 rencontres en ligne :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o 08-03-2022</li> <li>o 18-03-2022</li> </ul> </li> <li>– Échanges courriel</li> </ul>
<b>3- Définition de la portée de l'implication du Bureau du Ndakina dans la rédaction de l'ÉES</b>		
<b>Juin à août 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire le point sur l'avancement des travaux d'inventaires au terrain réalisés par le GCNWA</li> <li>– Effectuer un retour sur les commentaires du Bureau du Ndakina sur les enjeux identifiés dans l'ÉES</li> <li>– Déterminer les niveaux d'implication souhaités du Bureau du Ndakina dans l'ÉES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 1 rencontre en ligne : 01-06-2022</li> <li>– Échanges courriel</li> </ul>

Dates	Grandes étapes	Échanges
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire valider l'icône utilisée pour représenter l'enjeu des Droits de la Nation W8banaki dans les outils de communications utilisés par Nemaska Lithium</li> <li>– S'entendre sur les modalités d'un contrat avec le GCNWA pour l'implication du Bureau du Ndakina dans la rédaction du rapport d'ÉES</li> <li>– Évaluer la possibilité de présenter le projet aux membres de la communauté de Wôlinak et tenir une consultation publique</li> </ul>	
<b>4- Première série de contributions du Bureau du Ndakina à l'ÉES et précision des besoins de la Nation W8banaki</b>		
<b>Septembre à novembre 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Recevoir les réponses du Bureau du Ndakina au questionnaire sur les éléments à couvrir au sujet de la Nation dans l'ÉES</li> <li>– Présenter la méthodologie utilisée dans l'ÉES</li> <li>– Recevoir la sélection des composantes valorisées dans la section sur les Droits de la Nation W8banaki</li> <li>– Prendre note de la décision du Bureau du Ndakina de ne pas aller de l'avant avec la consultation publique des membres de la communauté de Wôlinak.</li> <li>– Acquiescer à la demande du Bureau du Ndakina de réaliser un inventaire du petit gibier sur le terrain no. 9.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 1 rencontre en ligne : 06-10-2022</li> <li>– Échanges courriels</li> </ul>
<b>5- Deuxième série de contributions du Bureau du Ndakina à l'ÉES et discussions sur le maintien et la nature des relations avec la Nation W8banaki aux phases subséquentes du projet</b>		
<b>Décembre 2022 à janvier 2023</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Faire valider la fiche-synthèse sur l'enjeu des Droits de la Nation W8banaki</li> <li>– Partager la plus récente version de la table des matières du rapport d'ÉES</li> <li>– Planifier l'inventaire du petit gibier sur le terrain no. 9</li> <li>– Recevoir la synthèse de l'impact du projet sur les Droits de la Nation W8banaki</li> <li>– Signaler la présence de bouleaux blancs sur le terrain.</li> <li>– Annoncer l'achat du terrain no. 9 par Nemaska Lithium</li> <li>– Évaluer les besoins en matière de suivi de la Nation W8banaki</li> <li>– Partager le lien vers la consultation en ligne sur les enjeux étudiés dans l'ÉES du projet d'usine</li> <li>– Faire le point sur les résultats de l'inventaire du petit gibier</li> <li>– Discuter des attentes de la Nation au sujet des mesures de compensation pour les impacts du projet sur le petit et gros gibier</li> <li>– Communiquer la date du début des travaux de déboisement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 2 rencontres en ligne               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 09-01-2023</li> <li>○ 12-01-2023</li> </ul> </li> <li>– Échanges courriels</li> </ul>

### 5.3.3 ***Préoccupations et suggestions***

Les divers échanges entre Nemaska Lithium et la Nation W8banaki ont permis de recueillir des préoccupations et suggestions de la Nation en lien avec le développement du projet d'usine dans le PIPB.

Les tableaux 5-2 à 5-9 inclusivement représentent le regroupement des préoccupations et suggestions en huit thèmes :

1. l'implication de la Nation W8banaki dans le cadre du projet et de l'ÉES;
2. le transport;
3. les composantes valorisées du milieu d'accueil;
4. les impacts sur les droits de la Nation W8banaki;
5. la qualité de vie et la santé des membres de la Nation;
6. les risques et accidents;
7. les impacts cumulatifs;
8. l'emploi et les retombées économiques.

On y trouve une description générale de la préoccupation, les suggestions de mesures d'atténuation, de compensation ou d'accommodement des impacts ou toute autre suggestion transmise par la Nation W8banaki en lien avec la préoccupation, les enjeux de l'ÉES auxquels elle réfère, ainsi que les actions concrètes prises par Nemaska Lithium au niveau du projet ou de l'ÉES pour y répondre.

Tableau 5-2 : Préoccupation pour l'implication de la Nation W8banaki dans le cadre du projet et de l'ÉES

Préoccupation : implication de la Nation W8banaki dans le cadre du projet et de l'ÉES	
<p><i>Description</i></p> <p><b>Accès aux informations nécessaires à l'analyse du projet</b>            Demande d'informations détaillées sur le projet afin d'effectuer une évaluation adéquate des impacts sur les droits de la Nation W8banaki (travaux et inventaires effectués, rapports des inventaires floristiques et fauniques, chapitres pertinents de l'ÉES).</p> <p><b>Participation au projet</b>            Souhait de contribuer au projet et à l'ÉES par la réalisation de services pouvant être offerts par le GCNWA.</p> <p><b>Particularités culturelles à prendre en considération</b>            Préoccupations pour la représentation de la Nation W8banaki dans le rapport d'ÉES et dans les outils de communication utilisés par Nemaska Lithium (ex. plateforme de consultation en ligne).</p> <p><b>Maintien du dialogue entre la Nation W8banaki et Nemaska Lithium</b>            Attente que les pratiques de consultation du GCNWA demeurent au fil de l'avancement du projet, lors de la durée de vie de l'usine jusqu'à son démantèlement, particulièrement dans l'éventualité où Nemaska Lithium déciderait d'agrandir ou de planifier un autre projet sur le Ndakina.</p>	
<p><i>Suggestions de mesures d'atténuation/compensation/accommodement ou autres suggestions de la Nation W8banaki</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Se référer au Guide des appellations et termes pour la Nation W8banaki dans l'ÉES</li> <li>– Faire réviser les documents et outils de Nemaska Lithium avant qu'ils soient publics par le Bureau du Ndakina</li> <li>– Créer une instance de suivi des impacts où les membres seraient rémunérés</li> </ul>	<p><i>Enjeux de l'ÉES auxquels est liée la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Droits de la Nation W8banaki</li> <li>– Attentes socioéconomiques</li> </ul>
<p><i>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son évaluation environnementale et sociale en réponse à la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Partage d'informations en lien avec l'ÉES : liste des inventaires fauniques et floristiques à réaliser; liste des enjeux; table des matières du rapport d'ÉES; rapports d'inventaires fauniques et floristiques; sections demandées de l'ÉES.</li> <li>– Octroi de plusieurs contrats aux services et entreprises du GCNWA et des communautés qu'il représente : étude de potentiel archéologique et inventaire archéologique par l'équipe d'archéologues; inventaire de chiroptères et révision des protocoles d'inventaires fauniques et floristiques par le Bureau Environnement et Terre de la communauté de Wôlinak; participation du Bureau du Ndakina à l'élaboration de l'ÉES, et d'un gardien du territoire à l'inventaire du petit gibier, à la validation de la qualité des espèces arboricoles valorisées culturellement sur le terrain (frêne et bouleau blanc) et à la supervision des travaux de déboisement; travaux de déboisement par une entreprise de la communauté abénakise de Wôlinak, Abaziak Construction.</li> <li>– Utilisation des appellations et termes recommandés dans le Guide produit par le GCNWA dans l'ÉES.</li> <li>– Révision de la fiche synthèse sur les droits de la Nation W8banaki, du rapport d'inventaire sur le petit gibier, des chapitres 5, 8, 9 et 10 de l'ÉES (à valider).</li> <li>– Élaboration d'un programme de gestion des engagements envers la Nation W8banaki avec la collaboration rémunérée du Bureau du Ndakina afin de définir des activités de suivi des impacts du projet sur l'environnement et les Droits de la Nation W8banaki.</li> </ul>	

Tableau 5-3 : Préoccupation de la Nation W8banaki pour le transport

Préoccupation : Transport	
<p><i>Description</i></p> <p><b>Transport routier</b> Préoccupations envers l'augmentation de circulation routière et ses incidences sur l'augmentation des risques d'accident et l'altération du sentiment de quiétude et de sécurité sur et hors communauté, de même que sur la diminution de la qualité de l'air et l'augmentation des GES.</p> <p><b>Transport ferroviaire</b> Préoccupations envers l'augmentation du nombre de trains circulant sur la voie ferrée qui traverse la communauté de W8linak et ses incidences sur l'augmentation des risques d'accident et envers l'enjeu de sécurité que cela constitue, de déversements et de contamination, de même que l'altération du sentiment de sécurité et de quiétude en raison du bruit, des vibrations et de la pollution visuelle, les effets sur les fondations et structures de maisons et les frais additionnels d'entretien, l'augmentation de la prévalence du sentiment d'aliénation et de perte de contrôle sur les activités industrielles menées sur le Ndakina, et plus spécifiquement sur les territoires adjacents à la communauté, de même que les effets sur les lieux sacrés situés à proximité de la voie ferrée, notamment le cimetière de W8linak.</p> <p><b>Transport maritime</b> Préoccupations envers l'augmentation de la circulation maritime et ses incidences sur la pérennité de l'habitat du poisson (esturgeon, perchaude et bar rayé) dans le fleuve Saint-Laurent, la disparition potentielle du patrimoine archéologique en raison de l'érosion causée par le batillage, les risques d'accidents, de déversements et de contaminations, ainsi que la diminution du sentiment de sécurité lors de la navigation dans le cadre des activités d'utilisation traditionnelle du territoire.</p>	
<p><i>Suggestions de mesures d'atténuation/compensation/accommodement ou autres suggestions de la Nation W8banaki</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Concevoir des mesures de sécurité en lien avec le transport ferroviaire, routier et maritime, pour prévenir les accidents, déversements et contaminations.</li> <li>– Élaborer un protocole de sécurité et d'urgence à suivre en cas d'accident.</li> <li>– Faire le suivi avec le service des mesures d'urgence du GCNWA.</li> <li>– Prévoir un fonds de sécurité et de compensation à déployer en cas d'accident dans la communauté*.</li> <li>– Financer le coût des réparations des fondations résidentielles en raison de l'augmentation du passage du train*.</li> </ul>	<p><i>Enjeux de l'ÉES auxquels est liée la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmentation de la circulation routière et ferroviaire</li> <li>– Droits de la Nation W8banaki</li> <li>– Santé et sécurité publique</li> <li>– Qualité de vie des résidents de la zone d'étude</li> <li>– Changements climatiques</li> </ul>
<p><i>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son évaluation environnementale et sociale en réponse à la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Limitation de la circulation routière sur les artères résidentielles en exigeant des sous-traitants et travailleurs de Nemaska Lithium d'emprunter exclusivement les autoroutes et en les exposant à des sanctions dans le cas contraire (clause à l'intérieur des contrats avec les entrepreneurs et fournisseurs).</li> <li>– Établir clairement nos attentes envers nos travailleurs et sous-traitants en matière de comportement et conduite routière, notamment lors de la formation d'accueil</li> <li>– Élaboration du plan des mesures d'urgence de l'usine conjointement avec le service de mesures d'urgence du GCNWA, la SPIPB et la Ville de Bécancour.</li> <li>– Sélection d'un site d'enfouissement à proximité de l'usine (4 km) afin de limiter le camionnage en période d'exploitation.</li> <li>– Représentation auprès du CN afin d'exposer les préoccupations de la Nation et de présenter les mesures d'atténuation suggérées par la Nation.</li> <li>– Élaboration d'un programme de gestion des engagements envers la Nation W8banaki avec la collaboration rémunérée du Bureau du Ndakina afin de définir des activités de suivi des impacts du projet.</li> </ul>	

\* À noter qu'il n'y aura pas d'augmentation du nombre de trains en raison des wagons supplémentaires de NLI, qui s'ajouteront aux wagons des autres entreprises qui louent le service au CN. La portée de la responsabilité de NLI est limitée à ce sujet. Le CN doit par ailleurs répondre aux plus hautes exigences environnementales et dispose d'un plan de mesures d'urgence.

Tableau 5-4 : Préoccupation de la Nation W8banaki pour les composantes valorisées du milieu d'accueil

Préoccupation : composantes valorisées du milieu d'accueil	
<p><i>Description</i></p> <p><b>Archéologie</b> Importance de démontrer l'occupation historique du territoire dans une optique d'affirmation territoriale et de protection du patrimoine.</p> <p><b>Espèces sensibles valorisées culturellement</b> Préoccupation pour la destruction de milieux humides, hydriques et naturels et indirectement la perte de biodiversité à l'échelle locale et régionale (perte de connectivité entre les habitats des populations fauniques et floristiques d'intérêt). Préoccupation pour la perte d'habitat pour des espèces sensibles valorisées par la Nation et qui sont menacées ou en danger (frêne noir, foin d'odeur, têtes de violon, bouleau blanc et ail des bois). Préoccupation pour la fragmentation de l'habitat du petit gibier, qui est déjà considéré comme étant en disparition dans ce secteur. Peu de données existantes sur l'état de la ressource dans le secteur. Activité (chasse au petit gibier) essentielle pour la transmission culturelle.</p>	
<p><i>Suggestions de mesures d'atténuation/compensation/accommodement ou autres suggestions de la Nation W8banaki</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Ajouter les espèces culturellement importantes pour la Nation W8banaki parmi les composantes environnementales valorisées de l'ÉES.</li> <li>– Réaliser un inventaire du petit gibier sur le site de la future usine en collaboration avec des gardiens du territoire ou autres membres utilisateurs du secteur.</li> <li>– Dans la mesure du possible, favoriser la connectivité entre les milieux naturels avoisinants et présents sur le site de l'usine, avec une attention particulière envers les composantes valorisées identifiées par la Nation.</li> <li>– Travailler à la création d'un milieu humide accessible pour la Nation et à proximité.</li> <li>– Assurer une restauration des milieux humides et hydriques à un état qui supporte la faune et la flore ainsi que la pratique d'activités traditionnelles.</li> <li>– Élaborer un protocole d'entente en collaboration avec la Nation W8banaki.</li> </ul>	<p><i>Enjeux de l'ÉES auxquels est liée la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Droits de la Nation W8banaki</li> <li>– Biodiversité</li> <li>– Protection des eaux souterraines, des milieux humides et hydriques</li> </ul>
<p><i>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son évaluation environnementale et sociale en réponse à la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Octroi de plusieurs contrats aux services du GCNWA et des communautés qu'il représente dont un inventaire des chiroptères, une étude de potentiel archéologique, un inventaire archéologique et la surveillance des travaux de construction par l'équipe d'archéologues, la participation du Bureau du Ndakina à l'élaboration de l'ÉES, et d'un gardien du territoire à l'inventaire du petit gibier, à la validation de la qualité des espèces arboricoles valorisées culturellement sur le terrain (frêne et bouleau blanc) et à la supervision des travaux de déboisement.</li> <li>– Chapitre de l'ÉES sur les impacts du projet sur les droits de la Nation W8banaki rédigé par le Bureau du Ndakina à partir de sa sélection de composantes valorisées.</li> <li>– Collaboration avec le Bureau environnement et terre de Wólinak pour l'intégration d'essences d'arbres valorisées par la Nation W8banaki dans le plan d'aménagement paysager du site.</li> <li>– Harmonisation des travaux de construction avec certaines périodes de l'année où les activités de reproduction de la faune avoisinante ne seront pas affectées.</li> <li>– Ouverture à adapter le plan de démantèlement de l'usine aux préoccupations de la Nation W8banaki quant à la restauration des milieux humides et hydriques.</li> <li>– Sélection du frêne noir parmi les espèces arboricoles destinées à l'aménagement paysager du site de l'usine.</li> <li>– Élaboration d'un programme de gestion des engagements envers la Nation W8banaki avec la collaboration rémunérée du Bureau du Ndakina afin de définir des activités de suivi des impacts du projet.</li> <li>– Protocole d'entente pour atténuer les impacts du projet sur l'exercice des droits de la Nation W8banaki.</li> </ul>	

Tableau 5-5 : Préoccupation pour les impacts sur les droits de la Nation W8banaki

Préoccupation : impacts sur les droits de la Nation W8banaki	
<p><i>Description</i></p> <p><b>Accès au Ndakina</b> Avec la privatisation du territoire, son anthropisation et les conflits d'usages sur le peu de territoires publics, préoccupation pour la pression sur l'accès au territoire, qui est une condition sous-jacente à la capacité des W8banakiak de se prévaloir de leurs droits ancestraux.</p> <p><b>Utilisation et occupation du territoire</b> Considérant que la zone d'étude restreinte représente l'un des derniers lieux proches de la communauté de W8linak, qui a déjà accueilli des activités traditionnelles dans le passé et avait, avant le développement de la SPIPB, le potentiel d'accueillir des activités traditionnelles dans le futur de par sa nature favorable à plusieurs espèces fauniques et floristiques culturellement sensibles, les activités d'utilisation traditionnelle du territoire (chasse, piégeage et récoltes à des fins alimentaires, sociales et rituelles) seront affectées par les activités du projet de manière à ne plus pouvoir pratiquer ou encore à ne pas pouvoir transmettre des connaissances traditionnelles. De plus, potentiel d'augmentation d'activités de chasse et pêche allochtone sur le territoire.</p> <p><b>Responsabilité d'intendance</b> Préoccupations en lien avec le sentiment de perte de contrôle et de la capacité de mettre en œuvre sa responsabilité d'intendance dans les habitats précédemment mentionnés.</p>	
<p><i>Suggestions de mesures d'atténuation/compensation/accommodement ou autres suggestions de la Nation W8banaki</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Dans la mesure du possible, favoriser la connectivité entre les milieux naturels avoisinants et présents sur le site de l'usine, avec une attention particulière envers les composantes valorisées identifiées par la Nation.</li> <li>– Contribuer financièrement à un fonds de compensation qui pourra être utilisé par la Nation à sa discrétion, pour des projets de valorisation de la culture ou autres projets visant à favoriser l'exercice et la pérennité des activités traditionnelles sur le Ndakina.</li> <li>– Travailler à la création d'un milieu humide accessible pour la Nation et à proximité, au lieu de mettre exclusivement de l'argent dans le fonds de compensation des MHH du MELCCFP.</li> <li>– Élaborer conjointement et financer un programme de suivi socioculturel avec le GCNWA pour la durée de vie du projet.</li> </ul>	<p><i>Enjeux de l'ÉES auxquels est liée la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Droits de la Nation W8banaki</li> <li>– Biodiversité</li> <li>– Protection des eaux souterraines, des milieux humides et hydriques</li> </ul>
<p><i>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son évaluation environnementale et sociale en réponse à la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Octroi de plusieurs contrats aux services du GCNWA et des communautés qu'il représente dont la participation d'un gardien du territoire à l'inventaire du petit gibier, à la validation de la qualité des espèces arboricoles valorisées culturellement sur le terrain (frêne et bouleau blanc) et à la supervision des travaux de déboisement.</li> <li>– Ouverture à financer des projets de valorisation de la culture et des activités traditionnelles sur le Ndakina.</li> <li>– Harmonisation des travaux de construction avec certaines périodes de l'année où les activités de reproduction de la faune avoisinante ne seront pas affectées.</li> <li>– Intérêt manifesté auprès de la SPIPB pour s'associer à des initiatives conjointes de compensation des impacts sur les droits de la Nation W8banaki dans le PIPB.</li> <li>– Élaboration d'un programme de gestion des engagements envers la Nation W8banaki avec la collaboration rémunérée du Bureau du Ndakina afin de définir des activités de suivi des impacts du projet.</li> </ul>	

Tableau 5-6 : Préoccupation de la Nation W8banaki pour la qualité de vie et la santé des membres de la Nation

Préoccupation : qualité de vie et santé des membres de la Nation W8banaki	
<p><i>Description</i></p> <p><b>Nuisances</b> Préoccupations envers les conséquences anticipées de l'augmentation du transport ferroviaire et routier (poussières, bruit, vibration, pollution visuelle) sur le sentiment de quiétude sur et hors communauté ainsi que sur les fondations et les structures des maisons et les frais supplémentaires qui leur sont liés.</p> <p><b>Santé des populations autochtones</b> Importance de considérer dans l'évaluation environnementale et sociale les différences entre les déterminants de la santé des populations autochtones et non autochtones, notamment le lien au territoire.</p> <p><b>Changements climatiques et adaptation</b> Préoccupation envers l'augmentation de l'émission des GES due notamment à l'augmentation du transport routier et des impacts directs pour les membres de la Nation. Intérêt pour le volet concernant l'adaptation aux changements climatiques.</p>	
<p><i>Suggestions de mesures d'atténuation/compensation/accommodement ou autres suggestions de la Nation W8banaki</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Financement du coût des réparations des fondations résidentielles en raison de l'augmentation du passage du train*.</li> </ul>	<p><i>Enjeux de l'ÉES auxquels est liée la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmentation de la circulation routière et ferroviaire</li> <li>– Droits de la Nation W8banaki</li> <li>– Santé et sécurité publique</li> <li>– Qualité de vie des résidents de la zone d'étude</li> <li>– Changements climatiques</li> </ul>
<p><i>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son évaluation environnementale et sociale en réponse à la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Limitation de la circulation routière sur les artères résidentielles en exigeant des sous-traitants et travailleurs de Nemaska Lithium d'emprunter exclusivement les autoroutes et en les exposant à des sanctions dans le cas contraire.</li> <li>– Sélection d'un site d'enfouissement à proximité de l'usine (4 km) afin de limiter le camionnage en période d'exploitation et les émissions de GES.</li> <li>– Mesures d'adaptation aux changements climatiques : conception des composantes de l'usine et du système de gestion des eaux pluviales en fonction de certaines composantes climatiques du code national du bâtiment (ex. quantité de pluie, de neige, vents) qui tiennent compte des facteurs de sécurité associés aux changements climatiques.</li> <li>– Représentation auprès du CN afin d'exposer les préoccupations de la Nation et de présenter les mesures d'atténuation suggérées par la Nation.</li> <li>– Élaboration d'un programme de gestion des engagements envers la Nation W8banaki avec la collaboration rémunérée du Bureau du Ndakina afin de définir des activités de suivi des impacts du projet.</li> </ul>	

\* À noter qu'il n'y aura pas d'augmentation du nombre de trains en raison des wagons supplémentaires de NLI, qui s'ajouteront aux wagons des autres entreprises qui louent le service au CN.

Tableau 5-7 : Préoccupation de la Nation W8banaki pour les risques et accidents

Préoccupation : Risques et accidents	
<p><i>Description</i></p> <p><b>Matières dangereuses</b> Préoccupations pour la composition des résidus produits et pour la gestion des intrants (produits chimiques) nécessaires au procédé.</p> <p><b>Risques de déversement</b> Préoccupations pour la contamination des sols, de l'air, des cours d'eau (dont la rivière Bécancour et le fleuve Saint-Laurent), des habitats fauniques et floristiques, des nappes phréatiques, en lien avec les activités et travaux liés au projet (notamment l'augmentation du transport ferroviaire), et sur les impacts potentiels sur l'intégrité du territoire, les lieux sacrés (cimetière de W8linak), les secteurs résidentiels et sur les droits des membres.</p> <p><b>Plan d'intervention en cas d'urgences</b> Préoccupations à savoir si un plan de mesures d'urgence a été prévu pour l'usine, notamment pour le passage de train ou en cas de déversements de substances toxiques.</p>	
<p><i>Suggestions de mesures d'atténuation/compensation/accommodement ou autres suggestions de la Nation W8banaki</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Concevoir des mesures de sécurité en lien avec le transport ferroviaire, routier et maritime, pour prévenir les accidents, déversements et contaminations.</li> <li>– Élaborer un protocole de sécurité et d'urgence à suivre en cas d'accident.</li> <li>– Faire le suivi avec le service des mesures d'urgence du GCNWA.</li> <li>– Prévoir un fonds de sécurité et de compensation à déployer en cas d'accident dans la communauté*.</li> </ul>	<p><i>Enjeux de l'ÉES auxquels est liée la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmentation de la circulation routière et ferroviaire</li> <li>– Droits de la Nation W8banaki</li> <li>– Santé et sécurité publique</li> </ul>
<p><i>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son évaluation environnementale et sociale en réponse à la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Transport des matières premières, des produits chimiques et des résidus de procédés dans des wagons fermés ou des camions avec des bâches pour éviter les rejets de matériaux sur les voies publiques ou l'émission de particules dans l'atmosphère.</li> <li>– Livraison par train de l'acide sulfurique et de la soude caustique, et non par camion, pour réduire les risques de déversements de produits dangereux sur les voies publiques et dans l'environnement.</li> <li>– Déchargement des wagons d'acide sulfurique et de soude caustique par le dessus des wagons en utilisant de l'air comprimé, au lieu de pomper les produits par le dessous du wagon, afin de réduire les risques de déversements accidentels.</li> <li>– Représentation auprès du CN afin d'exposer les préoccupations de la Nation et de présenter les mesures d'atténuation suggérées par la Nation.</li> <li>– Élaboration du plan des mesures d'urgence de l'usine conjointement avec le service de mesures d'urgence du GCNWA, la SPIPB et la Ville de Bécancour.</li> <li>– Élaboration d'un programme de gestion des engagements envers la Nation W8banaki avec la collaboration rémunérée du Bureau du Ndakina afin de définir des activités de suivi des impacts du projet.</li> </ul>	

\* À noter qu'il n'y aura pas d'augmentation du nombre de trains en raison des wagons supplémentaires de NLI, qui s'ajouteront aux wagons des autres entreprises qui louent le service au CN. La portée de la responsabilité de NLI est limitée à ce sujet. Le CN doit par ailleurs répondre aux plus hautes exigences environnementales et dispose d'un plan de mesures d'urgence.

Tableau 5-8 : Préoccupation de la Nation W8banaki pour les impacts cumulatifs

Préoccupation : Impacts cumulatifs	
<p><i>Description</i></p> <p>Préoccupations pour les conséquences des développements (notamment le trafic ferroviaire, ainsi que le transport et le développement sur le fleuve Saint-Laurent et ses affluents) dans le PIPB, depuis les années 1960, et leurs effets cumulatifs sur les écosystèmes supportant les espèces culturellement sensibles pour la Nation, sur l'utilisation et occupation du territoire, l'expérience en territoire, la transmission culturelle et les savoirs intergénérationnels, ainsi que sur les émissions de GES et les impacts sur les membres de la Nation.</p>	
<p><i>Suggestions de mesures d'atténuation/compensation/accommodement ou autres suggestions de la Nation W8banaki</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réaliser, à l'intérieur de la zone d'étude régionale et en parallèle de l'ÉES, une étude sur l'utilisation et l'occupation du territoire (UOT) sous forme d'une consultation publique afin de mettre à jour les données existantes et d'effectuer un état de référence couvrant une période allant jusqu'à la période avant la création du PIPB en 1968.</li> <li>– Emprunter la méthodologie que le Bureau du Ndakina a développée pour évaluer les effets cumulatifs du projet.</li> </ul>	<p><i>Enjeux de l'ÉES auxquels est liée la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Droits de la Nation W8banaki</li> </ul>
<p><i>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son évaluation environnementale et sociale en réponse à la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Ouverture à financer des projets de valorisation de la culture et des activités traditionnelles sur le Ndakina.</li> <li>– Intérêt manifesté auprès de la SPIPB pour s'associer à des initiatives conjointes de compensation des impacts sur les droits de la Nation W8banaki dans le PIPB.</li> <li>– Élaboration d'un programme de gestion des engagements envers la Nation W8banaki avec la collaboration rémunérée du Bureau du Ndakina afin de définir des activités de suivi des impacts du projet.</li> </ul>	

Tableau 5-9 : Préoccupation de la Nation W8banaki pour l'emploi et les retombées économiques

Préoccupation : Emploi et retombées économiques	
<p><i>Description</i></p> <p>Préoccupations que les entreprises du GCNWA soient privilégiées dans l'octroi de contrats dans le cadre du projet d'usine et que les membres des communautés du GCNWA puissent bénéficier des emplois qui seront offerts. Préoccupations (surtout des femmes et enfants de la Nation) que l'afflux de travailleurs de l'extérieur a des impacts sur le sentiment de sécurité des membres vivant à W8linak et à proximité de la SPIPB.</p>	
<p><i>Suggestions de mesures d'atténuation/compensation/accommodement ou autres suggestions de la Nation W8banaki</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Former les employés de NLI et ses contractants sur les réalités des Premières Nations</li> <li>– Offrir des programmes de formation pour les membres de la Nation</li> <li>– Envoyer les offres d'emplois directement au GCNWA</li> <li>– Prévoir une garderie pour accommoder les employés monoparentaux</li> </ul>	<p><i>Enjeux de l'ÉES auxquels est liée la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Droits de la Nation W8banaki</li> <li>– Attentes socioéconomiques</li> <li>– Qualité de vie des résidents de la zone d'étude</li> </ul>
<p><i>Actions concrètes prises au niveau du projet ou de son évaluation environnementale et sociale en réponse à la préoccupation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Octroi de plusieurs contrats aux services et entreprises GCNWA et des communautés qu'il représente : étude de potentiel archéologique et inventaire archéologique par l'équipe d'archéologues; inventaire de chiroptères et révision des protocoles d'inventaires fauniques et floristiques par le Bureau Environnement et Terre de la communauté de Wôlinak; participation du Bureau du Ndakina à l'élaboration de l'ÉES, et d'un gardien du territoire à l'inventaire du petit gibier et à la supervision des travaux de déboisement; travaux de déboisement par l'entreprise du GCNWA Abaziak Construction.</li> <li>– Élaboration d'un programme de formation à l'emploi pour les membres de la Nation W8banaki en collaboration avec le GCNWA.</li> <li>– Adoption d'une politique de diversité et d'inclusion, y compris une formation sur les réalités et les cultures autochtones destinée aux employés de Nemaska Lithium, dont le contenu et l'expertise de la personne qui l'offre auront préalablement été validés par le GCNWA.</li> <li>– Mise en place d'une stratégie d'engagement à l'emploi des Premières Nations, des jeunes et des femmes en collaboration avec les organismes locaux, dont ceux du GCNWA.</li> <li>– Communication des offres d'emplois directement à la Nation (par le biais du GCNWA) pour diffusion dans les communautés.</li> <li>– Mise en œuvre d'une politique d'achat local priorisant les entreprises provenant des communautés au sein desquelles les activités de Nemaska Lithium prennent place, dont la Nation W8banaki.</li> <li>– Ouverture à soutenir des initiatives locales pour l'augmentation de places en services de garde.</li> <li>– Élaboration d'un programme de gestion des engagements envers la Nation W8banaki avec la collaboration rémunérée du Bureau du Ndakina afin de définir des activités de suivi des impacts du projet.</li> </ul>	

## 5.4 Prochaines étapes de la démarche d'engagement

Le dernier semestre de 2023 sera consacré à élaborer conjointement avec la Nation W8banaki le programme de gestion des engagements envers la Nation, où un programme de suivi des impacts sur l'environnement et les Droits de la Nation W8banaki sera défini.

## 5.5 Référence

- [1] Nemaska Lithium, "Accueil," 2022. [Online]. Available: <https://nemaskalithium.com/fr/>.
- [2] Ministère de l'Économie et de l'Innovation, "Stratégie québécoise de développement de la filière batterie," 12 octobre 2021. [Online]. Available: <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/strategies/strategie-quebecoise-de-developpement-de-la-filiere-batterie/>.
- [3] Le Nouvelliste numérique, "Filière batterie: une manne de 4 milliards \$ et 4000 emplois," 4 avril 2022. [Online]. Available: <https://www.lenouvelliste.ca/2022/04/04/filiere-batterie-une-manne-de-4-milliards--et-4000-emplois-85fe3808219220e0fc1c8340c1785a14>.
- [4] Conseil des Abénakis de Wôlinak, "Histoire," s.d.a.
- [5] Gouvernement du Canada, "Protocole sur la consultation et l'accommodement des Abénakis entre les Abénakis et le gouvernement du Canada," Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2021.
- [6] GCNWA, "Guide d'information sur les ressources forestières sensibles de la Nation W8banaki," 2014.
- [7] GCNWA, "Chasse et pêche," Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, 2022.
- [8] NLI, «La nouvelle Nemaska Lithium, Nemaska Lithium Inc. (NLI)», 2021.
- [9] Hatch, "Photographie d'inventaires des milieux humides, terrain no.9 de la Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour," Bécancour, 2021.
- [10] Emploi-Québec, "ATLAS EMPLOI CENTRE-DU-QUÉBEC," 2015. Montréal, Québec: Emploi-Québec, 2015.
- [11] Emploi-Québec, ATLAS EMPLOI CENTRE-DU-QUÉBEC, Montréal, 2015.

Tableau 5-10 : Activités et échanges de la démarche d'engagement

Date (jj-mm-aaaa)	Échanges	Organisations impliquées	Description
01-11-2021	1 <sup>re</sup> rencontre en ligne avec le Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, SPIPB, Nemaska Lithium, HATCH	Présentation de Nemaska Lithium, du GCNWA, du Bureau du Ndakina et clarification de l'intérêt de la Nation W8banaki et de ses préoccupations envers le projet.
09-12-2021	1 <sup>er</sup> atelier de travail en ligne avec le Bureau du Ndakina et le Bureau Environnement et terre de Wôlinak	Bureau du Ndakina, Bureau Environnement et terre de Wôlinak, SPIPB, Nemaska Lithium, HATCH, TES	Présentation du projet, préoccupations de la Nation et identification des possibilités de collaboration dans le cadre de l'élaboration de l'ÉES.
13-01-2022	Rencontre en ligne avec les services techniques du GCNWA	Services techniques du GCNWA, SPIPB, Nemaska Lithium, HATCH, TES	Présentation du projet, de même que de la mission et des services offerts par le bureau des services techniques du GCNWA et exploration des pistes de collaboration dans le cadre du projet.
27-01-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, SPIPB, Nemaska Lithium, HATCH	Demande de suivi au sujet des documents discutés lors de la rencontre du 9-12-2021 (liste des enjeux prioritaires et liste des inventaires et de leur calendrier de réalisation).
28-01-2022	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Bureau Environnement et terre de Wôlinak, Nemaska Lithium, TES	Partage de la liste des inventaires à réaliser dans le cadre de l'ÉES.
04-02-2022	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Demande de suivi quant à l'intérêt de la Nation à participer aux inventaires à réaliser dans le cadre de l'ÉES.
18-02-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, SPIPB, Nemaska Lithium, HATCH	Présentation de l'offre de services (ODS) en archéologie et logistique pour les travaux au terrain.
18-02-2022	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Bureau Environnement et terre de Wôlinak, Nemaska Lithium, TES	Présentation de la liste des enjeux environnementaux et sociaux identifiés dans le cadre de l'ÉES.

Date (jj-mm-aaaa)	Échanges	Organisations impliquées	Description
08-03-2022	Rencontre en ligne avec Vanessa	Bureau Environnement et terre de Wôlinak, Nemaska Lithium, HATCH et TES	Planification de l'inventaire des chiroptères.
18-03-2022	Rencontre en ligne au sujet des travaux archéologiques	Bureau du Ndakina, HATCH	Clarification d'items inclus à l'ODS en archéologie.
22-03-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, HATCH, TES	Présentation d'une seconde ODS conforme aux exigences de HATCH au sujet des travaux en archéologie.
30-03-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, HATCH, TES	Présentation d'un addenda à la seconde ODS déposée pour les travaux en archéologie.
04-04-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, HATCH, TES	Présentation d'un second addenda à la seconde ODS déposée pour les travaux en archéologie.
28-04-2022	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Suivi de l'avancement de l'ÉES, partage de la table des matières de l'étude et demande de rencontre pour discuter du niveau d'implication du Bureau du Ndakina dans l'étude et recueillir les commentaires sur la liste des enjeux transmis.
20-05-2022	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Suggestion d'un ordre du jour pour la rencontre du 1 <sup>er</sup> juin, partage pour validation d'un lexique conçu par HATCH des termes utilisés pour référer à la Nation W8banaki dans l'ÉES et d'un questionnaire conçu par HATCH pour couvrir les éléments à couvrir sur la Nation dans l'ÉES.

Date (jj-mm-aaaa)	Échanges	Organisations impliquées	Description
	Courriel du Bureau du Ndakina		Envoi de la liste commentée des enjeux
01-06-2022	2 <sup>e</sup> atelier de travail en ligne avec le Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, HATCH, TES	Avancement des travaux d'inventaires au terrain, collaboration en cours avec le GCNWA, niveaux d'implication du Bureau du Ndakina dans l'ÉES, prochaines étapes de la démarche d'insertion sociale et de l'évaluation environnementale.
Juin et juillet 2022	Échanges de courriel entre TES et le Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, TES	Validation de l'icône utilisée pour représenter l'enjeu des Droits de la Nation W8banaki, demande d'échéancier pour la révision du questionnaire sur la Nation, planification d'une rencontre de travail après la rentrée de septembre.
26-07-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, TES	Validation par le Bureau du Ndakina de la possibilité de recevoir un financement pour son implication dans l'évaluation environnementale et sociale.
23-08-2022	Courriel de Nemaska Lithium	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium	Ouverture de Nemaska Lithium à financer l'implication du Bureau du Ndakina, proposition qu'un devis soit envoyé par HATCH.
31 août et 1 <sup>er</sup> septembre 2022	Échanges de courriel entre TES et le Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, TES	Planification de la rencontre du 6 octobre 2022.
01-09-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Envoi du questionnaire complété par le Bureau du Ndakina.
22-09-2022	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Suggestion de sujets de discussion pour la rencontre planifiée le 6 octobre 2022.

Date (jj-mm-aaaa)	Échanges	Organisations impliquées	Description
26-09-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Commentaires sur ODJ du 6 octobre.
03-10-2022	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Planification de la rencontre du 6 octobre 2022.
06-10-2022	3 <sup>e</sup> atelier de travail en ligne avec le Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, HATCH, TES	Échanges sur les réponses du Bureau du Ndakina au questionnaire de HATCH, présentation de la méthodologie utilisée par HATCH pour l'ÉES et évaluation de la possibilité d'ajouter des composantes valorisées dans la section sur les Droits de la Nation W8banaki.
20-10-2022	Courriel de Nemaska Lithium	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium	Envoi du bon de commande pour la réalisation de services professionnels dans le cadre de l'implication du Bureau du Ndakina dans l'évaluation environnementale et sociale.
01-11-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, HATCH	Commentaires sur le CR et retour sur la sélection des composantes valorisées de même que sur la décision concernant la consultation publique des membres de la communauté de Wôlinak.
17-11-2022	Échanges de courriel entre TES et le Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Suivi sur les 3 CVE sélectionnées par la NWA et sur l'entente de confidentialité.
?	Courriel de TES	Services techniques du GCNWA, Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Invitation à participer à la Journée d'échanges à X, X, X.
21-11-2022	Rencontre – Journée d'échanges	(à compléter)	(à compléter)
24-11-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, HATCH, TES	Demande de réalisation d'inventaires du petit gibier sur le terrain no. 9.
08-12-2022	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Envoi d'une 1 <sup>re</sup> version de la fiche-synthèse sur l'enjeu des Droits de la Nation W8banaki.

Date (jj-mm-aaaa)	Échanges	Organisations impliquées	Description
12-12-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Réception des documents et confirmation de la date de retour des commentaires.
13-12-2022	Échanges de courriel entre TES et le Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Demande et réception de la plus récente version de la table des matières du rapport d'ÉES.
13-12-2022	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, HATCH, TES	Attentes du Bureau du Ndakina envers l'inventaire du petit gibier à être réalisé sur le terrain no. 9.
22-12-2022	Échanges de courriel entre TES et le Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Envoi de la section sur l'impact du projet sur les Droits de la Nation W8banaki, de la fiche-synthèse commentée et discussion d'une date pour une future rencontre.
05-01-2023	Courriel de Nemaska Lithium	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium	Logistique concernant les inventaires du petit gibier sur le terrain no. 9 et présence de bouleaux blancs sur le terrain.
08-01-2023	Courriel de Nemaska Lithium	Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Nemaska Lithium	Envoi d'un communiqué de presse annonçant l'achat du terrain no. 9 dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour (PIPB).
09-01-2023	Rencontre en ligne avec le Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Planification des inventaires du petit gibier sur le terrain no. 9 et discussion sur les besoins en matière de suivi de la Nation W8banaki, de même que sur l'évaluation globale des impacts du projet d'usine sur ses droits.
09-01-2023	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Envoi de la carte du Ndakina pour intégration à la fiche-synthèse sur les Droits de la Nation W8banaki.

Date (jj-mm-aaaa)	Échanges	Organisations impliquées	Description
11-01-2023	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Partage de la 2e version de la fiche-synthèse sur l'enjeu des Droits de la Nation W8banaki pour révision, du lien vers la consultation en ligne sur les enjeux étudiés dans l'ÉES du projet d'usine et des points de suivi découlant de la rencontre du 9 janvier 2023.
12-01-2023	Rencontre en ligne avec le Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Retour sur les inventaires du petit gibier et attentes de la Nation envers le rapport d'inventaire à rédiger, présence d'un membre de l'équipe du Bureau du Ndakina lors des travaux de déboisement et discussions au sujet des mesures de compensation pour les impacts sur le petit et gros gibier.
13-01-2023	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Partage de la 3e version de la fiche-synthèse sur les Droits de la Nation W8banaki et points de suivi de la rencontre du 12 janvier 2023.
18-01-2023	Courriel de TES	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Partage de la version éditée de la fiche-synthèse sur les Droits de la Nation W8banaki.
18-01-2023	Courriel de Nemaska Lithium	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium	Envoi de la date du début des travaux de déboisement et des coordonnées de la personne à contacter sur le terrain.
19-01-2023	Courriel du Bureau du Ndakina	Bureau du Ndakina, Nemaska Lithium, TES	Approbation de la fiche-synthèse sur les Droits de la Nation W8banaki par le Bureau du Ndakina.
19-01-2023	Courriel de Nemaska Lithium	Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Nemaska Lithium	Envoi d'un communiqué de presse annonçant le début des travaux de déboisement sur le terrain no. 9.

# **CHAPITRE 6**

## **Description du projet**

## 6. Description du projet

Cette section présente le projet d'usine de conversion de spodumène de Nemaska Lithium inc. (NLI) (ci-après « Projet ») visant la production d'hydroxyde de lithium monohydraté (LiOH.H<sub>2</sub>O, ci-après « LHM »).

L'usine sera construite sur le site n° 9 de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB).

Les prochaines sections présentent des détails sur le procédé de l'usine, son aménagement, son mode d'exploitation, la gestion de l'eau et des rejets atmosphériques, sa construction et mise en service ainsi que son plan de fermeture.

### 6.1 Capacité de production, durée de vie et main-d'œuvre

L'usine de conversion sera conçue pour produire 34 000 tonnes par an de LHM pendant 50 ans.

Pour ce faire, l'usine sera alimentée en concentré de spodumène provenant de la mine Whabouchi de NLI, située dans la région Eeyou Istchee Baie-James, à environ 300 km au nord de Chibougamau, à raison de 235 000 tonnes sèches par année.

Plus de 200 employés seront embauchés pour les opérations de l'usine, dont principalement des opérateurs de production et des techniciens.

#### 6.1.1 Description du procédé de conversion

Le procédé de conversion de spodumène peut être simplifié et regroupé en cinq grandes étapes :

- Réception du spodumène, calcination et sulfatation;
- Lixiviation;
- Purification;
- Caustification;
- Cristallisation et emballage.

Les prochaines sections présentent de l'information relative à chacune des grandes étapes du procédé de conversion. Le diagramme-bloc simplifié du procédé de conversion est présenté à la Figure 6-1.

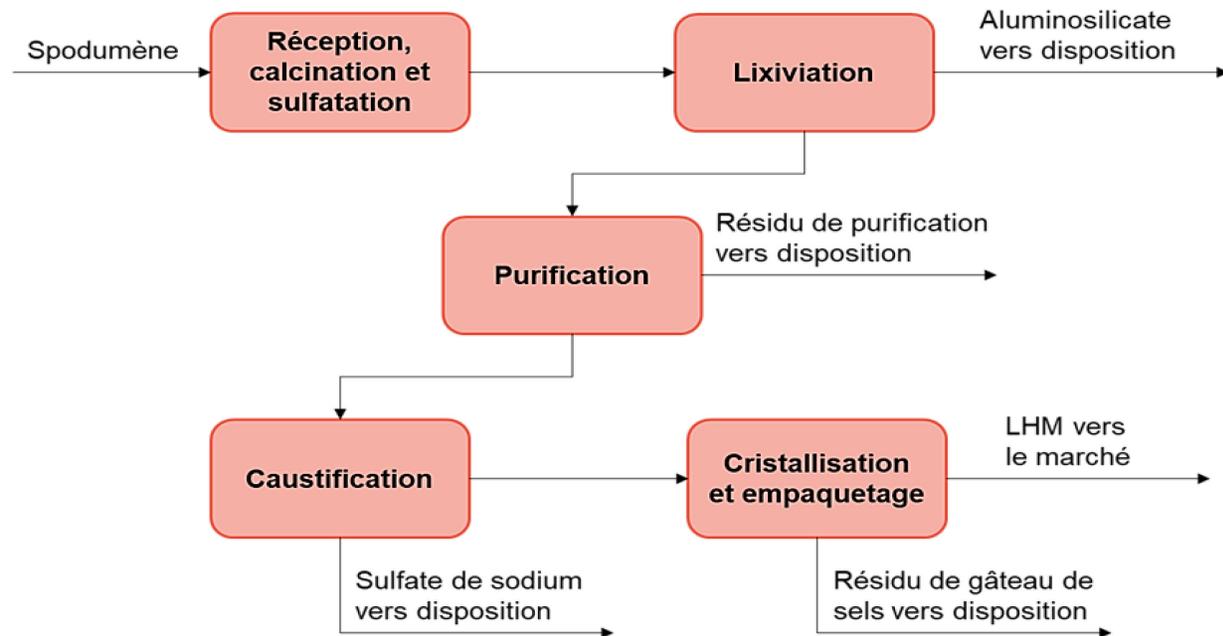


Figure 6-1 : Diagramme-bloc simplifié – Procédé de l'usine de production d'hydroxyde de lithium

### 6.1.2 Réception, calcination et sulfatation

Le spodumène arrivera par train dans des conteneurs fermés; il sera déchargé au sud de l'usine et entreposé dans un silo. Aucun concentré de spodumène ne sera entreposé à l'extérieur. Le concentré sera ensuite acheminé à la calcination.

La calcination consiste à chauffer le spodumène afin qu'il passe de la forme naturelle « alpha » à la forme « bêta » sous laquelle il est possible d'en extraire le lithium. Ensuite, le minerai calciné sera refroidi et broyé et envoyé à la sulfatation. Les fumées de la calcination seront dépoussiérées et évacuées dans l'atmosphère par une cheminée.

La sulfatation consiste à mélanger le bêta-spodumène broyé avec de l'acide sulfurique afin de le convertir en sulfate de lithium dans un four de cuisson à l'acide. Le produit du four de cuisson acide sera ensuite refroidi et envoyé à la lixiviation. Le dégagement gazeux de la sulfatation sera dépoussiéré et les vapeurs seront nettoyées dans un système de traitement des gaz avant d'être envoyées dans l'atmosphère par une cheminée.

### **6.1.3 Lixiviation**

Le produit de cuisson sera lavé avec une solution afin de solubiliser le sulfate de lithium afin qu'il puisse être purifié dans les étapes subséquentes. La solution obtenue est envoyée à la purification.

La pulpe issue de la lixiviation, essentiellement composée d'aluminosilicate, sera également lavée pour récupérer tout le lithium et sera séchée. Une fois séché, le résidu d'aluminosilicate sera stocké dans un silo avant d'être envoyé par camion vers un lieu d'enfouissement autorisé au cours des premières années d'exploitation de l'usine. L'aluminosilicate n'est pas un résidu dangereux. L'objectif à moyen terme est de valoriser ce résidu. Des études en ce sens sont d'ailleurs en cours, notamment avec le Conseil national de recherche du Canada qui évalue les propriétés cimentaires de l'aluminosilicate qui sera produit à l'usine de NLI. D'autres avenues de valorisation sont également évaluées avec différents partenaires.

### **6.1.4 Purification**

La solution, qui contient le sulfate de lithium, devra être traitée en quatre étapes pour enlever un maximum d'impuretés qu'elle contient. La solution de sulfate de lithium purifiée sera ensuite envoyée à la caustification. Les impuretés (résidu de purification) seront précipitées, filtrées, séchées puis stockées avant d'être envoyées par camion dans un lieu d'enfouissement autorisé au cours des premières années d'exploitation de l'usine. Le résidu de purification n'est pas un résidu dangereux. À l'instar de l'aluminosilicate, le résidu de purification (gypse) fait actuellement l'objet d'études avec des partenaires afin d'identifier des avenues de valorisation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la construction. L'objectif à moyen terme est donc de valoriser ce résidu.

### **6.1.5 Caustification**

La caustification consiste à venir remplacer l'ion sulfate du sulfate de lithium par l'ion hydroxyde afin de produire de l'hydroxyde de lithium à l'aide de la soude caustique. Ainsi, de la soude caustique sera ajoutée à la solution de sulfate de lithium pure afin que la réaction de caustification se produise.

La solution sera ensuite envoyée vers un premier cristallisateur, où le sulfate de sodium sera cristallisé sous sa forme décahydratée. La solution d'hydroxyde de lithium sera quant à elle envoyée vers la cristallisation.

Le sulfate de sodium décahydraté sera ensuite fondu et cristallisé à nouveau sous sa forme anhydre. Ce dernier sera séché, stocké et envoyé par camion vers un lieu d'enfouissement autorisé au cours des premières années d'exploitation de l'usine. L'objectif à moyen terme est de valoriser ce résidu qui est un produit chimique couramment utilisé dans la fabrication de produits variés à l'échelle mondiale. Des discussions avec des courtiers spécialisés en importation et en exportation de produits chimiques sont d'ailleurs en cours.

### **6.1.6 Cristallisation et emballage**

La solution d'hydroxyde de lithium sera ensuite envoyée vers la cristallisation. Celle-ci passera par deux cristallisateurs pour assurer un maximum de pureté afin de produire les cristaux d'hydroxyde de lithium qui seront séchés et emballés.

Une purge d'un cristallisateur devra être faite pour maintenir la pureté du produit avec le temps. Cette purge sera traitée pour y récupérer le lithium, qui sera renvoyé dans le procédé. Le gâteau de sels résultant sera séché, stocké et envoyé par camion vers un lieu d'enfouissement autorisé.

## **6.2 Aménagement de l'usine**

Le plan d'aménagement de la future usine est présenté à la Figure 6-2. Le spodumène arrivera au sud de l'usine et passera au travers des différentes étapes du procédé de conversion avant d'être emballé sous forme d'hydroxyde de lithium au nord-ouest de l'usine.

La réception du spodumène, de l'acide sulfurique et de la soude caustique se fera au sud de l'usine. Un stationnement pour les employés de l'usine, muni d'une entrée sur le chemin Louis-Riel, sera aménagé à l'est de l'usine. L'entrée principale sera quant à elle aménagée au nord de l'usine et donnera sur la nouvelle avenue des Cendrés. Une guérite y sera installée.

## **6.3 Équipements de traitement des effluents gazeux**

Des équipements de traitement de l'air seront nécessaires pour traiter les gaz de certaines sources d'émissions atmosphériques. Les principaux équipements de traitement de l'air ainsi que les contaminants traités par ces équipements sont présentés au *Stockage, manutention et expédition*.

## **6.4 Stockage, manutention et expédition**

Le bâtiment principal de l'usine sera muni de quais d'expédition pour pouvoir charger les camions de LHM. Une balance sera installée au nord de l'usine pour procéder à la pesée des camions.

Un certain nombre de matériaux solides à l'usine devront être stockés et expédiés à l'extérieur de l'usine. Les prochaines sections présentent les modalités de stockage, de manutention et d'expédition des différents produits.

### **6.4.1 Hydroxyde de lithium**

Le LHM produit à l'usine sera stocké dans des silos. Il sera emballé dans des sacs de 500 kg par une ligne d'emballage automatisée. Ces sacs seront stockés sur des palettes dans l'entrepôt de l'usine. Enfin, les palettes seront expédiées par camion vers les différents clients du lundi au vendredi pendant le jour à raison d'une dizaine de camions par jour.



Les plus petits équipements de traitement, comme les filtres à poussières des événements de réservoirs, ne sont pas indiqués dans ce Tableau 6-1 pour alléger la présentation du rapport.

Tableau 6-1 : Équipements de traitement des effluents gazeux

Source	Contaminants visés	Équipement de traitement
Cheminée du bâtiment de vidage des conteneurs de concentré de spodumène	Poussières	Dépoussiéreur à manches filtrantes
Cheminée de la zone de stockage du concentré	Poussières	Dépoussiéreur à manches filtrantes
Cheminée de la calcination	Poussières	Dépoussiéreur à manches filtrantes
Cheminée de la zone de calcination	Poussières	Dépoussiéreur à manches filtrantes
Cheminée du broyage du béta spodumène	Poussières	Dépoussiéreur à manches filtrantes
Cheminée des laveurs des fours de cuisson à l'acide	Poussières, acide sulfurique, acide chlorhydrique, acide fluorhydrique, SO <sub>2</sub>	Cyclone et système d'épuration de gaz d'échappement
Cheminée du collecteur du séchoir d'aluminosilicate	Poussières	Collecteur de poussière
Cheminée du refroidisseur rotatif du sulfate de sodium	Poussières	Dépoussiéreur à manches filtrantes
Cheminée de la ligne 1 du séchage du LHM	Poussières	Cyclone, épurateur et condenseur à contact direct
Cheminée de la ligne 2 du séchage du LHM	Poussières	Cyclone, épurateur et condenseur à contact direct
Cheminée du collecteur de l'emballage de LHM	Poussières	Collecteur de poussière

#### 6.4.2 **Résidus de procédé**

Les principaux résidus de procédé sont l'aluminosilicate, le résidu de purification, le sulfate de sodium et le résidu de gâteau de sels au Tableau 6-2. Ces résidus ne sont pas des matières dangereuses. Tout entreposage de résidus se fera dans des réservoirs fermés et étanches ou des silos dédiés à cette fin. Aucun résidu ne sera entreposé et manutentionné à l'extérieur des enceintes fermées de l'usine.

L'aluminosilicate, le sulfate de sodium et le résidu de purification seront tous séchés, entreposés dans des silos et convoyés jusqu'à une chute télescopique vers un camion avant d'être envoyés vers le site de Gestion 3LB, un lieu d'enfouissement technique situé à

Bécancour. Le résidu de gâteau de sel sera quant à lui entreposé dans des conteneurs et expédié par camion pour disposition au site de Gestion 3LB.

L'expédition des résidus requerra environ 112 camions par jour. Les expéditions se feront de jour du lundi au vendredi.

Tableau 6-2 : Quantité de résidus de procédé produits annuellement

Résidus de procédé	Quantité annuelle (t)
Aluminosilicate	224 000
Résidu de purification	35 400
Sulfate de sodium	62 400
Gâteau de sels	2 300
<b>Total :</b>	<b>324 100</b>

## 6.5 Infrastructures de transport

La **construction** (transport de la machinerie, des équipements et des travailleurs, aménagement des services publics) et l'**exploitation de l'usine** (déplacement des employés, approvisionnement en matières premières, livraison de l'hydroxyde de lithium, gestion des résidus solides et des déchets) causeront une pression sur les infrastructures de transport routier, ferroviaire et maritime et une augmentation de la circulation sur les axes de transport dans la zone d'étude régionale

La firme Intervia a été mandatée pour réaliser une étude de circulation routière, ferroviaire et maritime.

Les objectifs visés étaient :

- d'établir l'état de référence des infrastructures de transport,
- de récolter des données sur la circulation et la mobilité (comptage routier) des usagers,
- d'analyser l'impact de la situation projetée en phase de construction et d'exploitation pour ces modes de transport,
- de proposer des mesures d'atténuation et des recommandations concernant les enjeux de circulation et la sécurité des transports afin de permettre à NLI d'élaborer un programme de gestion sécuritaire de la circulation pour les entrepreneurs et sous-traitants.

Cette étude de circulation est disponible à l'Annexe C de l'ÉES.

### 6.5.1 Transport routier

La route 132, aussi nommée boulevard de Bécancour, qui prolonge l'autoroute 30 est la principale voie de circulation de la zone d'étude (Figure 6-3). Cette route classifiée comme

une route nationale par le MTQ est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent et traverse la zone d'étude locale d'est en ouest. Elle constitue un axe majeur de transport pour les activités économiques de la MRC de Bécancour. L'autoroute 55 se situe à 15 km à l'ouest et permet de relier les rives nord (ville de Trois-Rivières) et sud du Saint-Laurent (ville de Bécancour) par le Pont Laviolette. La route 261 assure les liens régionaux nord-sud de la zone d'étude. Les agglomérations de Montréal et de Québec sont reliées par les autoroutes 20 et 40.

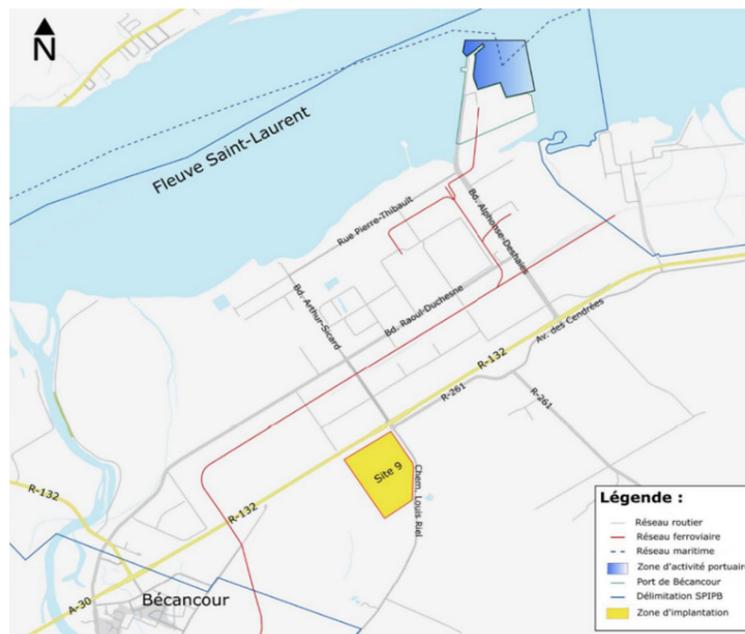


Figure 6-3 : Réseaux routier, ferroviaire et maritime à proximité de la zone d'étude locale

La SPIPB construit et entretient son propre réseau routier conçu pour respecter les normes de transporteur lourd.

Le camionnage est autorisé dans toute la zone d'étude à l'exception des rues de la ville de Bécancour où les camions sont donc dans l'obligation d'emprunter l'autoroute 30.

Il existe une ligne d'autobus qui relie les municipalités de Trois-Rivières, Bécancour, Sainte-Gertrude et Gentilly. La ligne dessert des arrêts deux fois par jour de manière pendulaire. Il existe un arrêt dans la zone de la SPIPB. Il existe également une piste cyclable qui passe au sein de la SPIPB. Le tracé de cette piste cyclable est sujet à des modifications pendant les phases de construction et d'exploitation de l'usine NLI. La Figure 6-4 illustre la modification de la route verte pendant la phase de construction. Le tracé final de cette même route en phase d'exploitation de l'usine NLI n'est pas encore connu.

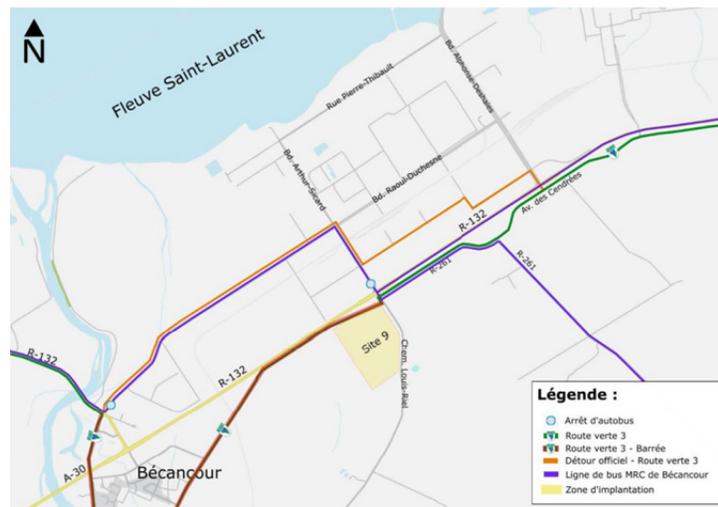


Figure 6-4 : Transports en commun et piste cyclable dans la zone d'étude locale

L'étude de circulation fournit également des informations sur la sécurité routière. Un total de 328 collisions a été dénombré pendant la période de 2017 à 2021. Un quart d'entre elles correspondent à des collisions entre véhicules routiers et un tiers implique une collision avec un animal (dont 90 % de chevreuil). Enfin, 13 % sont dus à une collision avec un objet fixe et 13 % à une sortie de route. La grande majorité de ces accidents n'ont causé que des dommages matériels.

La circulation routière actuelle est considérée bonne dans la zone d'étude locale, à chacune des périodes de la journée, y compris pendant les heures de pointe. La Figure 6-5 représente les conditions de circulation initiale dans la zone locale en période de pointe matinale (d'autres périodes de la journée sont disponibles dans le rapport d'Intervia à l'Annexe C de l'ÉES).

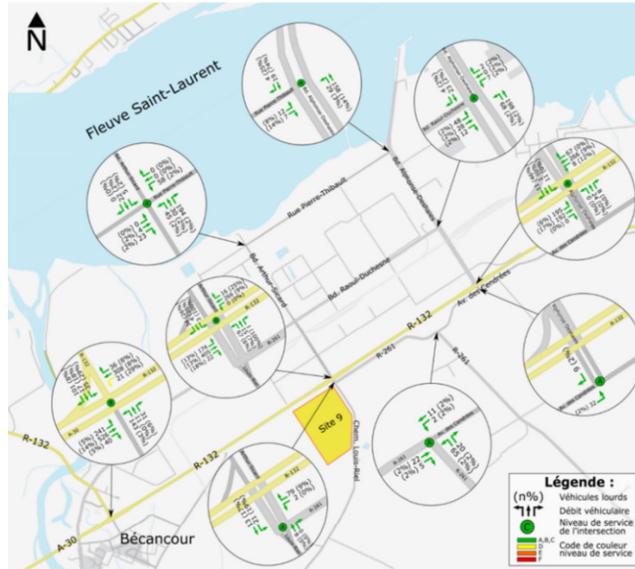


Figure 6-5 : Conditions de circulation dans la zone locale en période de pointe matinale

D'après les statistiques d'Atlas Emploi du Centre du Québec de 2015<sup>[1]</sup> sur les origines-destinations des déplacements des personnes dans la région urbaine de Trois-Rivières, de nombreux déplacements journaliers pendulaires reliés à l'emploi ont lieu entre Trois-Rivières et Bécancour. Ces déplacements entraînent des débits importants de véhicules sur le réseau routier de la zone régionale. Néanmoins, d'après l'étude de circulation, le réseau routier de la zone régionale n'est pas à pleine capacité véhiculaire, malgré des débits journaliers moyens annuels (DJMA) élevés sur certaines routes (voir Figure 6-6). Cela signifie que le réseau routier de la zone d'étude régionale a la capacité d'accueillir une augmentation de la circulation routière. La part moyenne de camion dans la zone régionale est d'environ 14 %.



Figure 6-6 : Débits journaliers moyens annuels dans la zone d'étude régionale

Des travaux sur le pont Laviolette sont planifiés entre 2023 et 2025. Les travaux devraient être réalisés uniquement de nuit, ce qui entraînera la fermeture de deux voies sur quatre pendant la nuit. Les travaux ne devraient occasionner aucune fermeture complète du pont et devraient être sans impact sur la circulation routière diurne<sup>[2]</sup>. Le [MTMD](#) réalisera également des travaux d'élargissement et de réaménagement de l'autoroute 55 entre Bécancour et Sainte-Eulalie. Les activités de déboisement ont débuté en décembre 2022 et les travaux d'élargissement se dérouleront progressivement entre 2023 et 2028.

### 6.5.2 *Transport ferroviaire*

L'usine sera munie d'une zone ferroviaire au sud pour la réception de spodumène, d'acide sulfurique et de soude caustique. La zone ferroviaire sera connectée à la nouvelle voie ferrée du CN qui passera au sud du terrain de l'usine. La zone ferroviaire sera munie de sept voies afin de pouvoir réaliser les opérations liées au déchargement de spodumène et de produits chimiques.

La zone de Bécancour est desservie par la ligne ferroviaire du Canadian National (CN) Windsor-Halifax grâce à un embranchement provenant de Aston-Jonction. Cet embranchement sert au transport de marchandises et est exclusivement réservé à l'usage du SPIPB<sup>[3]</sup>. Ce réseau ferroviaire permet de relier le Canada d'ouest en est ainsi qu'avec le sud, jusqu'au Mexique par les voies Transportacion Ferroviaria Mexicana.

La Figure 6-7 présente le réseau ferroviaire actuel dans la zone de la SPIPB.

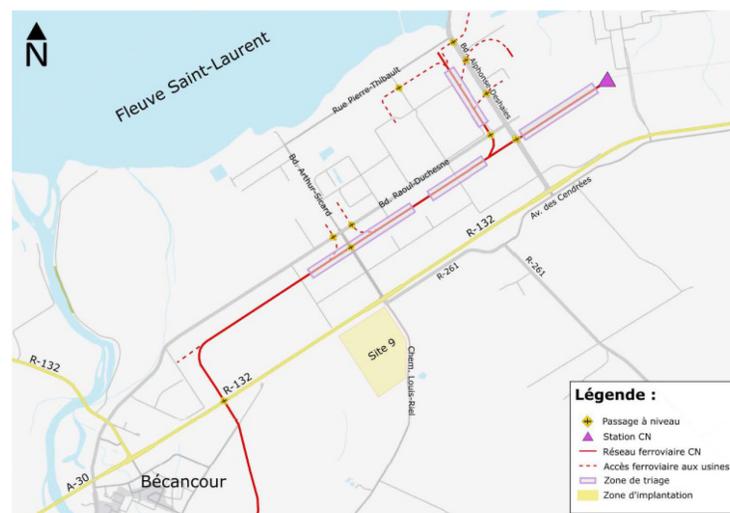
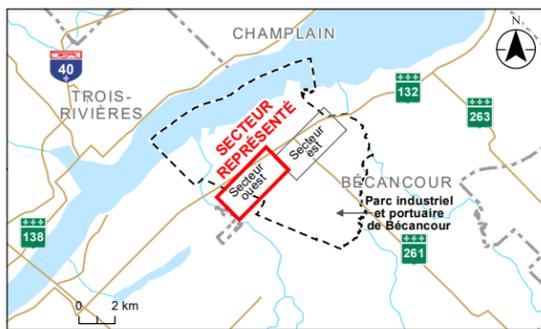
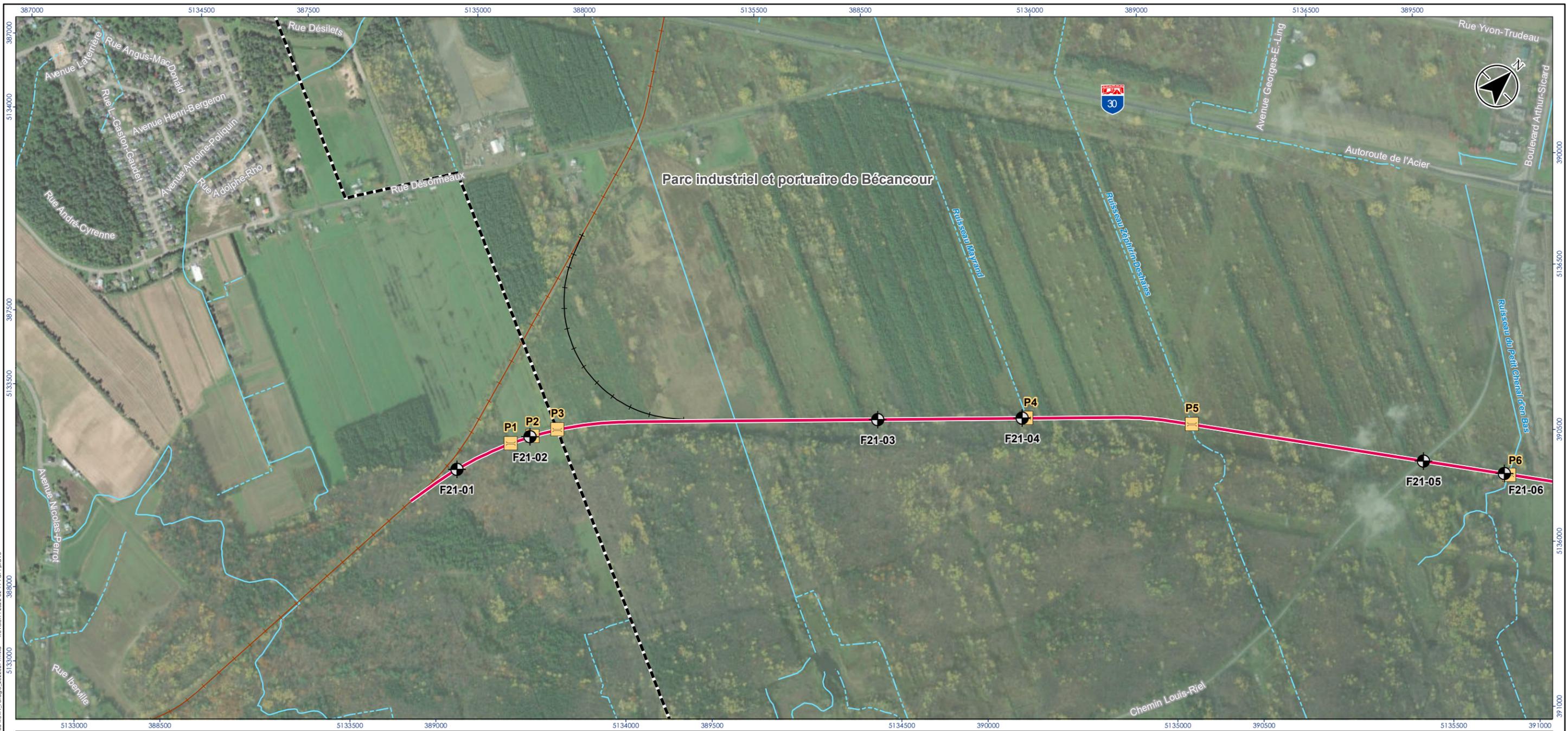


Figure 6-7 : Réseau ferroviaire dans la zone de la SPIPB

Le débit journalier est d'un convoi par jour du lundi au vendredi; soit deux passages (aller et retour).

Le développement de la zone de la SPIPB pour les besoins de la filière de l'industrie des véhicules électriques au sud de la route 132 implique la construction d'un nouveau lien ferroviaire afin de desservir les usines qui seront construites sur ce territoire. La planification de la future voie ferrée a fait l'objet d'une étude par la SPIPB<sup>[2]</sup>. L'option retenue consiste à construire une voie ferrée au sud de l'autoroute 30, comme illustré aux Carte 6-1 et Carte 6-2.

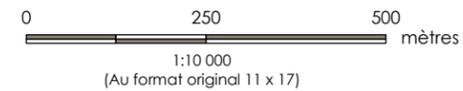
Cette voie dessert le site de l'usine NLI sur sa portion sud.



- Composante du projet**
- Voie ferrée existante (CN)
  - Tracé proposé**
  - Option 1
  - Option 2
  - Option 3
  - Raccordement
  - Forage proposé
  - Ponceau préliminaire

- Limite**
- Limite du parc industriel et portuaire de Bécancour
- Hydrographie**
- Cours d'eau permanent
  - Cours d'eau intermittent
  - Fossé

- Sources**
1. Système de coordonnées : NAD 1983 CSRS MTM 8
  2. Tracés et inventaire : Stantec, 2022
  3. Forage et ponceaux : Stantec, 2022
  4. Zone de contraintes : MTQ, 2014
  5. Hydrographie : GRHQ, 2020
  6. Imagerie aérienne : World Imagery, 2020



Localisation du projet  
Bécancour  
Québec

159000236-C0003 REVA  
Préparé par Johanne Boulanger le 2022-02-11  
Vérifié par Frédéric Vinet le 2022-02-11  
Révision indépendante par Sylvain Bédard le 2022-02-11

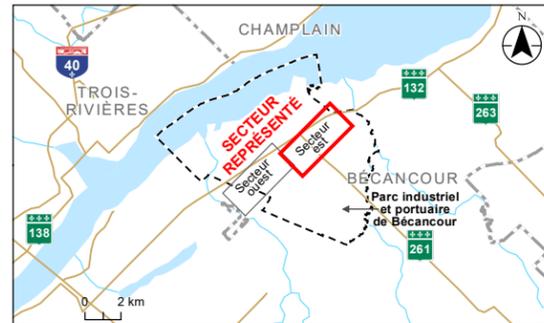
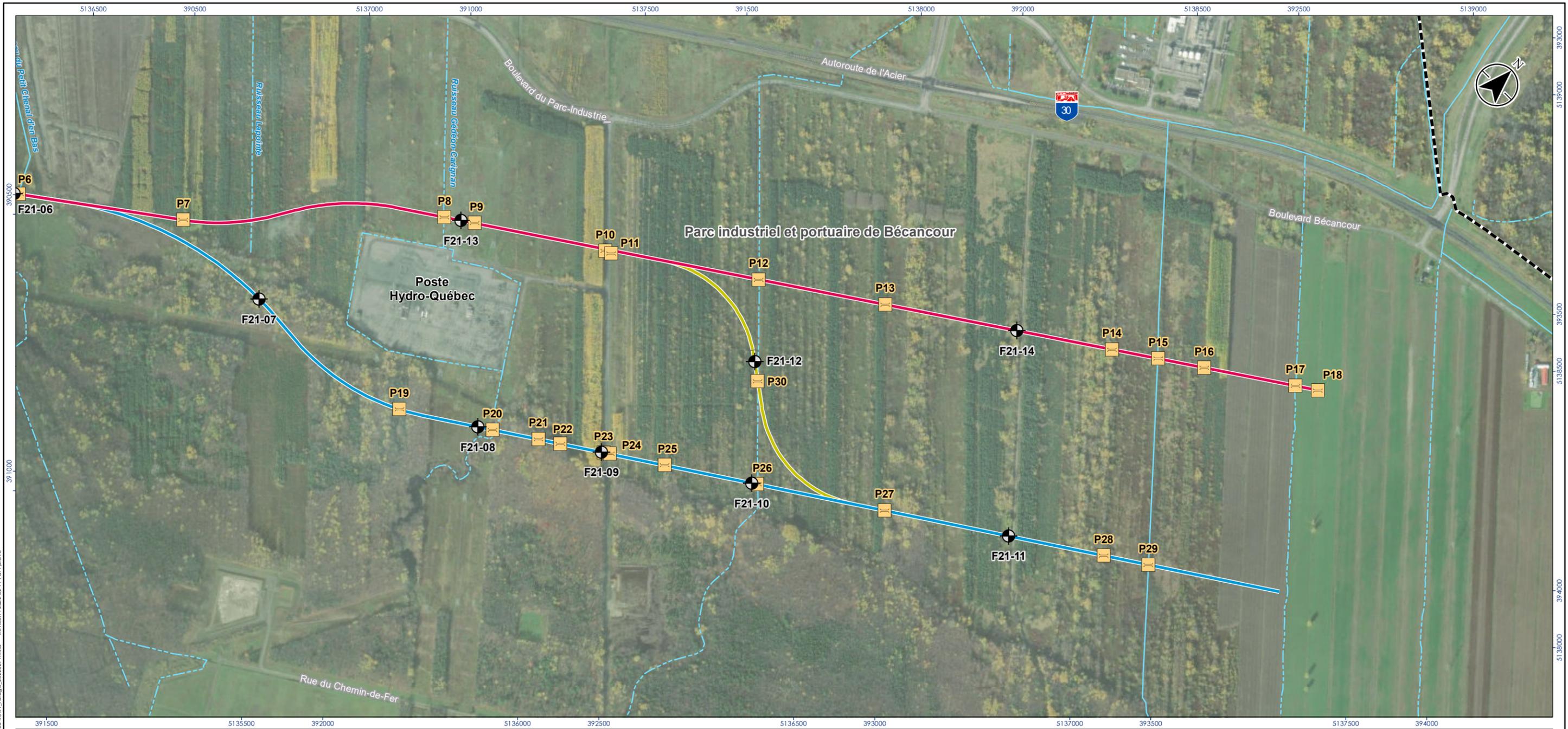
Client/Projet  
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour  
Étude pour le prolongement de la voie ferrée existante au sud de l'autoroute 30

Carte No.  
**2**  
Titre

**Emplacement des forages proposés et des ponceaux préliminaires (Secteur ouest)**

Carte 6-1 : Localisation voie ferrée 1

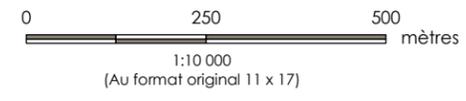
Prrière de ne pas modifier les échelles de dimensions des plans/dessins transmis – toute erreur ou omission doit être rapportée à Stantec sans délai. Les droits d'auteur des plans et dessins demeurent la propriété de Stantec. Toute reproduction ou utilisation pour tout autre motif autre que celui autorisé par Stantec est strictement interdite.



- Composante du projet**
- Voie ferrée existante (CN)
  - Tracé proposé**
  - Option 1
  - Option 2
  - Option 3
  - Raccordement
  - Forage proposé
  - Ponceau préliminaire

- Limite**
- Limite du parc industriel et portuaire de Bécancour
- Hydrographie**
- Cours d'eau permanent
  - Cours d'eau intermittent
  - Fossé

- Sources**
1. Système de coordonnées : NAD 1983 CSRS MTM 8
  2. Tracés et inventaire : Stantec, 2022
  3. Forage et ponceaux : Stantec, 2021
  4. Zone de contraintes : MTQ, 2014
  5. Hydrographie : GRHQ, 2020
  6. Imagerie aérienne : World Imagery, 2020



Localisation du projet  
Bécancour  
Québec

159000236-C0003 REVA  
Préparé par Johanne Boulanger le 2022-02-11  
Vérfié par Frédéric Vinet le 2022-02-11  
Révision indépendante par Sylvain Béland le 2022-02-11

Client/Projet  
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour  
Étude pour le prolongement de la voie ferrée existante au sud de l'autoroute 30

Carte No.  
**2**  
Titre

**Emplacement des forages proposés et des ponceaux préliminaires (Secteur est)**

Prrière de ne pas modifier les échelles de dimensions des plans/dessins transmis – toute erreur ou omission doit être rapportée à Stantec sans délai. Les droits d'auteur des plans et dessins demeurent la propriété de Stantec. Toute reproduction ou utilisation pour tout autre motif autre que celui autorisé par Stantec est strictement interdite.

Carte 6-2 : Localisation voie ferrée 2

### 6.5.3 *Transport maritime*

Le port du Parc industriel de Bécancour se situe sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent à mi-distance entre Montréal et Québec et donne accès à la voie maritime du Saint-Laurent qui relie les Grands Lacs à l'Océan Atlantique. Le système de transport Saint Laurent-Grands Lacs est d'une longueur de 3 700 km. Il comprend la portion fluviale qui s'étend du golfe du Saint-Laurent jusqu'à Montréal et la voie maritime de Montréal aux Grands Lacs.

Selon le système d'information sur la gestion du trafic maritime (INNAV) de la garde côtière canadienne, il y aurait annuellement 4 706 passages de navires commerciaux sur le fleuve Saint Laurent au niveau du Port de Bécancour (données de 2017-2018).

Ce port en eau profonde (10,67 m) se compose de cinq quais de 150 à 300 m sur le fleuve Saint-Laurent; il est opérationnel toute l'année.

Ce port aux installations modernes est presque à l'usage exclusif des entreprises situées sur le territoire de la SPIPB pour le transbordement de marchandise et de matières premières. Près de 2 millions de tonnes de marchandise sont manutentionnées annuellement dans ce port (<https://www.spipb.com>). Les principales matières manutentionnées sont l'alumine, le coke, le sel, les grains de Canola et la paraffine. Le port a la capacité de faire transiter des matières en vrac, en conteneurs et des pièces hors-norme.

Le port de Bécancour opère près de sa capacité maximale lors de la saison estivale. De manière générale, l'attente des navires voulant entrer au port est rare, mais tant à devenir plus fréquent. La SPIPB envisage des solutions pour augmenter la capacité du port.

Il est prévu qu'un navire par semaine occupe le port de Bécancour pour le projet de construction du site 9. Ce navire transportera des pièces hors normes, nécessaires à la construction de l'usine. Il y aura une grande quantité d'éléments qui seront transportés par voie maritime. Ceux-ci sont destinés pour le port de Montréal et seront par la suite transportés par véhicules lourds vers le site 9.

## 6.6 **Services d'approvisionnement**

### 6.6.1 *Approvisionnement en concentré de spodumène*

Le concentré de spodumène arrivera à l'usine par train dans des wagons fermés qui seront stockés sur le site. De deux à trois trains d'environ 25 wagons chacun contenant du spodumène seront reçus hebdomadairement. Les opérations de déchargement seront effectuées durant le jour du lundi au vendredi.

### 6.6.2 *Approvisionnement en produits chimiques*

L'acide sulfurique et l'hydroxyde de sodium seront acheminés à l'usine par train. Il est attendu qu'approximativement sept wagons-citernes d'acide sulfurique et huit wagons-citernes d'hydroxyde de sodium seront reçus hebdomadairement à l'usine. Le contenu des wagons-citernes sera transbordé vers le réservoir correspondant au sud de l'usine.

Du dioxyde de carbone, de l'azote ainsi que de la chaux seront livrés par camion à l'usine (environ 8 camions/jour de produit chimique).

### **6.6.3 *Approvisionnement en eau de refroidissement, en vapeur et en air comprimé***

De l'eau provenant des tours de refroidissement circulera dans un réseau pour refroidir certains flux de procédé de l'usine. Des chaudières produiront de la vapeur qui sera utilisée à plusieurs endroits dans le procédé. Enfin, de l'air comprimé sera produit à l'usine et utilisé par plusieurs instruments ou à certains endroits dans le procédé.

### **6.6.4 *Approvisionnement en gaz naturel***

L'usine sera approvisionnée en gaz naturel directement du fournisseur. Le gaz naturel sera utilisé par certains équipements du procédé et pour le chauffage des bâtiments. Environ 24 000 000 Nm<sup>3</sup> de gaz sera consommé annuellement.

### **6.6.5 *Approvisionnement en électricité***

L'usine de conversion sera connectée au réseau d'Hydro-Québec par une ligne à 230 kV. Un poste de transformation électrique 230 kV – 25 kV sera construit sur le site de l'usine. Ce poste alimentera un réseau de distribution de moyenne et de basse tension. Une génératrice alimentée au diesel fournira de l'électricité à l'usine en cas de panne. La capacité de l'usine sera de 18 MW.

## **6.7 *Gestion des eaux de l'usine et du terrain***

### **6.7.1 *Eaux pluviales***

Un système de gestion des eaux pluviales sera aménagé à l'usine afin de récupérer et traiter les précipitations (eaux de pluie et de fonte des neiges) avant de les renvoyer à l'environnement.

L'ensemble des eaux de pluie du projet transiteront par les systèmes de gestion des eaux pluviales composés de canalisations reliées à des fossés qui rejoindront des bassins de prétraitement et de sédimentation où les eaux décanteront pendant 24 heures. Une station de pompage acheminera les eaux vers une unité de traitement conçue pour respecter les objectifs environnementaux de rejets pour certains contaminants spécifiés par le MELCCFP.

Ces contaminants sont l'azote total, les matières en suspension (MES), le phosphore total, l'arsenic, le baryum, le cuivre, le manganèse, les fluorures, les sulfures non ionisés, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les hydrocarbures pétroliers (C10-C50). La concentration de ces contaminants dans pour chaque effluent en aval des séparateurs hydrodynamiques respecteront les objectifs environnementaux de rejets (OER) fixés par le MELCCFP (voir aussi la section 8.6.4.2 à ce sujet).

Après traitements, les eaux pluviales sont déversées par 2 exutoires directement dans le ruisseau du Petit chenal d'en Bas ainsi que dans deux fossés qui se rejettent

respectivement dans le ruisseau du Petit chenal d'en Bas et dans le ruisseau Zéphirin-Deshaies.

Dans la séquence des travaux durant la phase de construction, il prévu de commencer par les activités d'aménagement du système de gestion des eaux pluviales, en progressant du nord au sud du terrain. Des ballots de pailles et des barrières à sédiment seront installés pour filtrer et les eaux de ruissellement avant le rejet dans les fossés et les ruisseaux.

#### **6.7.2 Eau potable**

L'eau potable proviendra du réseau d'aqueduc de la Ville de Bécancour. Le système de distribution d'eau potable de l'usine sera conçu pour répondre aux besoins des unités sanitaires, des douches d'urgence et du système de protection incendie.

#### **6.7.3 Alimentation en eau de procédé et de service**

Les eaux de procédé et de service proviendront du réseau d'eau industrielle de la SPIPB. Elle sera traitée avant d'être utilisée dans l'usine de conversion. Environ 445 000 m<sup>3</sup> d'eau par an seront nécessaires. L'eau de procédé c'est-à-dire l'eau qui entrera en contact avec le lithium circulera en boucle fermée dans l'usine. Au besoin, des réservoirs d'urgence seront disponibles pour recueillir l'excès d'eau de procédé qui sera disposée à son tour dans un lieu autorisé. Aucun effluent de procédé ne sera rejeté à l'environnement.

#### **6.7.4 Traitement et rejet d'eau de service**

L'eau de service, c'est-à-dire l'eau qui n'entre pas en contact direct avec le procédé de conversion de lithium, provenant de différents services (tours de refroidissement, chaudières, traitement de l'eau industrielle, etc.) sera traitée avant d'être acheminée vers une conduite qui se rejettera au fleuve Saint-Laurent. Des analyses seront régulièrement effectuées afin de veiller au respect des OER du MELCCFP.

#### **6.7.5 Eaux sanitaires**

Les eaux usées sanitaires de l'usine seront rejetées dans le système d'égouts de la SPIPB.

### **6.8 Échéancier et étapes de construction**

Des travaux de préparation de terrain et de bétonnage des fondations devront être réalisés avant de pouvoir construire les structures de l'usine. Cette séquence des travaux est discutée et illustrée à l'Annexe P de l'ÉES. Ces travaux comprennent l'abattage d'arbres et le retrait de la végétation et de la terre végétale, la compaction et le nivellement des sols, l'aménagement des réseaux des différents services d'approvisionnement, le démantèlement d'installations existantes, le remblayage d'une couche de matériau granulaire, l'aménagement des routes sur le terrain de l'usine, l'installation de guérites et d'une clôture, l'installation de coffrage et le bétonnage des dalles de fondation et des murs d'endigements aux sites des réservoirs. Ces travaux commenceront au cours du premier trimestre de l'année 2023 et se dérouleront jusqu'au deuxième trimestre de l'année 2025.



## 6.9 Infrastructures temporaires

Des infrastructures temporaires seront nécessaires durant la construction. Pour ce faire, une zone temporaire de construction sera aménagée pour effectuer les travaux. Celle-ci sera située à l'ouest de la future usine. Une autre zone temporaire de construction, plus petite, sera aménagée à l'endroit où seront éventuellement situés les bâtiments administratifs de l'usine. Deux stationnements pour les travailleurs seront aménagés. Des zones pour les roulottes des entrepreneurs, les roulottes sanitaires et les roulottes des équipes de gestion de projets (NLI/Hatch) seront aménagées.

Un centre de tri (écocentre) de matières résiduelles non dangereuses et dangereuses sera aménagé sur le site. Une station de lavage des véhicules ainsi qu'une station de nettoyage des bétonnières seront aménagées. Enfin, une zone d'entreposage et de préassemblage sera mise à la disposition des entrepreneurs. À la fin des travaux, les installations temporaires seront démantelées et la terre végétale qui aura été enlevée et stockée durant les travaux de préparation de terrain sera étendue sur la zone temporaire de construction.

## 6.10 Mise en service

Une fois l'installation des équipements complétée, une vérification pré-opérationnelle de ceux-ci sera effectuée. Cette mise en route consiste à y faire circuler de la matière inerte pour s'assurer de leur bon fonctionnement. Cette vérification débutera au cours du premier trimestre de 2025 et se poursuivra jusqu'au deuxième trimestre de 2026.

La mise en service de l'usine, afin de rendre l'usine opérationnelle, est prévue débuter au cours du premier trimestre de 2026 jusqu'au quatrième trimestre de 2026. À la fin de la mise en service, l'usine ne fonctionnera qu'à une fraction de sa capacité nominale. Une période d'accroissement de la production pour l'amener à sa capacité nominale est prévue approximativement entre le quatrième trimestre de 2026 et le quatrième trimestre de 2027. Durant cette période, les ajustements nécessaires aux équipements et aux opérations seront effectués afin d'atteindre la capacité nominale de production de l'usine.

## 6.11 Plan de fermeture de l'usine

À la fin des opérations de l'usine, environ 50 ans après la mise en service, NLI envisage les activités suivantes :

- a. Démantèlement des équipements de procédé, valorisation et vente des équipements qui peuvent être réutilisés;
- b. Caractérisation des sols pour vérifier s'ils sont contaminés (phases I et II);
- c. Réhabilitation des sols (phase IV), si requis (conformément à la réglementation en vigueur);
- d. Vente du terrain et des bâtiments.

Durant le démantèlement des équipements, le respect de la réglementation en vigueur et les mêmes pratiques de surveillance environnementales que durant la phase de construction s'appliqueront. Un suivi rigoureux sera effectué sur les matériaux de démolition et les équipements désuets afin qu'ils soient correctement ségrégués et disposés dans un site accrédité par le MELCCFP.

Les sols sur lesquels s'exécutaient les activités de NLI seront caractérisés afin d'évaluer si ceux-ci sont contaminés au-delà du critère C du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*. Dans le cas échéant, le site sera réhabilité afin de ramener le niveau de contamination des sols en deçà du critère pour les sites industriels.

## 6.12 Référence

- [1] Emploi-Québec, "ATLAS EMPLOI CENTRE-DU-QUÉBEC," 2015.
- [2] MTQ, "Remplacement de la dalle centrale du pont Laviolette," 2022.
- [3] Stantec, "Préparation d'une étude pour l'ajout d'une voie ferrée au sud de l'autoroute 30 reliant la voie principale du CN à la limite est du parc industriel à Bécancour".



Nemaska Lithium inc.  
Usine de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour